

LA RENCONTRE ANNUELLE

L'Assemblée Générale annuelle demeure un rendez-vous des adhérents de notre Union. C'est une occasion de se rencontrer et avant tout de prendre connaissance de la marche de nos activités.

Il en sera de même le 9 mars prochain, salle Lancry à l'Assemblée régulière de notre Union.

Le rapport moral présenté par le Secrétaire général renseignera chacun sur tout ce qui a été fait et dans chaque domaine durant l'année 1965, à savoir : nos interventions auprès des pouvoirs publics pour défendre la cause de nos camarades, nos participations aux meetings et manifestations pour la défense des droits des Anciens Combattants et victimes de guerre ; l'activité déployée par la Commission sociale qui se penche avec sollicitude sur l'aide et la solidarité à apporter à nos camarades déshérités et malades, dont le nombre, hélas, augmente avec les années ; le travail fructueux de la Mutualité auprès de l'Union qui augmente sans cesse le nombre de ses adhérents et qui par son activité honore l'organisation toute entière.

Le rapport évoquera notre belle réalisation, en soulignant la bonne marche de notre Maison « LES LAURIERS ROSES » qui est la fierté et l'orgueil de notre Union. En nous rendant le mois dernier à LEVENS, pour marquer le premier anniversaire de son inauguration, nous avons pu constater, de visu, le parfait fonctionnement de cet Etablissement et le service qu'il rend aux Anciens Combattants et victimes du nazisme.

Il sera également question de nos initiatives dans la lutte contre l'antisémitisme et le néo-nazisme, de notre participation à la lutte pour la paix et contre les dangers du réarmement allemand.

Nous avons encore cette année, fidèles à nos engagements, versé 5.000 F. pour la Forêt du Souvenir en Israël, traduisant ainsi les sentiments de sympathie de nos adhérents envers le jeune Etat juif.

D'autre part, au cours de l'année, nous avons poursuivi nos efforts en vue de l'unification des associations d'Anciens Combattants Juifs de 1939-1945. Des contacts ont été pris, des problèmes effacés. Nous espérons que ces efforts ne seront pas stériles et que l'union pourra se réaliser pour le plus grand bien de tous.

Certes, les rapports moral et financier seront applaudis par les uns et peut-être critiqués par les autres. Nous savons qu'une critique saine et logique fait promouvoir les idées et renforce l'activité.

Ces quelques aspects tracés de l'activité de notre Union serviront de base à la discussion lors de l'Assemblée Générale. Ils reflètent amplement la vitalité toujours grandissante de notre organisation qui demeure au service, non seulement de ses nombreux adhérents, mais encore de tous les Anciens Combattants Juifs.

Docteur DANOWSKI

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

C'EST LE
5 JUIN
QU'AURA
LIEU
LA
CEREMONIE
DU
SOUVENIR
AU
CIMETIERE
DE
BAGNEUX

VENEZ NOMBREUX

**à l'Assemblée Générale
de notre Union**

le MERCREDI 9 MARS 1966, à 20 h. 30

SALLE LANCRY

10, RUE LANCRY (Métro République)

Sous la présidence du Dr DANOWSKI

A L'ORDRE DU JOUR :

1. - Rapport moral — Izi BLUM
2. - Compte rendu financier — L. SALAMON.
3. - Information sur les dernières lois du Bundestag concernant les indemnités allemandes — M^e H. KENIG, avocat à la Cour
4. - Activité sociale — G. SZULC
5. - Pourquoi faut-il appartenir à la Mutualité ? — I. PERSTUNSKI
6. - Discussion.
7. - Vote de la Résolution générale.
8. - Election du Comité directeur et de la Commission de contrôle.
9. - Projection d'un court métrage sur le fonctionnement des « Lauriers Roses » à Levens.

Seront présents à notre Assemblée : le Dr KAGANOFF, Président de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants juifs des deux guerres ; A. BRASLAVSKI, Président de l'U.G.E.V.R.E. ; A. GITTER (Lyon) ; A. GLOWICZOWER (St-Quentin) et KRICHÉR (Nancy).

L'ordre du jour étant très chargé, l'Assemblée commencera à l'heure prévue.



Notre
prix
littéraire
Maurice
Vanikoff

(Voir
en page 3).

Samedi 12 février 1966

DE 22 HEURES À L'AUBE

**BAL
ANNUEL
A LYON**

ORGANISE PAR

notre belle et
dynamique Section

M. ALEXANDRE SANGUINETTI

nouveau Ministre des Anciens Combattants

Le remaniement ministériel après les élections du Président de la République a entraîné un changement de titulaire du ministère des Anciens Combattants et victimes de guerre.

M. Jean Sainteny a céde sa place à M. Alexandre Sanguinetti.

Tout le monde se plaît à souligner que le ministre partant laissera le souvenir d'un ministre courtoi et que les associations ont trouvé tant auprès de lui même que des membres de son cabinet une audience compréhensive et accueillante. Les Anciens Combattants sont toutefois unanimes à constater que les excellentes pétitions de principe qu'il avait ennoncées n'ont

pas été toujours suivies des réalisations concrètes.

Quant au nouveau ministre, les Anciens Combattants ne peuvent oublier les termes d'une lettre alors qu'il était député, où il expliquait pourquoi, en toutes circonstances, il voterait les projets du gouvernement contre tous les amendements proposés en leur faveur.

Cependant, M. Sanguinetti, aussitôt installé, rue de Bellechasse, a exprimé son désir d'établir un dialogue avec les associations intéressées et en les recevant s'est montré attentif aux doléances des Anciens Combattants et victimes du nazisme.

Ceux-ci l'attendent à l'œuvre.

Alors que les dignitaires nazis continuent à recevoir leur pension dans l'intégralité les indemnités des victimes du nazisme - menacées

Le 14 décembre dernier, le C.R.I.F. se réunissait en une séance extraordinaire pour entendre une communication concernant la « réduction des indemnités allemandes aux victimes du nazisme ».

En effet, le 9 décembre, le Bundestag a adopté, sous prétexte de comprimer les dépenses de l'Etat, un projet de loi visant les victimes du nazisme bénéficiaires d'une indemnité.

Selon la version officielle il ne s'agirait que d'un ajournement de certains paiements; mais en réalité il est à craindre que Bonn, estimant que les monstrueux crimes appartiennent déjà à l'histoire, que la réhabilitation est faite, envisagerait par étape à revenir sur ses engagements d'indemnisation des victimes de la barbarie nazie.

Ce n'est pas un hasard si de plus en plus nombreuses sont les voix outre-Rhin proclamant que les

fours crématoires, les chambres à gaz n'avaient jamais existé et que l'extermination de six millions de juifs n'est qu'une légende inventée par les alliés.

Il est caractéristique que les économies prévues sur le dos des victimes ne touchent pas les anciens nazis, criminels de guerre dont les pensions continuent à être versées dans leur intégralité.

L'opinion doit être informée sur les menaces qui pèsent sur les victimes du nazisme bénéficiaires d'indemnités allemandes. Les organisations juives sont intervenues auprès du gouvernement de la R.F.A.; le C.R.I.F. est allé en délégation à l'ambassade allemande pour protester. Mais pour que ces démarches soient efficaces, pour que les Allemands reviennent sur leur scandaleuse décision, il faut une action unie et vigoureuse, une action publique de toutes les victimes du nazisme.

LE 5^e CONGRÈS DE LA F.I.R.

s'est déroulé du 9 au 12 Décembre
à BUDAPEST

Le V^e Congrès de la Fédération Internationale des Résistants (F.I.R.) s'est déroulé à Budapest du 9 au 12 décembre 1965. 175 délégués, 98 invités et observateurs, venus de 22 pays et représentant 68 associations de résistants et de victimes du nazisme, ont pris part à ses travaux.

Les discussions ont porté sur :

— Les dangers découlant du militarisme allemand, menaçant la paix mondiale, et que les efforts obstinés des militaristes ouest-allemands et des dirigeants de la République fédérale d'Allemagne en vue de l'obtention de l'arme atomique, rendent d'une actualité brûlante;

— La guerre du Vietnam, qui porte en elle le germe d'un conflit mondial, a été longuement évoquée. Une résolution considérant qu'il est urgent de mettre fin à une situation risquant d'engendrer un conflit généralisé, demandant au gouvernement des U.S.A. de cesser ses bombardements ainsi que toute intervention au Vietnam, et adjurant les anciens combattants américains de tout mettre en œuvre pour le rétablissement de la paix au Vietnam a été adoptée.

— Les tâches qui s'imposent aux résistants dans la lutte contre toutes les formes de résurrection du nazisme et du fascisme, de l'antisémitisme et du racisme, pour la sauvegarde de la paix et de la dignité humaine.

Ces problèmes et les questions qui s'y rapportent ont été exposés dans le rapport d'activité présenté au Congrès par Jean Toujas, secrétaire général de la F.I.R. et discutés dans les interventions des délégués au cours des séances plénaires. Le Congrès estima que la tâche essentielle de tous les résistants et victimes du fascisme doit être de regrouper et d'unir toutes les forces qui luttent et luttent contre la dictature nazi-fasciste, afin que ces forces unies puissent combattre plus efficacement pour la sauvegarde ou le rétablissement de la paix au service de laquelle des millions de camarades ont exposé ou donné leur vie.

A côté des questions politiques essentielles, les délégués et invités ont débattu des problèmes et des tâches spécifiques intéressant leurs organisations et pays respectifs.

En dehors des séances plénaires, les différents problèmes furent discutés par les commissions suivantes : commissions d'orientation, commission des droits, commission sociale, commission médico-sociale, commission culturelle, commission des statuts et commission des candidatures. Les conclusions finales et les propositions nécessaires furent soumises à l'approbation du Congrès.

Les organismes dirigeants de la F.I.R. furent élus en assemblée plénière d'après les propositions de la commission des candidatures. Le Sénateur, professeur Dr Ettore Tibaldi, jusqu'au Congrès précédent en fonction de la F.I.R., avait demandé, pour raisons de santé, à être relevé

de sa charge. Le Congrès décida de lui adresser une lettre de remerciements et de souhaits de prompt rétablissement, et élut à l'unanimité, pour le remplacer à la tête de la F.I.R., le Sénateur italien Ariaido Banfi, jusqu'alors membre du Conseil général de la Fédération.

Le nouveau président de la F.I.R., le Sénateur Ariaido Banfi, est né à Milan en 1913. Commandant du groupe « Justice et Liberté » pendant la lutte nationale italienne de libération, il appartient depuis 1958 au groupe socialiste (P.S.I.) du Sénat italien; il a occupé en outre la fonction de Sous-Sectaire d'Etat au ministère italien des Affaires Étrangères. Ariaido Banfi appartient à une famille antifasciste connue; son frère est mort à Gusen, camp secondaire du camp de concentration de Mauthausen. Il est vice-président de l'Association Nationale des Partisans Italiens (A.N.P.I.), membre de l'Association des Prisonniers Politiques Italiens Antifascistes (A.N.P.P.I.A.) et membre du Conseil de la Résistance nationale.

A l'unanimité également, furent élus les vice-présidents : Jacques Debû-Bridel, Albert Forcinal (France), Joseph Husek (Tchécoslovaquie), Włodzimierz Lechowicz (Pologne), Alexei Marssiez (Union Soviétique), le Dr Joseph Rossant (République fédérale allemande), Me André De Raet (Belgique), le Dr Ludwig Soswinski (Autriche), Georg Spielmann (République démocratique allemande), le Sénateur Umberto Terracini (Italie), Pierre Villon (France) et Swend Wagner (Danemark).

Au cours de ces dernières semaines, une vague d'actions terroristes s'est abattue sur les habitants de la République Fédérale. Ecrivains, artistes, hommes d'Eglise, syndicalistes, hommes politiques qui se sont prononcés en faveur de la détente ou simplement du progrès, sont victimes de lettres de menaces ou d'attaques, qui démontrent que l'esprit nazi est non seulement encore vivace, mais que ses protagonistes se sentent de nouveau suffisamment forts et soutenus pour passer à l'attaque.

Il fut procédé ensuite à l'élection des membres du Bureau et du Conseil général de la F.I.R. Le Bureau nouvellement constitué se réunit immédiatement après la dernière réunion plénière afin de désigner les membres du Secrétariat. Jean Toujas fut réélu secrétaire général, Gustav Alef-Bolkowiak secrétaire général adjoint. Une place est réservée pour un secrétaire italien qui sera élu à une prochaine réunion du Bureau. Theodor Heinisch fut élu trésorier.

A l'occasion du Congrès de la F.I.R., de nombreuses manifestations se déroulèrent à Budapest. Une exposition philatélique internationale de la Résistance fut ouverte dans les salons de l'Association des partisans hongrois. L'exposition « Peintres et sculpteurs hongrois contre le fascisme » s'ouvrit au cours d'une cérémonie à la Galerie nationale.

Une soirée comportant un programme artistique fut offerte aux congressistes dans les locaux du club central de l'armée populaire hongroise.

En conclusion du Congrès, une réception solennelle se déroula au Parlement hongrois : M. le Président du Conseil des ministres Gyula Kállai souhaita la bienvenue aux délégués et invités du V^e Congrès et rendit hommage à leur action. Au nom de la Fédération Internationale des Résistants, le président Banfi remercia le chef du gouvernement hongrois de l'accueil amical et chaleureux réservé aux congressistes à Budapest et de l'assistance accordée au Congrès par les services hongrois.

« Baurreau de Tulle » s'opposant au rappel de son passé nazi

L'Ancien général SS Lammerding est débouté de sa plainte en diffamation

L'un des plus dérisoires procès mettant en scène un criminel de guerre a trouvé le 18 janvier son épilogue devant la dixième chambre civile du tribunal du Land de Düsseldorf. L'ancien général SS Bernard Lammerding, qui commanda la division SS Das Reich, a été débouté de sa plainte contre le rédacteur d'une petite publication éditée par les victimes du régime nazi, Die Tat.

M. Stetzenbach, auteur de l'article incriminé, s'était en effet permis de rappeler que l'ancien général Lam-

merding avait été condamné à mort par un tribunal militaire français pour avoir assassiné un nombre indéterminé d'otages. Mal lui en prit : le bourreau de Tulle — car c'est de lui qu'il s'agit et les otages assassinés sont les quatre-vingt-neuf pendus en pleine ville — devenu un « honnête entrepreneur sans passé » de la ville de Düsseldorf, porta plainte pour diffamation.

Le tribunal a décidé qu'il lui faudrait prendre son parti de ces raps importuns car, pour les juges, l'entrepreneur Lammerding qui, le 9 juin 1944, commandait la division Das Reich lorsqu'elle passa à Tulle, semant la mort sur son passage, soit une seule et même personne. L'ancien général a donc vraiment été condamné à mort par un tribunal militaire de Bordeaux, et il a été l'objet d'une demande d'extradition de la part de la justice française.

Le tribunal de Düsseldorf n'a pas établi, paraît-il, avec certitude si l'ancien général avait ordonné les exécutions ou s'il en avait seulement « eu connaissance ». Il est vrai qu'on ne lui en demandait pas tant. Pour le moment, il aura tout de même fait œuvre utile, puisqu'il aura rappelé à l'opinion publique allemande le scandale permanent de l'impunité du plausible citoyen de Düsseldorf, Bernard Lammerding. (« Le Monde » du 20-1-66).



Inquiétante activité néo-nazie en Allemagne

MENACES CONTRE PISCATOR

Le célèbre metteur en scène, Erwin Piscator, a reçu des douzaines de lettres de menace, lui recommandant de quitter l'Allemagne ou de chercher un médecin à temps. Le crime de Piscator, aux yeux des nazis incorrigibles, est d'avoir mis en scène le drame sur Auschwitz : « L'enquête », de Peter Weiss. L'auteur a été également l'objet de menaces et de lettres injurieuses. D'autres lettres de la même veine ont été adressées à l'écrivain

Günter Grass, au journaliste Karl Silex, au député social-démocrate Peter Schultz et au maire de Berlin, M. Willi Brandt.

CROIX GAMMÉES TISSÉES

Le directeur du ballet de l'Opéra national bavarois, Heinz Rosen, est victime d'une grave crise de dépression. Rosen, qui est juif d'origine, avait reçu des serviettes de toilette sur lesquelles des croix gammées étaient tissées. A la suite du choc subi à la vue de

ces serviettes, Rosen a perdu l'usage de la parole et refuse toute alimentation. Rosen est le seul survivant d'une grande famille juive dont tous les autres membres ont été assassinés par les nazis.

TROUVE COMME UNE PASSOIRE

Les évêques et autres dignitaires de l'Eglise évangélique de l'Allemagne, qui se sont récemment prononcés en faveur d'une politique de compréhension réciproque avec la Pologne, reçoivent des lettres particulièrement révélatrices de l'esprit qui anime leurs auteurs. « Tu es un salaud », est-il dit dans l'une d'elles, adressée à un évêque, « tu seras trouvé comme une passoire ; le revolver est déjà chargé. Nous te liquiderons. » Un autre écrit : « Au lieu de prêcher en chaire vous devriez être pendu. Vous êtes un diable sous forme d'homme. » Dans une troisième lettre, on peut lire : « Si, une fois encore, vous mettez ces recommandations polonaises dans des journaux occidentaux, cela fera boum à vos portes. »

MOTS D'ORDRE NAZIS

La preuve qu'il ne s'agit pas là de quelques actions d'isolés ou de « fous », mais bien d'une campagne dirigée, de vaste envergure, est fournie par les inscriptions de plus en plus nombreuses qui apparaissent sur les murs de Berlin et de la République Fédérale et qui, accompagnés de croix gammées, revendentiquent : le « châtiment des traîtres, des communistes, des intellectuels ». Ce langage est connu : il était et est encore celui des éternels nostalgiques d'une barbarie, dont l'humanité s'est débarrassée au prix de grands sacrifices.

L'Antisémitisme en France

On a enregistré ces derniers temps des incidents antisémites dans un certain nombre de régions de France. Il s'agit là de faits troublants et qui don-

nent à penser. Serait-ce l'amorce d'une campagne organisée ?

C'est ainsi que s'exprime le dernier numéro d'Information en citant quelques exemples d'actes néo-nazis. Malheureusement des faits de ce genre se répètent impunément, et se multiplient.

Il faut exiger que le projet de loi tendant à réprimer l'antisémitisme soit enfin adopté par l'Assemblée nationale.

LILLE

Dans la nuit du samedi au dimanche 28 novembre, des individus non identifiés ont profané par des croix gammées la synagogue de la rue Auguste-Angelier à Lille.

CANNES

Le samedi 20 novembre, entre 11 h. 30 et 15 heures des inconnus se sont introduits dans les jardins de la synagogue, boulevard d'Alsace, et ont brisé les beaux vitraux encadrant le porche d'entrée de

l'édifice. Ces vitraux, fracassés vraisemblablement avec un outil mécanique, étaient de grande valeur, ayant été exécutés par un artiste italien de renom.

Cet acte de vandalisme a vivement ému la population.

AVIGNON

Plusieurs croix gammées ont été tracées à la craie sur les murs de la synagogue d'Avignon, accompagnant l'inscription : « Juifs, au four ».

LYON

En riposte à un appel à la jeunesse juive, lancé par le Hashomer Hatzair, un tract antisémite d'une virulence dingue des beaux jours du nazisme a été diffusé et collé sur les murs, annonçant notamment une manifestation qui devait se tenir le samedi 18 décembre, place des Terreaux. Grâce à la vigoureuse réaction de nombreuses organisations, cette manifestation a été empêchée.

APRÈS LE CONGRÈS DES S.S. À RENDSBURG

Comme nous l'avons annoncé dans le dernier numéro de « Notre Volonté », nous avons protesté contre la tenue du congrès des anciens S.S. à Rendsburg, en Allemagne Fédérale.

L'U.F.A.C. a transmis, en appuyant, notre protestation au ministre des Anciens Combattants. Le directeur du cabinet de ce Ministère de l'époque, M. Laborde, a adressé, à la suite de cette correspondance, la lettre suivante :

Par lettre du 9 novembre 1965, vous avez bien voulu me faire part de la motion adoptée par le Comité de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-

L'U.F.A.C. DE LA SEINE demande une réunion rapide pour résoudre le contentieux

Réuni le 12 janvier 1966 à son siège social, le Bureau de l'U.D. de l'U.F.A.C. de la Seine, après avoir fait l'analyse de la situation créée par les élections présidentielles et la mise en place du nouveau gouvernement.

— Considérant que les scrutins des 5 et 19 décembre attestent que nos revendications et l'action menée en leur faveur sont amplement justifiées.

— Que notre budget 1966 est un des plus mauvais que nous ayons connus depuis longtemps, de plus et en raison de cela, qu'il n'a pu être adopté que grâce à la procédure habituelle du vote bloqué.

— Que dès lors, conformément à la volonté du pays et afin de mettre un terme à une situation anormale, nous sommes en droit d'exiger que le contentieux qui nous oppose au gouvernement soit réexaminé au plus tôt.

Nous entendons par contentieux : les revendications inscrites dans le programme

du Comité National de Liaison, c'est-à-dire le rapport constant, la retraite du combattant, le plan quadriennal, la levée des formations, l'attribution de la carte du combattant aux anciens d'Algérie, la célébration du 8 mai et le maintien de l'Office.

Dès lors, l'U.D. de l'U.F.A.C. de la Seine demande qu'en vue d'étudier ces problèmes et de leur apporter d'équitables solutions, le ministre des anciens combattants puisse prendre l'initiative d'une réunion tripartite composée :

- des représentants de son ministère ;
- des parlementaires (Assemblée Nationale et Sénat) ;
- des représentants du Comité National de Liaison.

Le Bureau de l'U.D. de l'U.F.A.C. de la Seine s'engage à mettre tout en œuvre pour développer et renforcer l'unité d'action des anciens combattants et victimes de guerre, pour que l'année 1966 voit enfin la réalisation de leurs légitimes demandes.

NOTRE BAL ANNUEL AU PALAIS D'ORSAY a connu un grand succès



Notre 21^e Grand Bal Annuel qui a eu lieu le 24 décembre dernier au Palais d'Orsay a obtenu un succès éclatant. Tous les salons étaient archi-combles. Le succès a été aussi bien matériel que moral.

Si notre grande fête traditionnelle a bien réussi, nous le devons en premier lieu à tous nos militants qui se sont dévoués sans compter, aussi bien dans la vente des cartes d'entrée que dans la préparation de la grande tombola, mais aussi à la masse de

Notre Union crée un Prix littéraire MAURICE VANIKOFF

Depuis plus d'un an, notre Union, en élaborant le programme des célébrations du 20^e anniversaire de son existence, avait prévu, entre autres, la création d'un Prix littéraire annuel qui récompenserait l'œuvre qui mettra en relief la participation des Juifs de France, et plus particulièrement ceux d'origine étrangère, à la lutte contre le nazisme.

Ce projet est resté en suspens, en raison des tâches multiples que nous avions à résoudre au cours de cette période et plus particulièrement la réalisation et la mise en marche de notre Maison de Repos à Levens.

Aujourd'hui, après une année de fonctionnement des « Lauriers Roses » à un rythme normal, où les problèmes les plus sérieux ont été résolus, notre Comité a décidé de remettre à l'ordre du jour le problème en question.

Le Comité directeur qui s'est réuni le 18 janvier dernier, a fait sien, après une large discussion, le projet de la Commission concernant ce Prix.

Les termes de la proposition sont les suivants :

« L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, crée un Prix annuel de 3.000 francs pour l'auteur d'une œuvre (roman, document, recherche, etc.) qui fera ressortir directement ou indirectement la participation des Juifs dans la lutte contre le nazisme et leur contribution à la victoire des Alliés.

« Cet œuvre pourra être écrite en n'importe quelle langue, sans distinction du pays de l'auteur, à la condition toutefois qu'elle réponde aux conditions mentionnées plus haut.

« Le Comité a décidé de donner à ce Prix le nom de « Prix Maurice Vanikoff », pour les

grands mérites de ce dernier dans la lutte contre l'antisémitisme.

« Maurice Vanikoff, qui a été jusqu'à la fin de sa vie (31 mars 1961), président de la Fédération qui groupe toutes les Associations d'Anciens Combattants des deux guerres, était lui-même un engagé volontaire de la première guerre mondiale et participa activement à la Résistance au cours de la dernière guerre. Il écrivit, en outre, un livre sur Pétain où il fit ressortir, en s'appuyant sur des documents irréfutables, la collaboration du Maréchal de Vichy avec l'occupant, dans la persécution des Juifs de France.

« Son nom mérite donc d'être

honoré, et notre Union accomplitra ainsi une noble mission ».

Notre Commission s'occupe actuellement de la constitution du Jury qui sera constitué d'écrivains et de personnalités du monde combattant.

Nous espérons donner des détails, aussi bien quant à la composition du Jury que sur le règlement, dans notre prochain numéro.

M. PAUL MANET
Président de l'U.F.A.C.
Commandeur
de la Légion d'Honneur



C'est avec plaisir que nous avons appris que notre ami M. Paul MANET, Président de l'U.F.A.C., venait d'être promu, au titre du Ministère des Anciens Combattants et victimes de guerre, commandeur de la Légion d'Honneur.

Nous avons adressé à cette occasion, nos chaleureuses félicitations au Président de l'U.F.A.C.

LE DECES DE VINCENT AURIOL ANCIEN PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Le décès de Vincent AURIOL, ancien Président de la République Française a plongé dans le deuil le monde ancien combattant.

Vincent AURIOL combattant de la première heure contre l'occupant hitlérien et ses collaborateurs, a voté en 1940, lors de la réunion de l'Assemblée Nationale à Vichy, contre les pleins pouvoirs à Pétain. Il participa activement à la résistance en zone sur et en 1943 regagna Londres.

Après la victoire il est le premier Président de la quatrième République. S'opposant toujours à tout réarmement de l'Allemagne, il fit en 1959 une brillante intervention devant le Congrès de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants dont il fut président d'honneur, appuyant la position de la F.M.A.C. demandant « le désarmement général, progressif et contrôlé ».

Rappelons que le Président Vincent AURIOL a reçu le 16 novembre 1948 à l'Elysée, une délégation de notre Union et a répondu avec chaleur à notre invitation de présider le comité d'honneur et de se faire représenter à la grande manifestation du 8 décembre de la même année à l'occasion de l'inauguration de notre Monument à Bagneux.

Que Mme Vincent AURIOL et sa famille trouvent ici l'expression de respectueuses condoléances de tous les Anciens Combattants et engagés volontaires juifs qui les assurent de leur profonde estime.

NOS VOEUX

Nous adressons nos vives félicitations à notre camarade SAMACHER et à sa femme, à l'occasion du mariage de leur fils Robert avec Mlle Rachel GOLDBLUM.

Tous nos vœux aux jeunes époux.

Toutes nos félicitations à notre camarade ORZECHOWSKI et Madame, pour le mariage de leur fille Nicole avec M. Alain GOLDENBERG.

Nous adressons aux jeunes mariés tous nos vœux de bonheur.

Nos meilleurs vœux à notre camarade et madame MORENO, à l'occasion du mariage de leur fille Suzanne avec M. William SCHMOUCHELER.

Que notre amie Madame WAINER touche ici nos chaleureuses félicitations à l'occasion du mariage de sa fille Edith avec M. Robert WEINBERGER.

Nous exprimons nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur à notre camarade et Mme GASMAN à l'occasion du mariage de leur fille Madeleine avec M. Henri Bouchecha.

nos adhérents et aux amis de notre Union qui ont répondu, comme toujours, à notre appel.

La photo d'en haut représente une partie du grand salon où se déroula le programme artistique avec l'orchestre de Fernand FRANK et celle du bas, une partie de la salle de danse où la jeunesse s'amusa et dansa jusqu'à l'aube au rythme de l'orchestre Jack ARY.

► PREMIER ANNIVERSAIRE DES LAURIERS ROSES

L'ÉCHO DANS LA PRESSE NICOISE

La presse régionale a consacré une large place dans ses colonnes pour rendre compte de la rencontre du 23 janvier à Levens organisée pour marquer la date du premier anniversaire des « Lauriers Roses ». Nous publions ici quelques extraits de ces reportages.

LE PATRIOTE

Depuis un an, Levens peut s'enorgueillir de posséder en ses murs le magnifique établissement « Les Lauriers Roses », la maison de repos de l'Union nationale des anciens combattants.

Erigée dans un cadre agréable, dans un style sobre mais coûteux, ses installations n'ont rien à envier à un hôtel de grand standing.

On fêtait, hier, l'anniversaire de cette installation dans le charmant village, où le soleil inondait le jardin de la maison de repos.

Depuis un an, plus de six cents personnes se sont reposées, au vrai sens du terme, physiquement et moralement.

Pourtant, ce que les anciens combattants emportent de ce séjour, c'est le souvenir d'une fraternité extraordinaire, d'une cohabitation sans problème.

Cette rénovation de l'esprit, mais aussi du cœur, entre pour beaucoup dans la convalescence.

NICE-MATIN

A l'occasion du premier anniversaire de l'inauguration de la maison de repos « Les Lauriers Roses » à Levens, l'U.E.V.A.C.J. (Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-45), organisait hier une réunion amicale, suivie d'un banquet, dans le cadre agréable de leur maison.

Les visiteurs purent constater le grand succès qu'a connu

Une partie de nos invités photographiés dans le Parc avant de se mettre à table.

Les convalescents à table dans la magnifique salle à manger.

Poème d'un convalescent

Féérique jaillit-elle au milieu de la verdure
Ayant pour fierté, le silence, le calme, l'air pur.
De temps en temps s'élève le chant du rossignol,
Et le beau gazon fleuri parsème tout le sol.
Le soleil, de mille rayons dorés,
Arrose avec amour les lauriers,
Qui, roses d'émotion, embellissent le jardin.
Le remplissent et l'ornent sous le ciel serein.
« Les Lauriers Roses », Maison de repos, de vie
Est le symbole de cette camaraderie,
Que l'on recherche et que l'on finit de trouver,
A Levens ! pays de merveilles et de beauté.

SLOGEN.

Pour visiter notre Maison

De plus en plus nombreux sont des amis qui viennent, de toute la France, visiter notre Maison de Repos, pour admirer la belle réalisation de notre Union.

Néanmoins, ces visites, si elles n'étaient pas réglementées, gêneraient le fonctionnement normal de la Maison, au

préjudice des convalescents.

La Direction a donc décidé de n'autoriser les visites que de 15 à 18 heures, tous les jours.

Nous prions donc instamment nos amis de se conformer à ce règlement et nous les en remercions à l'avance.

LA RENCONTRE DU 23 JANVIER A LEVENS

ENE dimanche 23 janvier 1966, Levens vit son ciel, la veille encore gris et pluvieux, se colorer d'un bleu intense et le soleil doré toutes choses de ses rayons comme au plus chaud de l'été.

Ainsi s'annonçait, sous d'heureux auspices, cette journée que l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs avait choisie pour commémorer la première anniversaire de l'inauguration de la Maison de Repos « Les Lauriers Roses ».

A l'heure de midi, presque tous les invités sont là. Un apéritif d'honneur, pris dans la salle de jeux, avec les convalescents de la Maison, permettait d'insister sur l'ambiance d'amitié, sur la chaleur humaine qui règne au sein des « Lauriers Roses », où des personnes de tous âges, de tous les milieux et de diverses communautés religieuses (juive, protestante et catholique) cohabitent dans la plus parfaite harmonie.

Il convient surtout d'insister sur l'ambiance d'amitié, sur la chaleur humaine qui règne au sein des « Lauriers Roses », où des personnes de tous âges, de tous les milieux et de diverses communautés religieuses (juive, protestante et catholique) cohabitent dans la plus parfaite harmonie.

Depuis un an, Levens peut s'enorgueillir de posséder en ses murs le magnifique établissement « Les Lauriers Roses », la maison de repos de l'Union nationale des anciens combattants.

Érigée dans un cadre agréable, dans un style sobre mais coûteux, ses installations n'ont rien à envier à un hôtel de grand standing.

On fêtait, hier, l'anniversaire de cette installation dans le charmant village, où le soleil inondait le jardin de la maison de repos.

Depuis un an, plus de six cents personnes se sont reposées, au vrai sens du terme, physiquement et moralement.

Pourtant, ce que les anciens combattants emportent de ce séjour, c'est le souvenir d'une fraternité extraordinaire, d'une cohabitation sans problème.

Cette rénovation de l'esprit, mais aussi du cœur, entre pour beaucoup dans la convalescence.

Il convient surtout d'insister sur l'ambiance d'amitié, sur la chaleur humaine qui règne au sein des « Lauriers Roses », où des personnes de tous âges, de tous les milieux et de diverses communautés religieuses (juive, protestante et catholique) cohabitent dans la plus parfaite harmonie.

Depuis un an, Levens peut s'enorgueillir de posséder en ses murs le magnifique établissement « Les Lauriers Roses », la maison de repos de l'Union nationale des anciens combattants.

Érigée dans un cadre agréable, dans un style sobre mais coûteux, ses installations n'ont rien à envier à un hôtel de grand standing.

On fêtait, hier, l'anniversaire de cette installation dans le charmant village, où le soleil inondait le jardin de la maison de repos.

Depuis un an, plus de six cents personnes se sont reposées, au vrai sens du terme, physiquement et moralement.

Pourtant, ce que les anciens combattants emportent de ce séjour, c'est le souvenir d'une fraternité extraordinaire, d'une cohabitation sans problème.

Cette rénovation de l'esprit, mais aussi du cœur, entre pour beaucoup dans la convalescence.

Il convient surtout d'insister sur l'ambiance d'amitié, sur la chaleur humaine qui règne au sein des « Lauriers Roses », où des personnes de tous âges, de tous les milieux et de diverses communautés religieuses (juive, protestante et catholique) cohabitent dans la plus parfaite harmonie.

Depuis un an, Levens peut s'enorgueillir de posséder en ses murs le magnifique établissement « Les Lauriers Roses », la maison de repos de l'Union nationale des anciens combattants.

Érigée dans un cadre agréable, dans un style sobre mais coûteux, ses installations n'ont rien à envier à un hôtel de grand standing.

On fêtait, hier, l'anniversaire de cette installation dans le charmant village, où le soleil inondait le jardin de la maison de repos.

Depuis un an, plus de six cents personnes se sont reposées, au vrai sens du terme, physiquement et moralement.

Pourtant, ce que les anciens combattants emportent de ce séjour, c'est le souvenir d'une fraternité extraordinaire, d'une cohabitation sans problème.

Il convient surtout d'insister sur l'ambiance d'amitié, sur la chaleur humaine qui règne au sein des « Lauriers Roses », où des personnes de tous âges, de tous les milieux et de diverses communautés religieuses (juive, protestante et catholique) cohabitent dans la plus parfaite harmonie.

Depuis un an, Levens peut s'enorgueillir de posséder en ses murs le magnifique établissement « Les Lauriers Roses », la maison de repos de l'Union nationale des anciens combattants.

Érigée dans un cadre agréable, dans un style sobre mais coûteux, ses installations n'ont rien à envier à un hôtel de grand standing.

On fêtait, hier, l'anniversaire de cette installation dans le charmant village, où le soleil inondait le jardin de la maison de repos.

Depuis un an, plus de six cents personnes se sont reposées, au vrai sens du terme, physiquement et moralement.

Pourtant, ce que les anciens combattants emportent de ce séjour, c'est le souvenir d'une fraternité extraordinaire, d'une cohabitation sans problème.

Il convient surtout d'insister sur l'ambiance d'amitié, sur la chaleur humaine qui règne au sein des « Lauriers Roses », où des personnes de tous âges, de tous les milieux et de diverses communautés religieuses (juive, protestante et catholique) cohabitent dans la plus parfaite harmonie.

Depuis un an, Levens peut s'enorgueillir de posséder en ses murs le magnifique établissement « Les Lauriers Roses », la maison de repos de l'Union nationale des anciens combattants.

Érigée dans un cadre agréable, dans un style sobre mais coûteux, ses installations n'ont rien à envier à un hôtel de grand standing.

On fêtait, hier, l'anniversaire de cette installation dans le charmant village, où le soleil inondait le jardin de la maison de repos.

Depuis un an, plus de six cents personnes se sont reposées, au vrai sens du terme, physiquement et moralement.

Pourtant, ce que les anciens combattants emportent de ce séjour, c'est le souvenir d'une fraternité extraordinaire, d'une cohabitation sans problème.

Il convient surtout d'insister sur l'ambiance d'amitié, sur la chaleur humaine qui règne au sein des « Lauriers Roses », où des personnes de tous âges, de tous les milieux et de diverses communautés religieuses (juive, protestante et catholique) cohabitent dans la plus parfaite harmonie.

Depuis un an, Levens peut s'enorgueillir de posséder en ses murs le magnifique établissement « Les Lauriers Roses », la maison de repos de l'Union nationale des anciens combattants.

Érigée dans un cadre agréable, dans un style sobre mais coûteux, ses installations n'ont rien à envier à un hôtel de grand standing.

On fêtait, hier, l'anniversaire de cette installation dans le charmant village, où le soleil inondait le jardin de la maison de repos.

Depuis un an, plus de six cents personnes se sont reposées, au vrai sens du terme, physiquement et moralement.

Pourtant, ce que les anciens combattants emportent de ce séjour, c'est le souvenir d'une fraternité extraordinaire, d'une cohabitation sans problème.

Il convient surtout d'insister sur l'ambiance d'amitié, sur la chaleur humaine qui règne au sein des « Lauriers Roses », où des personnes de tous âges, de tous les milieux et de diverses communautés religieuses (juive, protestante et catholique) cohabitent dans la plus parfaite harmonie.

Depuis un an, Levens peut s'enorgueillir de posséder en ses murs le magnifique établissement « Les Lauriers Roses », la maison de repos de l'Union nationale des anciens combattants.

Érigée dans un cadre agréable, dans un style sobre mais coûteux, ses installations n'ont rien à envier à un hôtel de grand standing.

On fêtait, hier, l'anniversaire de cette installation dans le charmant village, où le soleil inondait le jardin de la maison de repos.

Depuis un an, plus de six cents personnes se sont reposées, au vrai sens du terme, physiquement et moralement.

Pourtant, ce que les anciens combattants emportent de ce séjour, c'est le souvenir d'une fraternité extraordinaire, d'une cohabitation sans problème.

Il convient surtout d'insister sur l'ambiance d'amitié, sur la chaleur humaine qui règne au sein des « Lauriers Roses », où des personnes de tous âges, de tous les milieux et de diverses communautés religieuses (juive, protestante et catholique) cohabitent dans la plus parfaite harmonie.

Depuis un an, Levens peut s'enorgueillir de posséder en ses murs le magnifique établissement « Les Lauriers Roses », la maison de repos de l'Union nationale des anciens combattants.

Érigée dans un cadre agréable, dans un style sobre mais coûteux, ses installations n'ont rien à envier à un hôtel de grand standing.

On fêtait, hier, l'anniversaire de cette installation dans le charmant village, où le soleil inondait le jardin de la maison de repos.

Depuis un an, plus de six cents personnes se sont reposées, au vrai sens du terme, physiquement et moralement.

Pourtant, ce que les anciens combattants emportent de ce séjour, c'est le souvenir d'une fraternité extraordinaire, d'une cohabitation sans problème.

Il convient surtout d'insister sur l'ambiance d'amitié, sur la chaleur humaine qui règne au sein des « Lauriers Roses », où des personnes de tous âges, de tous les milieux et de diverses communautés religieuses (juive, protestante et catholique) cohabitent dans la plus parfaite harmonie.

Depuis un an, Levens peut s'enorgueillir de posséder en ses murs le magnifique établissement « Les Lauriers Roses », la maison de repos de l'Union nationale des anciens combattants.

Érigée dans un cadre agréable, dans un style sobre mais coûteux, ses installations n'ont rien à envier à un hôtel de grand standing.

On fêtait, hier, l'anniversaire de cette installation dans le charmant village, où le soleil inondait le jardin de la maison de repos.

Depuis un an, plus de six cents personnes se sont reposées, au vrai sens du terme, physiquement et moralement.

Pourtant, ce que les anciens combattants emportent de ce séjour, c'est le souvenir d'une fraternité extraordinaire, d'une cohabitation sans problème.

Il convient surtout d'insister sur l'ambiance d'amitié, sur la chaleur humaine qui règne au sein des « Lauriers Roses », où des personnes de tous âges, de tous les milieux et de diverses communautés religieuses (juive, protestante et catholique) cohabitent dans la plus parfaite harmonie.

Depuis un an, Levens peut s'enorgueillir de posséder en ses murs le magnifique établissement « Les Lauriers Roses », la maison de repos de l'Union nationale des anciens combattants.

Érigée dans un cadre agréable, dans un style sobre mais coûteux, ses installations n'ont rien à envier à un hôtel de grand standing.

On fêtait, hier, l'anniversaire de cette installation dans le charmant village, où le soleil inondait le jardin de la maison de repos.

Depuis un an, plus de six cents personnes se sont reposées, au vrai sens du terme, physiquement et moralement.

Pourtant, ce que les anciens combattants emportent de ce séjour, c'est le souvenir d'une fraternité extraordinaire, d'une cohabitation sans problème.

Il convient surtout d'insister sur l'ambiance d'amitié, sur la chaleur humaine qui règne au sein des « Lauriers Roses », où des personnes de tous âges, de tous les milieux et de diverses communautés religieuses (juive, protestante et catholique) cohabitent dans la plus parfaite harmonie.

Depuis un an, Levens peut s'enorgueillir de posséder en ses murs le magnifique établissement « Les Lauriers Roses », la maison de repos de l'Union nationale des anciens combattants.

Érigée dans un cadre agréable, dans un style sobre mais coûteux, ses installations n'ont rien à envier à un hôtel de grand standing.

On fêtait, hier, l'anniversaire de cette installation dans le charmant village, où le soleil inondait le jardin de la maison de repos.

Depuis un an, plus de six cents personnes se sont reposées, au vrai sens du terme, physiquement et moralement.

Pourtant, ce que les anciens combattants emportent de ce séjour, c'est le souvenir d'une fraternité extraordinaire, d'une cohabitation sans problème.

Il convient surtout d'insister sur l'ambiance d'amitié, sur la chaleur humaine qui règne au sein des « Lauriers Roses », où des personnes de tous âges, de tous les milieux et de diverses communautés religieuses (juive, protestante et catholique) cohabitent dans la plus parfaite harmonie.

Depuis un an, Levens peut s'enorgueillir de posséder en ses murs le magnifique établissement « Les Lauriers Roses », la maison de repos de l'Union nationale des anciens combattants.

Érigée dans un cadre agréable, dans un style sobre mais coûteux, ses installations n'ont rien à envier à un hôtel de grand standing.

On fêtait, hier, l'anniversaire de cette installation dans le charmant village, où le soleil inondait le jardin de la maison de repos.

Ce que vous devez savoir

RAPPORT CONSTANT

Le principe du rapport constant a été établi par la loi du 27 février 1948 et avait pour but de revaloriser les pensions dans la même proportion que les traitements des fonctionnaires en vue de maintenir leurs pouvoirs d'achat.

Mais il convenait d'abord de rétablir la parité qui existait avant-guerre entre ces deux éléments; c'est ainsi que fut choisie la référence à « l'huissier de ministre de première classe » dont le traitement était égal, en 1937, à la pension d'un invalide de l'allocation spéciale aux grands invalides n° 4 et de l'allocation spéciale aux grands mutilés.

Enfin, l'article 2 de la loi du 31 décembre 1953 remplaça la référence à l'huissier par la référence à l'indice 170 net (190 brut) parce que c'était l'indice de fin de carrière de l'huissier.

En conséquence, l'article L. 8 bis du Code des Pensions militaires d'invalidité se trouve ainsi rédigé :

« Le taux des Pensions militaires d'invalidité et de leurs accessoires est établi en fonction d'un indice de pension dont le point est égal à 1/1000 du traitement brut d'activité afférent à l'indice 170 net (190 brut) tel qu'il est défini en application du décret n° 48-1108 du 10-7-1948 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat relevant du régime général des retraites. »

Le système a fonctionné jusqu'en 1962, mais le décret du 26-5-1962 a modifié la carrière des huissiers.

En effet, depuis cette date, les huissiers peuvent accéder au choix à l'indice 210 brut dans la limite de 25% des effectifs du corps.

Dans ces conditions, nous affirmons que la référence du rapport constant devrait être portée à l'indice 210 brut (au lieu de 190 brut même s'il est nécessaire à cette fin de modifier le texte de l'article L. 8 bis).

Outre ces motifs d'équité, il faut préciser les fondements essentiels de cette revendication :

1^e L'établissement de la parité avec l'huissier de première classe est le premier

principe du rapport constant, on a choisi ce grade et non un autre pour rétablir la situation qui existait en 1937.

2^e Le deuxième principe est la variation équivalente à celle des traitements des fonctionnaires mais son application aurait été aussi bien assurée avec n'importe quel indice et n'est donc pas liée avec la référence à l'indice 190 brut.

Or, nous disons que la parité instituée en 1953 n'est plus respectée.

L'huissier de ministre « moyen sous tous les rapports » terminait sa carrière à 190 brut en 1953; il atteint aujourd'hui l'indice 210 brut.

Dans tous les corps normalement constitués, un pourcentage de 25% est suffisant pour que tous les membres arrivent à la fin de carrière même s'il est nécessaire de bénéficier d'un choix.

Le fait que les huissiers sont, pour diverses raisons, classés en haut de leur échelle

et risquent ainsi de ne pas profiter du décret du 26 mai 1962, justifie simplement un aménagement des conditions de promotion afin d'égaliser leur chances d'avancement avec celles d'autres catégories de fonctionnaires, mais ne peut être opposé aux anciens combattants et victimes de guerre.

Enfin, l'accession à l'indice 210 brut n'est pas liée à une modification de la qualification ni de la nature des tâches des huissiers, mais constitue un simple reclassement un rattrapage par rapport à une situation antérieure qui s'était détériorée au fil des ans.

Le calcul de la valeur du point de pension partant de l'indice 210 brut (au lieu de 190 brut) constituerait donc un rétablissement de la parité avec l'huissier de ministre, comme l'a voulu le législateur en instituant le rapport constant.

LEVÉE PROVISOIRE DES FORCLUSIONS POUR LES DÉPORTÉS ET INTERNES

A Journal Officiel du 4 décembre 1965 a été publié le décret n° 65-1055 du 3-12-1965 accordant un nouveau délai d'un an pour le dépôt des demandes de cartes de déporté résistant, d'interné résistant, de déporté politique, d'interné politique.

Les demandes d'attribution de ces cartes sont donc recevables, par les Directions interdépartementales des Anciens combattants, jusqu'au 1^{er} janvier 1967.

Cependant, il est à noter que l'article 2 dudit décret précise que cette disposition n'est applicable qu'aux personnes qui n'ont jamais sollicité la reconnaissance de l'une ou l'autre des qualités précitées.

Certes, cette mesure présente un certain intérêt pour les déportés et internés qui n'avaient pas encore sollicité la reconnaissance de leur titre.

Mais elle ne règle pas le problème des « forclusions » dans son ensemble.

En effet, ces dispositions n'ont qu'un caractère provisoire en ce qui concerne les déportés et internés, et laissent subsister cette inique forclusion à l'encontre des demandes de cartes de Combattant volontaire de la Résistance, de réfractaire et de S.T.O.

En tout esprit de justice et du respect des droits, la levée définitive de toutes les forclusions s'impose.

NOS PEINES

J. JAWORSKI n'est plus



LE RACHAT DES PETITES PENSIONS

Si l'on considère le prochain budget des anciens combattants il n'y a nul besoin d'être doué d'une seconde vue pour s'apercevoir combien nos droits, laborieusement acquis, sont encore menacés malgré leur légitimité.

Dans les projets du Ministère des Anciens Combattants, pour équilibrer des crédits singulièrement réduits, l'un d'entre eux est particulièrement permis.

C'est celui du rachat des petites pensions d'invalidité.

Ce projet, présenté insidieusement sous prétexte d'offrir un avantage fallacieux, peut tromper un certain nombre de victimes de la guerre et de la captivité.

Il consiste à offrir un capital aux titulaires d'une pension d'invalidité, à la place de la rente qu'ils perçoivent trimestriellement. Cette somme, versée une fois pour toutes, serait calculée suivant le montant de la pension et l'âge du pensionné.

Cette manière de procéder est habituelle aux Compagnies d'assurances qui préfèrent, en cas d'accident et à leur avantage, offrir un capital plutôt qu'une rente à la victime qu'ils sont obligés d'indemniser.

Le Ministère des Anciens Combattants étendrait ainsi ce système légal, appliqué aux accidentés du travail atteints d'une incapacité partielle et permanente.

Le taux maximum des pensions de guerre soumises à rachat n'est pas

encore fixé, sans doute s'agirait-il de petites pensions égales ou inférieures à 20, 30, 40 ou 50 % ?

Mais ce qui est grave et dangereux, c'est qu'un certain nombre de pensionnés, poussés par un besoin immédiat d'argent, peuvent se laisser tenter devant la somme qui leur sera proposée.

En effet, il est bien entendu que le capital versé une fois pour toutes l'invalidé de guerre n'a plus la possibilité, dans le cas où son invalidité s'aggraverait, de présenter une demande de révision de son taux d'invalidité, autrement dit, il perd tous ses droits.

Or, nul n'ignore que les invalidités dites « définitives » ne s'améliorent jamais, mais au contraire, l'âge cédant, tendent toutes plus ou moins à s'aggraver.

Cet état de chose a été, hélas ! constaté par nos pères, les anciens de 14-18 et nous-mêmes qui étions en pleine jeunesse, en 39, le constatons chaque jour davantage.

Je ne citerai, pour vous montrer le danger que présente ce projet, que le cas de notre camarade X... (pour ne pas le nommer) qui, titulaire d'une pension de 10% depuis 1945, a obtenu récemment et de la façon la plus régulière, après expertise médicale et avec l'aide d'un de nos dévoués camarades avocat de l'Association, une décision du Tribunal des Pensions lui octroyant une invalidité de 90% et la pension afférente.

Enfin, il ne faut pas oublier, malgré les dires et écrits de M. le Ministre des Finances, sur la stabilité de notre monnaie, que l'inflation, qu'on le veuille ou non, est constante. Rien n'est moins sûr que le franc actuel, même lourd, donne le même pouvoir d'achat dans quelques années, alors que la pension sera obligatoirement revalorisée, même si le rapport constant continue à être violé par des artifices peu honorables pour ceux qui les emploient.

C'est pourquoi il est de notre devoir d'informer les pensionnés invalides de guerre sur le risque qu'ils prendraient en acceptant le rachat de leur pension, et notre Association, dont la vocation est de défendre les intérêts de nos camarades victimes de guerre, se doit de les mettre en garde.

(Le Front de Barbelés)
A. TATAT.

VŒUX REÇUS par notre Union

A l'occasion de la Nouvelle Année nous avons reçu de nombreux voeux aussi bien d'organisations, des personnalités que des membres de notre Union ou encore des anciens de Levens. Faute de place nous nous excusons de ne pouvoir en publier que quelques-uns seulement.

MM. Paul MANET, Président de l'U.F.A.C.

Pierre PARAF, Président du M.R.A.P.

Dr MODIANO, Président du C.R.I.F.

André TOURNE, Président de l'A.R.A.C.

Fournier BOQUET, Secrétaire général de l'A.N.A.C.R.

Le Bureau Exécutif de l'U.G.E.V.R.E.

A. GITTNER, Président des A.C. Juifs de Lyon.

A. GLOWICZOWER, Président des A.C. Juifs de St-Quentin.

M. GRINBERG, Secrétaire de l'Association des Combattants P.G. de la Seine.

F. ZANCA, Secrétaire général de l'U.G.E.V.R.E.

Dr FLAVIER, Médecin des « Lauriers Roses ».

R. BERCOVICI, Président des E.V.C.J. de 1914-18.

P. BLANCHET, Président de l'Amicale des Anc. de Levens.

Notre Comité exprime ses sincères condoléances à la famille JAWORSKI cruellement frappée par la disparition de notre regretté camarade Joseph JAWORSKI, membre de la Commission de Contrôle de notre Union depuis de longues années.

*

Nous présentons à Mme WEKSLER et à sa famille endeuillée par la mort de son époux et père Maurice WEKSLER, membre dévoué de notre Union, nos condoléances les plus sincères.

*

A notre camarade Abraham HERSCOVIC, cruellement frappé par la mort de son épouse, nous exprimons nos condoléances les plus fraternelles.

*

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille de notre regretté camarade Simon BRAUN, décédé après une longue et pénible maladie.

*

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de notre camarade Wolf SPODEK.

*

Nous adressons nos vives condoléances à la famille de notre camarade David ZELWER, cruellement éprouvée par sa brusque disparition.

Les 23 et 24 Avril 1966, à LYON Congrès National de l'U.G.E.V.R.E.

Le Bureau de notre Fédération a décidé de tenir son Congrès les 23 et 24 avril prochain à Lyon.

Nos amis de l'Association des Anciens Combattants Juifs, Arméniens et Garibaldiens de cette ville ont bien voulu en assumer l'organisation sur le plan local.

Nous aurons à définir et à nous entretenir sur d'importantes questions telles que l'union de tous les Anciens Combattants d'origine étrangère qui, encore à ce jour, n'ont pu unir leur effort dans

leurs diverses activités, les revendications des Anciens Combattants, la défense de leurs droits moraux et matériels, ainsi que la défense de la paix.

Le Congrès s'inspirera des motions et des revendications défendues par l'U.F.A.C. et aura certainement à présenter à l'Union Française des Anciens Combattants des suggestions et revendications particulières intéressant surtout les Anciens Combattants d'origine étrangère.

Le Bureau de l'U.G.E.V.R.E. demande à toutes les associa-

tions adhérentes de nommer leurs délégués pour que toutes les dispositions soient prises et d'étudier les propositions que ceux-ci pourront soumettre.

Nous sommes convaincus que la grande Union des Anciens Combattants Juifs participera en nombre imposant à notre Congrès et apportera sa contribution à la ligne de conduite de l'U.G.E.V.R.E.

F. ZANCA,
secrétaire général

DIMANCHE 5 JUIN, A 10 H. 30
AU CIMETIERE DE BAGNEUX
CEREMONIE ANNUELLE
DU SOUVENIR

Sous le haut patronnage
du Ministre des Anciens Combattants



Comme chaque année, les Anciens Combattants Volontaires Juifs, les familles des camarades disparus, les représentants des organisations et de nombreux Juifs de Paris viendront le 5 juin au cimetière de Bagneux rendre hommage, devant le beau Monument érigé par les survivants, à la glorieuse mémoire de ceux qui ont fait le sacrifice suprême de leur vie pour libérer la France et l'Europe de la peste nazie, pour l'honneur de notre peuple, pour que jamais plus nos enfants ne connaissent ni les horreurs d'une guerre, ni la folie de haine raciale.

La date choisie pour notre cérémonie traditionnelle se situe dans la courte et sanglante période de la fin du printemps 1940, au cours de laquelle les unités étrangères, qui comptaient dans leurs rangs des dizaines de milliers de Juifs, ressortissants de tous les pays d'Europe, étaient engagées dans la Bataille que la France livrait à l'envahisseur pour lui barrer la route de Paris.

En participant en masse à notre cérémonie commémorative, les Juifs de Paris rendront en même temps hommage à la mémoire de tous les combattants juifs de toutes les armées alliées, avec ou sans uniforme, à nos glorieux frères — les insurgés du ghetto de Varsovie, à ceux de la brigade Juive de Palestine, précurseurs des luttes héroïques de la Hagana, couronnées par la fondation de l'Etat d'Israël.

A eux tous va notre pensée pieuse. Qu'ils dorment en paix...

Leur camarades veillent et montent la garde.

Joseph FRIDMAN

Le 9 Mars dernier à Lancry
Notre Assemblée Générale
a connu un vif succès
(voir compte rendu
en pages 4 et 5)

Vous répondrez largement à notre appel

Comme tous les ans vous recevez, Chers Camarades, des cartes de soutien que nous éditons au profit de notre travail social.

Vous savez que ces cartes donnent droit à la participation de la tombola com-

portant divers lots de valeur, dont des voyages en Israël, en Pologne, en Tchécoslovaquie, plusieurs voyages à Levens, télésieurs, magnétophones, etc...

Le tirage de cette tombola aura lieu en public au

AVRIL 1966 — N° 107

BIMESTRIEL

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-10^e - Tél.: 607.49.26

LES 14 ET 15
MAI
A LYON
CONGRÈS
DE
L'U.G.E.V.R.E.

UNE DELEGATION DE NOTRE UNION REÇUE PAR M. ALEXANDRE SANGUINETTI MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS

Le 17 mars dernier, une délégation de notre Union a été reçue par M. Alexandre SANGUINETTI, Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. La délégation était composée de nos camarades Isi BLUM, S. APPEL, I. PERSTUNSKI et L. SALAMON.

Au cours de l'audience, qui se déroula dans une at-

mosphère de compréhension, la délégation, après avoir donné quelques informations sur l'origine de notre organisation et les caractéristiques essentielles de son activité, a exposé au Ministre quelques problèmes qui intéressent particulièrement les anciens combattants et victimes du nazisme juifs.

Elle a demandé notamment que le Ministre veuille bien examiner le cas des anciens Prisonniers de Guerre français ayant subi des persécutions raciales dans les stalags, pour lesquels notre Union avait demandé une indemnisation dans le cadre des accords franco-allemands de juillet 1960.

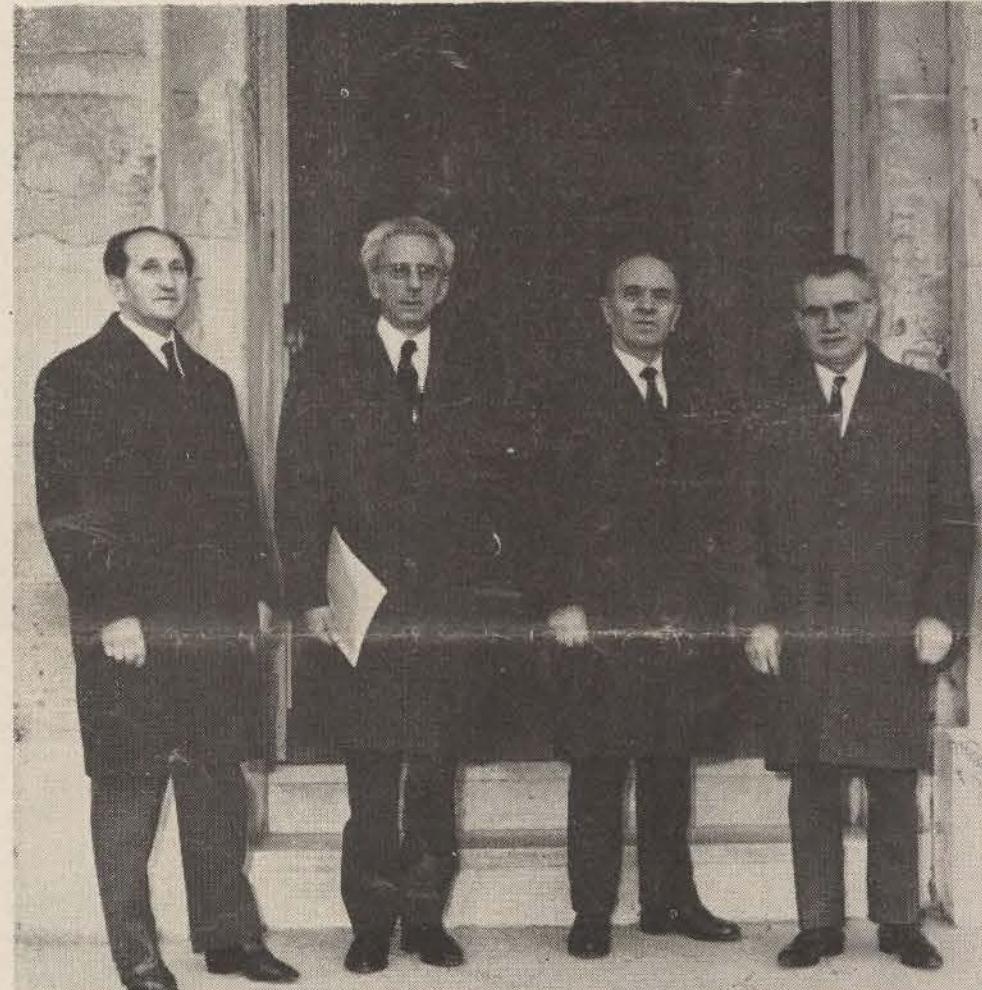
La délégation a également attiré l'attention du Ministre sur la question des jeunes gens ne pouvant bénéficier de l'exemption du service militaire — faveur accordée à ceux dont un proche parent est mort en déportation — en raison de la nationalité de leurs parents disparus.

La délégation a soulevé aussi le problèmes des agissements des organisations d'anciens S.S. en Allemagne Fédérale. Elle a mis au courant le Ministre de sa protestation à la suite du rassemblement des S.S. à RENDSBURG et a demandé que le gouvernement français intervienne auprès du gouvernement de la République Fédérale Allemande afin d'interdire les organisations néo-nazies.

Le Ministre a promis d'étudier attentivement ces problèmes et de nous tenir au courant des décisions prises.

M. Alexandre SANGUINETTI a accordé son patronage à la cérémonie du souvenir qui aura lieu le Dimanche 5 juin à Bagneux, et a accepté l'invitation de se rendre à LEVENS pour visiter notre Maison de Repos, dans le courant de l'été.

Et ce qui concerne les revendications d'ordre général (rapport constant, révalorisation des pensions, célébration du 8 Mai, etc...), la délégation a fait savoir au Ministre que notre Union était en parfait accord avec l'action que mène l'ensemble du mouvement ancien combattant du pays.



En sortant du ministère de gauche à droite : L. Salomon, Isi Blum, I. Perstunski et S. Appel

B. PONS
Président
de notre
UNION

Après l'Assemblée Générale du 9 mars, le Comité Directeur s'est réuni, conformément aux statuts.

Il a pris acte de la démission du Dr DAWOWSKI, Président sortant et a élu comme Président notre camarade B. PONS, depuis de longues années vice-Président de l'Union.

cours d'une soirée cinématographique le MERCREDI 29 JUIN à la Salle de l'Entrepôt, 21, rue Yves-Toudic, Paris.

Vous répondez toujours largement et de bon cœur à notre appel, car vous savez

IL Y A 50 ANS... VERDUN

par PIERRE PARAF



Certains noms traversent l'Histoire avec une résonance singulière, un cortège d'images qui s'attachent à eux, jusqu'à ce que les recouvre dans le panthéon du passé le linceul de l'oubli. Ils prennent dans la mémoire des hommes qui ont vécu l'événement ou qui en ont entendu les échos, leur relief et leur couleur que les années ont beaucoup de peine à effacer.

La Marne est douce et joyeuse comme un matin d'été : la rivière des promenades en barque et des guinguettes qui devient en septembre 1914 celle d'une offensive victorieuse où le destin change de chemin.

Verdun gronde comme le canon un jour

d'hiver. Il évoque sur les routes de l'Est les longues files de camions qui montent, le ciel de février comme un bouclier gris et noir sur la Champagne et sur l'Argonne, puis le lieu du rendez-vous ; la rive gauche et la rive droite de la Meuse, les éclairs des obus qui sillonnent la neige, comme si toute la campagne était électrisée dans ses profondeurs, comme si le démon de la guerre s'était accroché à ce coin du monde, pour pousser son rugissement.

Verdun apparaissait aux jeunes guerriers à la capote bleu horizon, au casque boueux, entraînés jusque-là aux opérations de la plaine, à la stagnation de l'Artois, de la Somme et de l'Oise où l'on tombait en « grignotant » l'ennemi, comme un nouveau théâtre, celui d'une bataille de positions au terrain accidenté, où les collines, les bois, les ravins donnent à la guerre un visage inconnu d'où peut sortir la catastrophe ou la décision victorieuse.

Verdun demeure aussi pour les historiens comme pour les survivants de la bataille « la guerre du soldat », où dans l'immense « pagaille » le désarroi du commandement, l'isolement des groupes engagés que les bombardements privent parfois de toute possibilité de liaison, chacun doit tenir un jour de plus, garder les quelques dizaines de mètres carrés assignés à son escouade, bondir du trou d'obus où il s'est abrité pour un autre trou d'obus plus profond. Tenir, tenir malgré la boue, malgré la mort, tenir parce que le caporal, le sergent, le lieutenant qui assument des responsabilités de chef à la place de celui qui vient de mourir l'ont commandé. « Nous avons fait ce qu'on nous a dit de faire, ce

(Suite page 2)

Le nazisme toujours menaçant

LE TARIF DU TRIBUNAL D'ESSEN | LE C.R.I.F. PROTESTE

Le procès qui vient de se dérouler à Essen a eu un retentissement particulier dans l'opinion publique. Le verdict est à ajouter à la longue liste de scandales que constituent les récents procès des criminels de guerre.

L'inculpé, Diewerger, n'était pas un de ces S.S. qui tuaient de ses propres mains. Derrière son bureau du Ministère de la Propagande, il écrivait des commentaires pour la radio.

« Les massacres des Juifs ? je n'en ai rien su jusqu'en 1944. A cette époque je me rendis en Suède et j'appris qu'il se passait des choses terribles à l'Est ». On lui montre même des photos, et horrifié, il se précipite chez son ami Katzmann, qui le rassure : « Ce n'est que de la propagande alliée contre l'Allemagne ! ».

Qui est cet ami ? Un général S.S., qui a participé à l'assassinat de la population juive de la région de Lemberg !

Et dès 1941, au moment où commençait la campagne de Russie, on pouvait lire sous la signature de Diewerger lui-même, un article intitulé « Fin de la domination des Juifs » où est citée cette phrase de Hitler : « Si la Juiverie réussit à jeter les peuples dans une nouvelle guerre, alors la fin de cette guerre ne sera pas la bolchevisation de l'Europe, mais la fin de cette race en Europe ».

Et voici le commentaire de Diewerger :

« Les Juifs doivent savoir que le Führer parle sérieusement, et doivent tirer de ses paroles les conclusions qui s'imposent. Elles sont dures, mais nécessaires si on veut obtenir la paix entre les peuples... Je pense qu'un Juif peut devenir une brute, ce qui est de pire sur la terre. Ces bandits méritent la punition la plus terrible. Nous devons tous remercier notre Führer qui nous protège contre eux ! ».

On lit ces textes à l'inculpé. Il s'en explique avec désinvolture : « Je ne pensais à l'extermination des Juifs qu'au sens spirituel ».

Résultat : un an de prison

à ce collaborateur de Goebbels, qui fut après la guerre membre d'un parti néo-nazi et qui, d'après la volumineuse documentation communiquée par les Procureurs de Berlin-Est et provenant du Ministère de la Propagande du III^e Reich, a été un véritable instigateur au meurtre. Il mérite le titre que lui a décerné un courageux journaliste de la Ruhr Nachrichten, celui de Schreibtischmoeder, le bureaucrate meurtrier !

Cette documentation a apporté certaines révélations sur l'Affaire Grynszpan et notamment sur des réunions qui ont eu lieu à Berlin en vue de préparer le procès. Le leit-motiv devait en être : « C'est le Judaïsme Mondial qui est responsable de la guerre ». Rapelons que la guerre ne devait éclater que neuf mois plus tard.

Miriam NOVITCH
(« La Terre Retrouvée »)
du 15/3/1966

INSULTEURS CONDAMNÉS

« Sale juive, c'est dommage que vous ne soyez pas morte dans un camp de concentration. »

Ces injures s'adressaient, dans une entreprise parisienne, à une employée qui a bien failli justement laisser sa vie à Auschwitz. Mme Jacques a été déportée ; elle est revenue seule survivante de toute sa famille. Ces injures ont été proférées, en mai dernier, par un certain M. Huppé, employé dans la même entreprise, par téléphone. Mme Huppé mit, elle aussi, et publiquement, son grain de sel dans l'affaire :

— C'est dommage qu'Hitler n'ait pas exterminé votre sale race ; le tout accompagné d'injures assorties : « Saleté, putain ; sale juive ».

Mme Jacques porta plainte, soutenue par ses camarades de travail, qui furent bouleversées par l'incident. L'affaire fut plaidée le 1^{er} mars dernier, devant la 17^e Chambre Correctionnelle par notre ami M^e Armand Dymenstajn. Le couple Huppé n'estima pas devoir assister à l'audience.

Bien que la jurisprudence veuille que le Parquet soit seul habilité pour porter plainte dans des cas de délits racistes, le tribunal s'est estimé moralement obligé de sevir.

M. Huppé, qui proféra des injures par téléphone, non-publiquement, donc, est relaxé. Mais son épouse est condamnée à deux mois de prison, cinq mille francs d'amende et vingt-cinq mille francs de dommages et intérêts.

Espérons que la juste sévérité du tribunal servira d'exemple si de telles provocations nazies se renouvellent.

« Droit et Liberté »
Avril 1966

Le Conseil Représentatif des Juifs de France s'élève contre de nouvelles mesures de libération appliquées à des criminels de guerre coupables des forfaits les plus monstrueux.

Le verdict du 19 août 1965, rendu par le Tribunal de Francfort, visant les tortionnaires d'Auschwitz, avait déjà suscité par sa modération l'indignation de l'opinion. La libération pour raisons de santé, en janvier dernier, de Rober MULKA, ancien adjoint de Rudolf Hoess, Commandant du Camp d'Auschwitz, condamné à 14 ans de prison, a produit une émotion et une réprobation unanime, à laquelle la Communauté juive s'associe.

L'acte d'accusation reprochait à MULKA d'avoir procédé à l'installation des chambres à gaz et des fours crématoires. Plusieurs témoins l'avaient même accusé d'avo assassiné de sa propre main, à coup de pistolet, des détenus du camp.

Par ailleurs, deux anciens sur-

veillants S.S. du camp d'Auschwitz, Hans STARK et Perry BROAD, respectivement condamnés à 10 ans et 4 ans de prison, ont été récemment libérés.

Perry BROAD, ancien Obercharfuerher S.S., condamné pour complicité de meurtre, avait été présenté par tous les témoins comme un homme sans pitié. Quant à STARK, il obligea, en particulier, un jeune juif détenu à noyer son père dans une mare, ce qui provoqua chez le jeune homme une crise de folie. STARK sortit alors son pistolet et l'abattit.

Le C.R.I.F. souhaite ardemment, afin de rendre impossible le renouvellement de pareils crimes, qu'à l'occasion des appels interjetés, soient pris en considération le désaveu formel des idées racistes ainsi que les impératifs de la Justice et du Droit.

"RIVAROL" peines aggravées

La IX^e Chambre de la Cour d'Appel vient d'aggraver les peines frappant le directeur de la feuille fasciste « Rivarol » et l'un de ses collaborateurs Rassinier dans le procès qui leur était intenté par Marie-Claude Vaillant-Couturier et Macha Spester.

Malivain et Rassinier sont l'un et l'autre condamnés à quatre mois de prison avec sursis et 5.000 F. d'amende, au lieu de deux mois de prison et 5.000 F. pour le premier quatre mois et 3.000 F. pour le second.

Rappelons que Rassinier avait, dans un article publié par le journal, pris la défense des criminels de guerre nazis, soutenant notamment qu'il n'existant pas de preuve de l'existence des chambres à gaz et que, s'il y avait eu si peu de survivantes c'est parce que les déportées se volaient entre elles leurs rations...

NOS PEINES

Que notre camarade Bernard PONS, frappée par la mort de son frère en Israël Moïse PONCZ trouve ici l'expression de la profonde sympathie de l'ensemble de nos camarades.

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès de notre camarade Israël RYK-WERT.

Que son épouse trouve ici l'expression de nos sincères condoléances.

Notre Comité exprime ses condoléances à la famille de notre camarade DORN Elie, décédé au cours d'un séjour en Israël.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille frappée par la mort de notre camarade TARTAKOWSKY Henry.

Nous apprenons avec une profonde émotion le décès de notre camarade Léon GROBLA.

Nous adressons à son épouse nos plus sincères condoléances.

Directeur : I. Cleitman

Abécé. 21. r. Juliette-Dodu - Paris-10^e

VERDUN (Suite de l'article Pierre PARAF)

que malgré notre peur nous avons décidé de faire ». C'est Henri Barbusse, l'un des leurs, qui ajoute : je pense à la simplicité de cette réponse au jour du jugement dernier.

Un demi-siècle après, comme ces choses paraissent vieilles. Ceux qui y ont participé ont peine à imaginer que brusquement sortis de l'univers du songe studieux, ils étaient là, face à face avec l'hiver des pieds gelés, les déluges de fer qui écrasaient leurs plus proches camarades, animalement soulagés de se trouver eux-mêmes vivants, face à face avec ces corps inertes qu'ils portaient sur des brancards enveloppés dans des draps blancs ou dans des toiles de tente, eux qui parfois n'avaient encore jamais vu l'image de la mort.

Nulle haine pour les soldats ennemis. Une guerre anonyme qui dépassait ses acteurs et dont les sentiments de chevalerie n'étaient pas absents, une guerre qui aurait pu, moins difficilement que celle qui suivit, ouvrir la porte aux réconciliations.

Mais cinquante ans après Verdun on tue, on meurt au Vietnam. Des alliés qui ont été à deux reprises nos libérateurs s'enlisent dans une atroce aventure que la reprise des bombardements du Vietnam-Nord vient agraver. Ceux de 1914, ceux de 1944 et de la Résistance ne peuvent supporter sans honte l'image des souffrances du peuple de notre ancienne Indochine et nombreux sont parmi nos frères américains les hommes et les femmes qui par-

tagent notre angoisse et le clamant pour l'honneur et dans l'intérêt de leur pays.

Eux qui savent le prix du sang, ils redisent de toute la force de leur souvenir : ni le souci de sauver la face ni la folle croisade anti-communiste ne sauraient empêcher la puissante République des Etats-Unis de trouver une porte de sortie. Ni la sécurité ni la moralité du monde occidental ne peuvent être en jeu, du côté de la corruption, de la misère, de la violence auxquelles on donne imprudemment sa garantie. Une négociation raisonnable s'impose sur la base de la libre détermination du peuple vietnamien, avec une représentation égale de toutes les parties en cause et la cessation des hostilités qui déchirent le sol et la chair d'un peuple, coûtent aussi la vie à des soldats américains que l'histoire avait promis à tant de nobles tâches.

Verdun, bataille pour la France, essentiellement défensive, devrait guérir l'humanité de toutes les guerres, et mettre hors la loi celles qui n'ont pas pour but le salut de la nation ou la libération des opprimés.

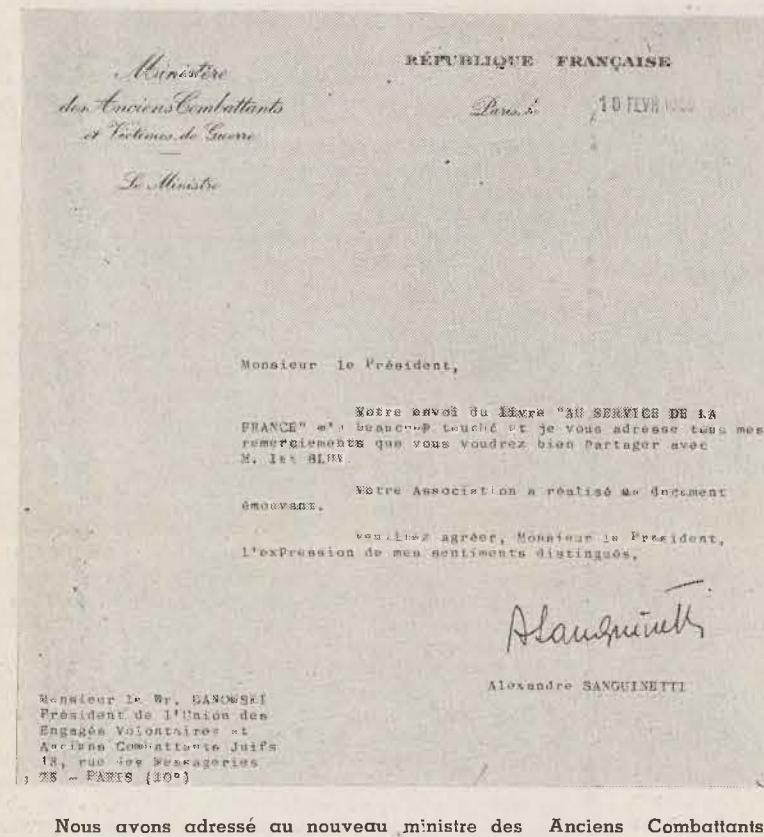
Sa sombre fresque s'éclaire de cette espérance. Ses grondements se fondent dans l'immense clamour de paix, le testament des morts d'il y a un demi-siècle qui incarnaient cette somme de ténacité de souffrance et de gloire attachées aux deux syllabes de Verdun.

(« Combat »)

20 février 1966

Avril 1966 p 3

Votre Association a réalisé un document émouvant



belle réception en l'honneur de notre ami m. Paul MANET président de l'U.F.A.C.

Le 23 février dernier une foule de personnalités du monde combattant se trouvaient réunies dans les salons Lutetia pour fêter la remise de la cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur à notre ami Paul MANET, Président de l'U.F.A.C.

C'est le Président René CASIN qui, en des termes émouvants, évoqua le passé du récipiendaire et le félicita pour sa nouvelle promotion.

Les innombrables amis du Président de l'U.F.A.C. sont venus lui serrer la main en lui exprimant, à lui et à Mme Paul Manet, les meilleurs voeux.

Nos camarades le Dr Danowski et Isi Blum ont représenté notre Union à cette très belle réception qui se termina par un cocktail.

Les veuves remariées, redevenues veuves peuvent de nouveau retoucher leur pension sans condition d'âge ni de fortune

Le budget 1966 adopté fait l'objet de la loi n° 65-997 du 29 novembre 1965.

L'article 65 de cette loi dispose :

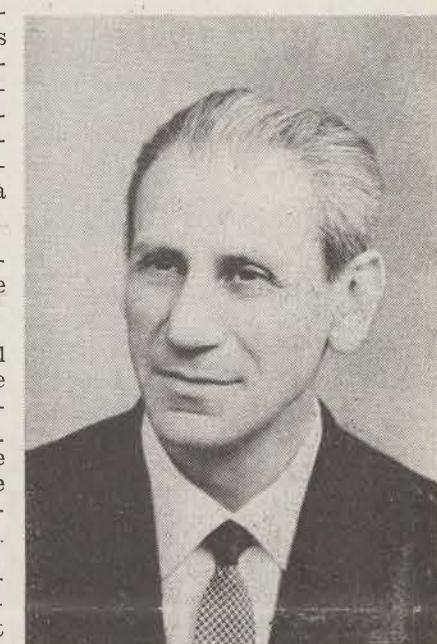
« Les veuves remariées redevenues veuves ou divorcées ou séparées de corps, ainsi que les veuves qui cessent de vivre en état de concubinage notoires peuvent, si elles le désirent, recouvrer leur droit à pension... Au cas où le nouveau mariage ouvrirait un droit à pension de réversion au titre du Code, les intéressées pourront choisir la pension la plus avantageuse dans un délai d'un an, à

compter de la date du décès, pour l'avenir, et de la date d'effet du présent article pour le passé. »

Il n'est plus exigé que le divorce ou la séparation de corps ait été prononcée au profit exclusif de l'épouse. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 1966, ces veuves peuvent prétendre au rétablissement de leur pension de veuves sans conditions d'âge ni de ressources.

Les circulaires d'application ne sont pas encore parues, mais les intéressées ont intérêt de demander de suite le rétablissement de leur droit.

Notre camarade le Dr A. CUZIN Chevalier de la Légion d'Honneur



Le 25 Avril : Assemblée Générale

Le 12 février dernier a eu lieu à Lyon le bal annuel de notre section dans les grands salons du Palais des Expositions. Des centaines de personnes, des jeunes et des moins jeunes, sont venus à cette fête traditionnelle. Le bal fut animé par l'orchestre Fernand FRANCK et par la vedette de la radio Guy BEART.

Au cours de la soirée A. GITTNER, Président de la section lyonnaise prit la parole pour remercier les personnalités présentes.

Parmi les personnalités, nous avons noté : le sous-préfet Marcel ABEL, représentant le Préfet; Dr BARIDON, représentant le Maire; Commandant

THOMAS, représentant le gouverneur militaire; le Colonel GOLAN, représentant l'Ambassadeur d'Israël; M. M. GORCE Franklin, et CHARRAT, députés du Rhône; M. Jacques DREYFUS, Président du Consistoire; M. CHASSEUIL, représentant la Direction Interdépartementale du Ministère des Anciens Combattants; M. BLANC, représentant de l'U.F.A.C.; M. CHENEVAT, du Comité de Liaison de la Résistance; M. RIVOIRE, de l'A.N.A.C.R.; M. Marcel RIVIERE, de l'Union Départementale des Combattants Volontaires de la Résistance; M. NAJMANOWICZ, Président de l'U.J.R.E.; A. GLOVICZOVER, Président de l'U.E.V.A.C.J. de St-Quentin et Isi BLUM, qui représentait notre Union.

A l'ordre du jour :

- 1) Compte rendu d'activité par Rattner.
- 2) Election du nouveau Comité.
- 3) Divers.

Des questions intéressantes figurant à l'ordre du jour nos camarades lyonnais ont tout intérêt à y assister.

Rappelons que le 20 avril à 20 h. 30 aura lieu la soirée commémorative en l'honneur des glorieux insurgés du ghetto de Varsovie.

Nous avons le plaisir de porter à la connaissance de nos camarades et lecteurs de « Notre Volonté », que le Dr CUZIN, membre du comité directeur de notre Union, vient d'être promu au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire.

Nous le félicitons bien vivement et lui adressons à cette occasion nos meilleurs vœux.

En France depuis 1930, où il est venu faire ses études de médecine, notre camarade Cuzin obtient son diplôme de docteur de la Faculté de Médecine de Paris en 1939. C'est l'année où il s'engage comme volontaire pour la durée de la guerre.

Interné au camp de travailleurs étrangers de Montech-Idron-Neuvic d'Ussel, il est contacté le 1^{er} mars 1944 par l'armée secrète. Il participe au ramassage d'armes parachutées et au sabotage de la ligne Tulle-Ussel ainsi qu'à la libération d'Ussel et à l'attaque de la colonne Jesser. Il reçoit la Croix de Guerre et est cité à l'ordre du Régiment.

Après la dissolution de la 1/2 Brigade A.S. de Haute-Corrèze, Cuzin s'engage comme volontaire au Régiment de Marche de Corrèze-Limousin. Incorporé à la Première Armée française, il participe à la pri-

se de Belfort. Affecté au 4^e Bataillon de choc, il participe à la campagne d'Allemagne.

NOS VŒUX

Notre Comité Directeur, est heureux d'adresser ses chaleureuses félicitations à notre camarade KENIG-GROMB, vice-Président d'honneur de notre Union, ainsi qu'à son épouse, à l'occasion du mariage de leur fils Alex GROMB avec Mlle Nicole BITOUN. Meilleurs vœux aux jeunes mariés.

Nous adressons nos vives félicitations à notre camarade et Mme NADANOWSKI, à l'occasion du mariage de leur fille Jacqueline avec M. Maurice CHIKAR.

Que notre camarade P. ERLICH trouve ici l'assurance de nos sincères félicitations, à l'occasion du mariage de son fils Maurice AB-MAN, avec Mlle Claudine ROT-TIN.

Nous adressons à notre camarade GUTNIC et à son épouse, nos vœux les meilleurs pour le mariage de leur fils Marcel avec Mlle Annie HUMPFER.

Nous adressons nos chaleureuses félicitations à notre camarade et Mme WILDENBERG, à l'occasion de la naissance de leur petit-fils Hervé-Victor.

A l'occasion de la naissance de leur petite-fille Lysiane, que notre camarade ZILBERTIN et son épouse reçoivent nos meilleurs vœux.

Meilleurs vœux et sincères félicitations à M. MILNER, secrétaire de l'Amicale des Anciens des « Lauriers Roses » ainsi qu'à la jeune maman, à l'occasion de la naissance de leur fils Laurent.

EXTRAITS DE LA RESOLUTION adoptée par notre Assemblée Générale

La résolution adoptée à l'unanimité par notre Assemblée Générale dit notamment :

« Après avoir entendu les rapports, moral et financier, ainsi que le compte rendu de la commission de contrôle, l'Assemblée Générale exprime sa reconnaissance au Comité sortant pour sa large activité en faveur des anciens combattants juifs; elle exprime sa satisfaction pour l'activité sociale, pour la participation de l'Union à la lutte que mène le monde combattant français pour la défense des droits, et pour son activité dans la défense des droits particuliers aux anciens combattants juifs et victimes du nazisme ».

La résolution exprime ensuite le sentiment de satisfaction des anciens combattants juifs pour le bon fonctionnement de la Maison de Levens et salue la création de l'Amicale des Anciens des « Lauriers Roses ».

Après avoir souligné l'inquiétude croissante devant l'intervention massive de l'armée américaine au Vietnam, aggravant ainsi le conflit et mettant en danger la paix mondiale.

L'Assemblée Générale exprime le désir des anciens combattants juifs de voir régler ce conflit par la voie pacifique et avec le monde combattant du pays, de lutter pour un désarmement général et tout particulièrement pour l'interdiction des armes nucléaires.

« L'Assemblée Générale constate avec indignation la recrudescence du néo-nazisme en Allemagne Fédérale; l'accroissement de son influence tant à l'intérieur qu'à l'étranger, exprime sa véhément protestation contre la clémence des tribunaux à l'encontre des criminels de guerre nazis, au cours des procès récents et contre les acquittements de plus en plus nombreux. »

« Elle réaffirme son opposition catégorique à la loi de prescription contre les crimes commis contre l'humanité et contre les tendances de renforcer le potentiel de guerre allemand et particulièrement contre l'éventualité de doter la Bundeswehr de l'arme atomique. »

Après avoir souligné l'importance de la continuation de la lutte contre l'antisémitisme et le racisme et de les condamner partout où ils se manifestent, la résolution poursuit :

« Toujours inquiets, en raison de l'insécurité des frontières de l'Etat d'Israël, l'Assemblée Générale réaffirme les sentiments fraternelles de solidarité des anciens combattants juifs à l'égard d'Israël, condamne tous les auteurs de guerre et salue chaque initiative sincère en faveur de négociations pacifiques et renouvelle son appel aux grandes puissances de rechercher la voie de la paix dans le Proche-Orient qui assurerait l'existence de l'Etat d'Israël et sa cohabitation pacifique avec ses voisins arabes. »

Après avoir salué l'initiative de créer un prix littéraire au nom de Maurice VANIKOFF, la résolution se termine en ces termes :

« L'Assemblée Générale exprime sa satisfaction de voir que les efforts de l'Union en faveur de l'unité ont conduits aux premiers contacts amicaux qui ouvrent des perspectives favorables pour l'unification de tous les anciens combattants juifs de France. »

« Elle exprime le vœu que le nouveau Comité poursuive ses efforts dans ce sens. »

NOTRE DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE A CONNU UN VIF SUCCES

LE RAPPORT D'ISI BLUM

L'année 1965 fut dominée par la campagne des élections présidentielles. Le monde ancien combattants a mené, à cette occasion une action vigoureuse pour faire connaître au grand public l'objet et le bien-fondé de ses revendications. Les Associations d'Anciens Combattants et victimes de guerre ont, au cours de leurs multiples manifestations, à travers le pays, et par diverses initiatives

en direction des élus de la nation, souligné combien le pouvoir montrait peu d'intérêt aux problèmes et aux soucis concernant cette importante couche de la population.

Le cours de l'année 1965, l'union scellée entre les grandes organisations d'Anciens Combattants s'étant encore accrue, c'est en rangs serrés qu'elles mènent la bataille pour la défense de leurs droits.

POUR LA DEFENSE DE NOS DROITS

« Le budget 1966 — dit l'Union départementale de l'U.F.A.C. — est un des plus mauvais que nous ayons connu depuis longtemps ».

Les problèmes du rapport constant de la retraite du combattant, la levée des forcions, la célébration du 8 Mai, le maintien de l'Office; l'attribution de la carte du Combattant aux anciens d'Algérie, etc.. ces problèmes continuent à être posés par le Comité National de Liaison.

Notre Union a participé à toutes les luttes du monde combattant, car la défense des droits des Anciens Combattants et victimes du nazisme nous concerne tous, Juifs et non-Juifs. Français de souche ou naturalisés.

Mais en dehors de ces questions d'ordre général, nous avons quant à la défense des droits, des problèmes particuliers qui nous sont propres.

Nous avons poursuivi en particulier nos démarches en vue du droit

à l'indemnisation en tant que victimes du nazisme des Prisonniers de guerre de nationalité française ayant subi des persécutions raciales dans les stalags ainsi que pour le bénéfice du droit à l'exemption de service militaire pour les Jeunes dont l'un des parents est « mort pour la France » quand ce parent n'était pas encore français au moment de sa déportation.

Les indemnités allemandes des victimes du nazisme sont menacées par les mesures de restriction prises récemment par les services de la R.F.A.

Les intéressés sont à juste titre inquiets. Ils sont convaincus que s'il n'y avait pas de riposte vigoureuse, publique et immédiate, le gouvernement fédéral ne se gênerait pas pour étendre ses restrictions et porter un coup à l'ensemble des droits des victimes.

Les craintes que nous nourrissions concernant notamment la gestion, la cohabitation Juifs et non-Juifs, se sont avérées vaines: la première année des « Lauriers Roses » a été un grand succès qu'attestent les élégés et les dons venant de partout. L'ambiance fraternelle régnant dans la maison a été notre « meilleur atout ».

Adressons toutes nos félicitations à notre Directeur Nathan SAPIR et à son épouse chevilles ouvrées de cette réussite attestée aussi par le résultat financier: budget équilibré sur lequel une tranche de 6 millions a pu être prélevé pour le premier remboursement à l'Office national des Anciens Combattants.

Les dépenses peuvent être évaluées à 200 millions d'anciens francs environ. Sur cette somme, nous avons reçu une subvention de 30 millions de la Caisse Primaire de la Sécurité Sociale de la Région Parisienne et 5 millions de la Caisse Départementale des Alpes-Maritimes. En outre, un prêt de 30 millions nous a été accordé par l'Office National des Anciens Combattants à rembourser en cinq ans. Notre Union a donc investi, à elle toute seule, la somme de 135 millions d'anciens francs.

L'expérience d'une année des « Lauriers Roses » nous a montré que par la création de cette œuvre, nous avons, certes, répondé à un besoin social, mais nous avons aussi forgé en même temps un instrument original et efficace contre la propagande antisémite.

Ajoutons que la création de l'Amicale des « Anciens des Lauriers Roses » dont le Président est Pierre BLANCHET, ici présent, indique à quel point l'amitié et la solidarité nouée à Levens ne constituent pas un phénomène passager, épiphénomène, mais restent

encrées chez les convalescents même après avoir quitté la maison.

Quelques chiffres enfin concernant le coût de la réalisation des « Lauriers Roses ».

Le coût annuel de la réalisation des « Lauriers Roses » nous a montré que par la création de cette œuvre, nous avons, certes, répondé à un besoin social, mais nous avons aussi forgé en même temps un instrument original et efficace contre la propagande antisémite.

Ajoutons que la création de l'Amicale des « Anciens des Lauriers Roses » dont le Président est Pierre BLANCHET, ici présent, indique à quel point l'amitié et la solidarité nouée à Levens ne constituent pas un phénomène passager, épiphénomène, mais restent

encrées chez les convalescents même après avoir quitté la maison.

Quelques chiffres enfin concernant le coût de la réalisation des « Lauriers Roses ».

Le coût annuel de la réalisation des « Lauriers Roses » nous a montré que par la création de cette œuvre, nous avons, certes, répondé à un besoin social, mais nous avons aussi forgé en même temps un instrument original et efficace contre la propagande antisémite.

Ajoutons que la création de l'Amicale des « Anciens des Lauriers Roses » dont le Président est Pierre BLANCHET, ici présent, indique à quel point l'amitié et la solidarité nouée à Levens ne constituent pas un phénomène passager, épiphénomène, mais restent

encrées chez les convalescents même après avoir quitté la maison.

Quelques chiffres enfin concernant le coût de la réalisation des « Lauriers Roses ».

Le coût annuel de la réalisation des « Lauriers Roses » nous a montré que par la création de cette œuvre, nous avons, certes, répondé à un besoin social, mais nous avons aussi forgé en même temps un instrument original et efficace contre la propagande antisémite.

Ajoutons que la création de l'Amicale des « Anciens des Lauriers Roses » dont le Président est Pierre BLANCHET, ici présent, indique à quel point l'amitié et la solidarité nouée à Levens ne constituent pas un phénomène passager, épiphénomène, mais restent

encrées chez les convalescents même après avoir quitté la maison.

Quelques chiffres enfin concernant le coût de la réalisation des « Lauriers Roses ».

Le coût annuel de la réalisation des « Lauriers Roses » nous a montré que par la création de cette œuvre, nous avons, certes, répondé à un besoin social, mais nous avons aussi forgé en même temps un instrument original et efficace contre la propagande antisémite.

Ajoutons que la création de l'Amicale des « Anciens des Lauriers Roses » dont le Président est Pierre BLANCHET, ici présent, indique à quel point l'amitié et la solidarité nouée à Levens ne constituent pas un phénomène passager, épiphénomène, mais restent

encrées chez les convalescents même après avoir quitté la maison.

Quelques chiffres enfin concernant le coût de la réalisation des « Lauriers Roses ».

Le coût annuel de la réalisation des « Lauriers Roses » nous a montré que par la création de cette œuvre, nous avons, certes, répondé à un besoin social, mais nous avons aussi forgé en même temps un instrument original et efficace contre la propagande antisémite.

Ajoutons que la création de l'Amicale des « Anciens des Lauriers Roses » dont le Président est Pierre BLANCHET, ici présent, indique à quel point l'amitié et la solidarité nouée à Levens ne constituent pas un phénomène passager, épiphénomène, mais restent

encrées chez les convalescents même après avoir quitté la maison.

Quelques chiffres enfin concernant le coût de la réalisation des « Lauriers Roses ».

Le coût annuel de la réalisation des « Lauriers Roses » nous a montré que par la création de cette œuvre, nous avons, certes, répondé à un besoin social, mais nous avons aussi forgé en même temps un instrument original et efficace contre la propagande antisémite.

Ajoutons que la création de l'Amicale des « Anciens des Lauriers Roses » dont le Président est Pierre BLANCHET, ici présent, indique à quel point l'amitié et la solidarité nouée à Levens ne constituent pas un phénomène passager, épiphénomène, mais restent

encrées chez les convalescents même après avoir quitté la maison.

Quelques chiffres enfin concernant le coût de la réalisation des « Lauriers Roses ».

Le coût annuel de la réalisation des « Lauriers Roses » nous a montré que par la création de cette œuvre, nous avons, certes, répondé à un besoin social, mais nous avons aussi forgé en même temps un instrument original et efficace contre la propagande antisémite.

Ajoutons que la création de l'Amicale des « Anciens des Lauriers Roses » dont le Président est Pierre BLANCHET, ici présent, indique à quel point l'amitié et la solidarité nouée à Levens ne constituent pas un phénomène passager, épiphénomène, mais restent

encrées chez les convalescents même après avoir quitté la maison.

Quelques chiffres enfin concernant le coût de la réalisation des « Lauriers Roses ».

Le coût annuel de la réalisation des « Lauriers Roses » nous a montré que par la création de cette œuvre, nous avons, certes, répondé à un besoin social, mais nous avons aussi forgé en même temps un instrument original et efficace contre la propagande antisémite.

Ajoutons que la création de l'Amicale des « Anciens des Lauriers Roses » dont le Président est Pierre BLANCHET, ici présent, indique à quel point l'amitié et la solidarité nouée à Levens ne constituent pas un phénomène passager, épiphénomène, mais restent

encrées chez les convalescents même après avoir quitté la maison.

Quelques chiffres enfin concernant le coût de la réalisation des « Lauriers Roses ».

Le coût annuel de la réalisation des « Lauriers Roses » nous a montré que par la création de cette œuvre, nous avons, certes, répondé à un besoin social, mais nous avons aussi forgé en même temps un instrument original et efficace contre la propagande antisémite.

Ajoutons que la création de l'Amicale des « Anciens des Lauriers Roses » dont le Président est Pierre BLANCHET, ici présent, indique à quel point l'amitié et la solidarité nouée à Levens ne constituent pas un phénomène passager, épiphénomène, mais restent

encrées chez les convalescents même après avoir quitté la maison.

Quelques chiffres enfin concernant le coût de la réalisation des « Lauriers Roses ».

Le coût annuel de la réalisation des « Lauriers Roses » nous a montré que par la création de cette œuvre, nous avons, certes, répondé à un besoin social, mais nous avons aussi forgé en même temps un instrument original et efficace contre la propagande antisémite.

Ajoutons que la création de l'Amicale des « Anciens des Lauriers Roses » dont le Président est Pierre BLANCHET, ici présent, indique à quel point l'amitié et la solidarité nouée à Levens ne constituent pas un phénomène passager, épiphénomène, mais restent

encrées chez les convalescents même après avoir quitté la maison.

Quelques chiffres enfin concernant le coût de la réalisation des « Lauriers Roses ».

Le coût annuel de la réalisation des « Lauriers Roses » nous a montré que par la création de cette œuvre, nous avons, certes, répondé à un besoin social, mais nous avons aussi forgé en même temps un instrument original et efficace contre la propagande antisémite.

Ajoutons que la création de l'Amicale des « Anciens des Lauriers Roses » dont le Président est Pierre BLANCHET, ici présent, indique à quel point l'amitié et la solidarité nouée à Levens ne constituent pas un phénomène passager, épiphénomène, mais restent

encrées chez les convalescents même après avoir quitté la maison.

Quelques chiffres enfin concernant le coût de la réalisation des « Lauriers Roses ».

Le coût annuel de la réalisation des « Lauriers Roses » nous a montré que par la création de cette œuvre, nous avons, certes, répondé à un besoin social, mais nous avons aussi forgé en même temps un instrument original et efficace contre la propagande antisémite.

Ajoutons que la création de l'Amicale des « Anciens des Lauriers Roses » dont le Président est Pierre BLANCHET, ici présent, indique à quel point l'amitié et la solidarité nouée à Levens ne constituent pas un phénomène passager, épiphénomène, mais restent

encrées chez les convalescents même après avoir quitté la maison.

Quelques chiffres enfin concernant le coût de la réalisation des « Lauriers Roses ».

Le coût annuel de la réalisation des « Lauriers Roses » nous a montré que par la création de cette œuvre, nous avons, certes, répondé à un besoin social, mais nous avons aussi forgé en même temps un instrument original et efficace contre la propagande antisémite.

Ajoutons que la création de l'Amicale des « Anciens des Lauriers Roses » dont le Président est Pierre BLANCHET, ici présent, indique à quel point l'amitié et la solidarité nouée à Levens ne constituent pas un phénomène passager, épiphénomène, mais restent

encrées chez les convalescents même après avoir quitté la maison.

Quelques chiffres enfin concernant le coût de la réalisation des « Lauriers Roses ».

Le coût annuel de la réalisation des « Lauriers Roses » nous a montré que par la création de cette œuvre, nous avons, certes, répondé à un besoin social, mais nous avons aussi forgé en même temps un instrument original et efficace contre la propagande antisémite.

Ajoutons que la création de l'Amicale des « Anciens des Lauriers Roses » dont le Président est Pierre BLANCHET, ici présent, indique à quel point l'amitié et la solidarité nouée à Levens ne constituent pas un phénomène passager, épiphénomène, mais restent

encrées chez les convalescents même après avoir quitté la maison.

Quelques chiffres enfin concernant le coût de la réalisation des « Lauriers Roses ».

Le coût annuel de la réalisation des « Lauriers Roses » nous a montré que par la création de cette œuvre, nous avons, certes, répondé à un besoin social, mais nous avons aussi forgé en même temps un instrument original et efficace contre la propagande antisémite.

Ajoutons que la création de l'Amicale des « Anciens des Lauriers Roses » dont le Président est Pierre BLANCHET, ici présent, indique à quel point l'amitié et la solidarité nouée à Levens ne constituent pas un phénomène passager, épiphénomène, mais restent

encrées chez les convalescents même après avoir quitté la maison.

Quelques chiffres enfin concernant le coût de la réalisation des « Lauriers Roses ».

Le coût annuel de la réalisation des « Lauriers Roses » nous a montré que par la création de cette œuvre, nous avons, certes, répondé à un besoin social, mais nous avons aussi forgé en même temps un instrument original et efficace contre la propagande antisémite.

Ajoutons que la création de l'Amicale des « Anciens des Lauriers Roses » dont le Président est Pierre BLANCHET, ici présent, indique à quel point l'amitié et la solidarité nouée à Levens ne constituent pas un phénomène passager, épiphénomène, mais restent

encrées chez les convalescents même après avoir quitté la maison.

Quelques chiffres enfin concernant le coût de la réalisation des « Lauriers Roses ».

Le coût annuel de la réalisation des « Lauriers Roses » nous a montré que par la création de cette œuvre, nous avons, certes, répondé à un besoin social, mais nous avons aussi forgé en même temps un instrument original et efficace contre la propagande antisémite.

Ajoutons que la création de l'Amicale des « Anciens des Lauriers Roses » dont le Président est Pierre BLANCHET, ici présent, indique à quel point l'amitié et la solidarité nouée à Levens ne constituent pas un phénomène passager, épiphénomène, mais restent

encrées chez les convalescents même après avoir quitté la maison.

Quelques chiffres enfin concernant le coût de la réalisation des « Lauriers Roses ».

Le coût annuel de la réalisation des « Lauriers Roses » nous a montré que par la création de cette œuvre, nous avons, certes, répondé à un besoin social, mais nous avons aussi forgé en même temps un instrument original et efficace contre la propagande antisémite.

Ajoutons que la création de l'Amicale des « Anciens des Lauriers Roses » dont le Président est Pierre BLANCHET, ici présent, indique à quel point l'amitié et la solidarité nouée à Levens ne constituent pas un phénomène passager, épiphénomène, mais restent

encrées chez les convalescents même après avoir quitté la maison.

Quelques chiffres enfin concernant le coût de la réalisation des « Lauriers Roses ».

Le coût annuel de la réalisation des « Lauriers Roses » nous a montré que par la création de cette œuvre, nous avons, certes, répondé à un besoin social, mais nous avons aussi forgé en même temps un instrument original et efficace contre la propagande antisémite.

Ajoutons que la création de l'Amicale des « Anciens des Lauriers Roses » dont le Président est Pierre BLANCHET, ici présent, indique à quel point l'amitié et la solidarité nouée à Levens ne constituent pas un phénomène passager, épiphénomène, mais restent

encrées chez les convalescents même après avoir quitté la maison.

Quelques chiffres enfin concernant le coût de la réalisation des « Lauriers Roses ».

Le coût annuel de la réalisation des « Lauriers Roses » nous a montré que par la création de cette œuvre, nous avons, certes, répondé à un besoin social, mais nous avons aussi forgé en même temps un instrument original et efficace contre la propagande antisémite.

L'AMICALE DES " ANCIENS DES LAURIERS ROSES "

Qui êtes-vous ?

Voilà la question que pourraient poser toutes les personnes étrangères à l'U.E.V.A.C.J. ignorants de l'existence de cette Maison de Repos si particulière à tant d'égards qui a donné naissance à cette association fraternelle.

Quels sont les liens qui unissent ses membres ? Quels sont leurs points communs ?

Nous allons tenter d'expliquer ce qui, pour certains, pourrait sembler incompréhensible.

Ce qui les rapproche, est-ce ? — la profession non — la religion non — l'âge non — l'appartenance politique non — le milieu social pas plus.

Ils diffèrent souvent sur bien de ces points. Alors quoi ?

Bien sûr, beaucoup d'entre eux sont d'anciens combattants, d'anciens déportés, des hommes ayant souffert dans leur cœur et dans leur chair et beaucoup d'entre eux restent marqués à jamais par les souffrances endurées.

Ils sont par-là même plus réceptifs à la souffrance des autres, plus respectueux des libertés individuelles et de l'Homme en tant qu'Homme. D'autant que certains d'entre eux ont eu à subir les attaques d'un racisme abject qui les avait ravalés au rang de bêtes traquées. Mais est-ce une explication suffisante ?

Je ne le crois pas.

Ne serait-ce pas plutôt l'intérêt ? Oui, je pense qu'il s'agit de cela. Mais dans le sens noble. Il s'agit là de l'intérêt que chaque homme digne de ce nom doit porter à son semblable. J'entends d'ici les protestations de quelques-uns : « Tout ceux-là ne sont que des mots mais la réalité est tout autre ». Je vous l'accorde, mais pourquoi ne pas réagir contre cette triste réalité, pourquoi déplorer à chaque instant de notre vie, la haine, les massacres, les guerres qui déferlent sur notre planète. Si nous ne tentons rien dans notre petite sphère. Chacun de nous a sa part de responsabilité dans la mesure où il ne pense et n'agit qu'en vertu d'habitudes, d'idées toutes faites, acceptées, prononcées par telle classe, tel groupe ethnique, politique ou confessionnel.

UN SEJOUR INOUBLIABLE

J'ai passé à la Maison de Repos « Les Lauriers Roses » six semaines inoubliables. Tout est excellent ici : le climat, l'air, l'ambiance fraternelle, la nourriture. Chaque matin j'ai fait une promenade dans les environs. Je constate que ma santé s'est bien améliorée.

Je retourne à Paris avec une profonde reconnaissance pour les créateurs de cette Maison, pour l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants juifs.

CHIL ARONSON

ILS MERITENT FELICITATIONS

En ces courts instants passés aux « Lauriers Roses », j'ai certes admiré la magnifique installation et deviné le bien-être offert aux occupants.

Il me semble qu'il y a dans une pareille œuvre la récompense méritée par tous ceux qui dans le passé ont lutté pour le mieux-être de l'humanité.

Je pense qu'on puise au cours d'une pareille visite des forces nouvelles pour aller encore plus

Seuls des contacts humains fréquents peuvent permettre une connaissance suffisante et enrichissante des problèmes de chacun. Ceci non pas afin d'étayer ses propres rancœurs ou son animosité en recherchant

Ces quelques réflexions pourront renconter le scepticisme de beaucoup, mais je crois que bon nombre d'entre vous, Amis, Anciens de Levens, pense de même.

P. BLANCHET

LES DONS DE NOS CAMARADES

ET AMIS

Nos camarades et amis continuent à manifester leur sympathie à l'égard de notre Union et les versements qu'ils effectuent pour nos œuvres en est un témoignage permanent et vivant. Nous leur adressons nos vifs remerciements.

F.

AJZENBERG	50
BAGINSKI	50
CYTRIN	100
DAVIDOWSKI	10
UN DEPORTE	100
DIAMENT	50
DLUGY	350
ERLICH	100
FISBEIN	50
GRUNAUER	21
IGLA	100
JABLONSKI	200
JACOUBOT	100
KALMANOWICZ	100
KARAS	200
KIRIK	50
LAPON	120
LEVY Sylvain	500
SAPOJNIK	400
SCHUMACHER	100
SPITZBERG	250
TANCMAN	100
ZAWOZNICK	50
Un groupe de visiteurs de MENTON	1000



Fac-simile
de la
carte
d'adhérent
de
l'Amicale

Où en sommes-nous ?

Trois mois se sont écoulés tués par deux d'entre eux à depuis l'Assemblée Constitutive. Ils ont été mis à profit par le Conseil qui a travaillé à la mise en place administrative et à l'étude des différentes formes d'activités futures de l'Amicale, d'activités qui pourront être très diverses mais où l'entraide, la solidarité devront avoir une large part.

Le Conseil, à l'occasion du Réveillon de fin d'année, a décidé de marquer la présence agissante de l'Amicale à Levens en chargeant son vice-Président, M. GEMINEL, qui réside à Nice, de procéder à la distribution de Champagne, cigarettes et confiserie aux convalescents.

Cette initiative, bien que modeste, a contribué bien certainement, à la chaude ambiance de cette soirée mémorable dont vous avez eu le compte rendu dans un précédent numéro de ce journal.

Une autre initiative a été prise par les membres du Bureau. Des visites ont été effec-

C'est là une forme d'activités que nous désirons développer, apporter un peu de réconfort avec une présence fraternelle à nos camarades durement atteints dans leur santé.

Aussi demandons-nous à tous nos amis qui auraient connaissance de cas semblables de bien vouloir les signaler rapidement au siège de l'Amicale.

Voilà un aperçu du travail effectué. Ce n'est qu'un début. Il y a encore beaucoup à faire. Nous le ferons en unissant nos efforts et nos bonnes volontés.

P.B.

P.S. - Il était trop tard pour donner un compte rendu de notre deuxième rencontre du 27 mars, Salle Lancry.

Nous ne manquerons pas de publier, dans le prochain numéro de ce journal, les détails sur cette Assemblée.

Télégramme de Levens à notre Assemblée Générale

Les convalescents de notre Maison de Repos « Les Lauriers Roses » ont adressé à notre Assemblée le télégramme suivant :

A l'occasion de l'Assemblée Générale de l'U.E.V.A.C.J. les convalescents des « Lauriers Roses » de Levens expriment au Président, aux Membres du Comité, aux Camarades présents, leur entière confiance et leur gratitude pour le travail qu'ils vont accomplir pour le bien de tous et forment des vœux pour que leurs efforts soient couronnés de succès.

Notre Section de Nancy a repris son activité

Après une interruption assez prolongée, l'activité de notre Section de Nancy a repris.

C'est en effet depuis quelques mois que des réunions hebdomadaires se tiennent régulièrement au siège de l'organisation. De nombreuses initiatives ont déjà été prises.

La dernière en date que notre section nous communiquait,

est l'organisation le 5 mars dernier d'une réunion avec Roger MARIA sur « Les problèmes allemands d'aujourd'hui à travers le cas du général SS. Lammerding ».

Cette réunion a obtenu un vif succès. A la fin du riche exposé du conférencier, une résolution a été adoptée à l'unanimité qui, entre autre, adresse

« au nom de ceux qui ont particulièrement souffert de la barbarie nazie, ses sentiments de solidarité aux victimes de la Corrèze et de la Haute-Vienne, et est disposée à unir ses efforts avec l'ensemble de la nation, pour que justice soit rendue et que Lammerding paie ses crimes ».

NE CHERCHEZ PAS UN AUTRE ORCHESTRE
LE CHANTEUR - COMPOSITEUR - ANIMATEUR ANCIEN DEPORTE ET COMBATTANT

JIMMY GOLDSTEIN

VOUS PROPOSE POUR VOS NOCES - BANQUETS - BAR-MITZWA - SOCIETE.
SON ORCHESTRE FOLKLORE IDDYSH, ISRAELIEN TOUTES DANSES MODERNES
SUCCES ASSURES CENT POUR CENT
PRIX SPECIAUX POUR ANCIENS DEPORTES ET COMBATTANTS
PREND LES ENGAGEMENTS POUR LA FRANCE ET L'ETRANGER

BUREAU ORGANISATION : 4, rue Chaptal - PARIS-9^e - Tél. PIG. 28-83

(Appeler le matin de préférence)

די יידישע קאמפאתאנטן
וועלן קוֹלָנוּ צַאַלְדִּיךְ
אַיִּיךְ דָּעָר טְרָאָדִיכְ אַנְעָלָעָר
אַנְדָּעָנָה צַעֲרָעָלָאָנִיעָ
לְכִבּוֹד די יידישע קַעַפְעָר
וְאָס צַעֲנָעָנוּ גַּעֲפָאָלָן
פְּאָר פְּרָאָנְקָרְדִּיךְ
פְּאָר דָּעָר פְּרִיְּהִיט
אוֹן פָּאָרְן כִּבּוֹד בּוֹן יִדְישָׁן פָּאָלָק
חוֹנְטִיק דָּעָם 5 טּוֹ יְזִינִי 30 פְּרִיְּ
בֵּין קַאְמָפְאָטָאנְטָן-קַאְנוֹמָעָנָט אוֹיךְ בְּאָנִיעָ

וועכלכע קומט פֿאָר אונטער פֿאַטראָנאֹזֶשׁ פֿוּן

אלעקסאנדר סאנגינעט'

טמיניסטער פון די געועזענע קאמברקטאנטן וועלן זיך באטטיי-
ליךן פראָםינגענטע יידישע ווי נישט יידישע פערזענעלכקייטן
אוֹן צַאָלְרִיכֶע דָּעַלְגָּאָצְיעָס פָּוּן אַרְגָּאָנוּזָאָצְיעָס אוֹן לָאנְדָס-
מַאֲנְשָׁאָפְּטָן.

א דעלגעאציע פון פארפאנד ב"ם קאמפאנטאנטן-מייניסטער

אויף דעתם פאל פון די יונגע בחורדים,
וואס קעגען נישט געניזן פון באָר
פרײַט צו ווערן פון מיליטער-דיבְּגָּסְט
פונקט אָזֶן וויי זיינער חֲבָרִים, וואָס
האָבען פֿאָרְלִוְּרוֹן אַ נָּעָנְצָן מְשֻׁפְּחָה
מייטאליך, ווילְ דֵי אָוְמְגַעְקָומְעָנָן זַיִּיד
בְּגָעַן נִישְׁתְּ קִיןְ פֿרָאנְצְזִישָׁן בִּירְגָּעַר.

די פארשטיינער פון אונדזער פאר
באנד האבן אויגעהויבן די פראגע
פון דער דערו-דייטשלאנדן די נאציזם
איין מערב-דייטשלאנד און דערמאנט
וועגן אונדזער פראטער קעגן דעם
אונגעהאלטעןעם קאנגרעס פון די ס.
ס. איזן רענדסborג. זיין האבן איבער
געבען דעם מוניטער וועגן דעם
פאלאנג פון די יידישע קאמבאטאנ
מש... בז פראנץ-יוזף...
...בז פראנץ-יוזף...

באר מונטג'ו הוא יתירנו
הוּא ענטער. שטעלטע פראבלעמען און צו שיקן
ערנסט צו באטראכטן די אוועקאג-
דער מיניסטער האט צוועזאגט
ענרטען און נאצ'ץ.

וְעַד מִסְפָּר הַאֲטָם גַּעֲגֻבָּן זַיִן
פְּאַטְרָא נָגָשׂ דָּעַר יְעַרְלָכְעָר אַנְדָּעָנְקָה
עַרְעַמְאָבָיָע אֵין בָּגָניִעַ, וּוֹלְכָעַ וּוֹעַט
אַרְקוּמָעָן זָוְתִּיקָה דָּעַם 57 טַן יְוִנָּה.
עַד הַאֲט אַזְיָד אַקְצָעַטְרִידָה דִּי אַיְנוּ
אַדְוָגָג צָו בָּאוֹצָן דָּאַס אַפְּרוּהָיוֹ
אֵין לְעוֹנוֹס בְּעֵת דָּעַם קּוּמְעַנְדִּיקָה זֶה

וואס נוגע די אלגעמיינע פאָדע-
ונגען ווי די פראגע פונסיעס, "ראַ-
אַרְקָאנֶסְטָאָן" א. א. ווי. האַט אָונֵ-
זּוּעַר דעלגעכִי איבערגעבען דעם
איינִיסְטָאָר אָז דער יידישער קאמָבָאָ-
אַנְטָּפָאָרְבָּאָנד אַיז אַין פֿוֹלְשָׁטְעָן-
יִיכְּבָּשְׁה מִינְיָן דְּשָׂר אַבְּיָיטָן גְּבָּרָה

דער ידישער גאנגענרטער פאָרְדֵּפָאָר ש'יַּהֲוָן אַיִּשָּׁר

גד'וּת יִשְׂרָאֵל

**צ'ו דעם 18 טן יארטאג פון איד עקייזטעןץ
ד'. אויפריכטיקסטע ווונטשן פון פראיספעריטעט
אנ שילוח אונד קיבען גבעטונג**

אונטער ווילַן

טַעַקְסָט פּוֹן רַעֲזָאַלְוִיצִיּוּס

אֶפְאָגָעָשְׁתִּיאָט אָזִיד דָּעֵר אַלְגָּה. פָּאָרוֹזָאַמְלָוָנוֹג

פּוֹן אָונְדָּזָעָר פָּאָרְבָּאָנְד דָּעַם 9 טַוְוִינְצָעָן 1966

וואו יעדעם יאר האט די האיריקע אלגעמיינע פאראזטמלונג,
וואו איז פָּרְגַּעֲקָוּמָן דעם 96טן טערן אין איבערפלולטן
לאָנְקָרִי-זָאָל, זיך פָּרְעָנְדִּיקֶט מיט אָן אלגעמיינער רעוזאָלוציע,
וואו איז אַיִינְשְׁטַיְמִיך אַנְגָּעָנוֹמָעָן גַּעַוָּאָרָן.
מיר ברענגן וויניטער דעם פולן טעקסט פון דער דָּאָזְקָעָד

פָּרֶשֶׁת אַרְכּוֹנָג פָּוּן וַיַּן ווּרְקוֹנָג אֵין לְאַנְד אָוּן
אֵין אַוִּיסְלָאַנְד. זַי דְּרוּקָט אֲוִים אַיר שָׁאַרְפְּסָטָן
פְּרָאַטְעָסְטָן קָעָנָן דַּי נָאָר טִילְדָע אַוְרְטִילִין, מִיטָּ
וּלְכָלְכָע עַס לְאָזָן זַי לְעַצְטָנָם כָּסְדָר אֲוִים אָין
רַבִּיטְשָׁלָאַנְד דַּי גַּעַנוֹן וּלְעַטְעָנָע פְּרָאַצְעָסָן פָּוּן
עַוּעוּזָעָנָע נָאַצְיָשָׁע רַוְצָחִים אָוּן מְלָהָמָה-פָּאָר-
בָּרְכָבָע. זַי בָּאַחְוִיפְטָעַט וּוּידְעַרְקָמָאָל אַיר קָא-
שָׁעַנְגָּרְשָׁע קָעַנְגָּרְשָׁאָפָט צָוּם פָּאַרְעַלְטָעָרָנוּ-
עַוְזָע אָוּן קָעָנָן דַּי טָעַנְדָּעָנָץ צַו פָּאַרְשָׁטָאַרְקָן
עַס דְּרוּיְטָשָׁן קָרְנוּס-פָּאַטְעַנְצָיעַל, נָאָר בָּאַזְוְנָדָעָרָם
וּרְדָק אַטְאִמְישָׁע בָּאַזְוְאַפְעָנוֹנוּן.

קסדר באזארנט צויליב דער אומזיכערעד לאגען זויף די גראונעצען פון מידינת ישראל באהויפטער עי אלגעמיינ פארזאטלונגן די שטענדליך ברוי ערלעכע סאלידאווירטען-געפילן פון די יודישע אסםבראטאנטן פאָר ישראל, פֿאָראָרטילט אלע שלחמה-העצער, באנרגיסט יעדע אויפֿריכטיקע אי-יציאתו לטובות שלום-אונטער האנדלונגנען און אַנְיִינְט אַיר רוף צו די נְרוֹיסְמָטְקָטֶן צו זוכן און עפֿינְגָען דעם וועג צום שלום אין נאענטן מורה, עלכער זאל פֿאָרְזְוּכְעָרָן די עקיזיטטען פון מידי-ישראל און אַיר פרידלעכּן צוֹאַטְעַנְלָעַכּן מיט

רָגְבִּישׁ שְׁכַנִּים.
די פָּרוֹזָאַמְלָוָן בְּאַגְּרִיסֶט דֻּעַם קָאַמְיְתָעַט פָּאָרָן
זִינְטָעָרָעָם, וּזְאָם עַד הָאָט אֲרוֹסְמָנוֹווִין צַו פָּאָרָן
שִׂידְרָעָנָע יִדְרִישׁ קְלוֹטָרָע-עֲנֵנִים (יִדְרִישׁ טְעַטָּעָרָע,
אַקְוּמוּנְטָצְיָע-צָעָנָטָר, בִּינְטָרָגָן צָום פָּאַרְשָׁפְרִיטָן
וּזְנוּוֹיְסָע וּוּרְטָפּוֹלָע לִוְתָעָרְוִישׁ וּוּרְקָע
אָאָאָו). זַי בְּאַגְּרִיסֶט בָּאוֹזְנְדָרָם דֻּעַם באַשְׁלוּם
וּזְנוּן אַיְלָעְכָּדָר מְאָרִיס-וּוְאַנְיקָאָו-פְּרָעָמִיעָ פָּאָרָן
עַרְטָפּוֹל וּוּרְקָע, וּזְאָם בְּרָעָנָט צָום אוּפְּדוֹרָק
עַם יִדְרִישׁ אַנְטִילָוּ אַין קָאַמְפָּק קָעָן הִתְלָעָרִים
וּזְנוּן דֻּעַם יִדְרִישׁ בִּינְטָרָגָן צָום נְצָחָן פָּוּן די אַ-
רְטָמָע.

די אלגעמיינע פארזאטמלונגן דרייקט אויים איר
ו פירדונקייט דערטמייט, וואס די באטמיאונגען פון
אָרבַּאנְדֶּל טוֹבָת דַּעֲרָ אִינְיָנִיקִיטַּהָכָּבָן דַּעֲרָפִּיטָּטָן
ו ערשות פְּרִיאַנְטְּלִיעָבָּעָ קְאַנְטָאַקְטָּן, וּוְעַלְכָּעָ עַפְּעָטָן
עַן נִיסְטִיקָעָ פֻּרְשֵׁפְעַקְטִיוֹן פָּאָר דַּעֲרָ פָּאָרָאִיָּהָן
קְוָנוֹן פָּוֹן אַלְעָ יְדִידִישָׁעָ קְאַמְבָּאַטָּאַנְטוֹן אַין פְּרָאָנְקָהָן.
וְזֶה דַּרְיִקְטָּט אַויִם אַיר וּוּגְטָשָׁ, אַז דַּעֲרָ נִיבָּעָר
עַנְטָרָאַל-קְאַמְיִיטָעָט וְאַל פָּאַרְזָעָצָן וּבָנָעָ בָּאַמִּיָּה
וּבָנָעָ אַין דַּעֲרָ דָּאוּקָעָר רִיכְטוֹןָן.

ד. צוֹרִיבָע פַּרְאָאַתְּלָאָג פֿוּ דֵי גַּאֲזַעְלָאָהָאָשָׁוּתָה

דערוועקט דער באָוווסטזִין, אָז מען
דאָרֶפֶט פֿאַרְזּעַצְנָן אוּיךְ נַאֲכָדָעַם אָפֶרֶט
דעַם גִּיסְטַּפְּן חַבְּרִישְׁקִיטִי, דַּעַם
גִּיסְטַּפְּן סַאֲלִידִיאָרִיטְעַטְלַגְּבִּי דִּי,
וּוְעַלְכָּבָעַ גַּעֲפִינְעַן זַיְדָאַין אַגָּר שּׂוֹעֵץ
רָעָר לְאָגָע, אָדָעַר וּוָסָס וּוָעָרַן וּוִידָעַר
אַמְּאָלָל קְרָאנְק.

עכע וכאנ. אט צוליב וואס עס האט זיך מיט
דרבי מאנגאנן צורייך געיגרינדערט דער
פונ "אמיקאל" פון די געווועזגענע פון
לעווונס", וואס ציליט שוין קרוב 100
מיטגילדער.

עד. עזרא קאמיטעט וואס אין אויסגעט
באי אלעמען ווילט געוואָרַן האט שוין אַנְגַּעַהוֹיַּבַּן

נאנן אויסהערן דעם אלגעמיינעם טעטקייט-
באריכט, דעם פינאנציילן בארכיכט פון דער קאנ-
טראל-קאמטסיע, דרייקט אוים די אלגעמיינע פארא-
זאלונגן איר אונערקענונג דעם אפטראטנטנדיקן
צענטראל-קאמטטעט פאָר זיין פאָרוצוּוֹונטער אַק-
טיוויטטעט לוטובת די יידישע קאמבעאטאנטן און
דעם יידישן ישוב אין פראנקייד. זי דרייקט אוים
אייר באָפְּרִידִיקְנָגְן מיט דער סָאַצִּיאַלְעָד אַקְטִי-
וויטטעט, מיטן פערמאָגענטן אַנטוּיל פון פאָרְבָּאנְד
און דעם פֿאָרטִיְידִיקְנוּנָס-קָאמְטָפָּן דער אַרְגָּא-
נוּיזֶרְטָעָר פֿרָאַנְצְּוּזִישָׁעָר קָאמְבָּאַטָּאַנְטָן-טְשֵׁפָחָה
און באָזְוְנְדָעָרָם מיט דער פֿאָרטִיְידִיקְנוּנָגָן פון די
סְפָּעַצְּיִפְּשָׁע אַנְטָרְעָטָן אַן רָעְכָּתָן פון די יִדְיָה
שׁשָׁ קָאמְבָּאַטָּאַנְטָן

מייט א גאנץ באזונדרער סאטיספאקצייע געט
אויף די פאראומטלונג די אינפֿאַרְמָאַצִּיעַ וווען דער
דעראָפֿלְנְרְיבְּכָעֶר פֿוֹנְקְצִיאַנְרוֹגָגֶן פֿוֹן דער סְאַצִּיאָ-
לְעֵד קְרוֹיְן-דְּעַרְגְּרִיכְוָגֶן — פֿוֹנְגָעָם פֿרְאַכְטְּפָלוֹן אָפְ-
רוֹ-הָוֵי אֵין לעווענס, פֿוֹן דער כְּסֶדֶר שְׂטִינְנְדִּיקָעֶר
סִימְפָּאַטִּיעַ אֵין פֿוֹן דעם גְּרוֹיסָן פֿרְעָסְטִיזָשׁ, ווֹאָס
דַּעַר יִידְישָׁעָר קְאַמְכָּאַטָּאָנְטָן-פֿאַרְבָּאָנְדָהָאָט זִיךְ-
דַּעַרְוֹאָרְבָּן אֵין אַלְעָ קְרוֹיְן אַדְאָנְקָדָעָר נְלַעֲנְצָנָ-
דִּיקָעָר רְעַלְיוֹאַצִּיעַ, ווּלְכָעַ האָט אִים אַרוֹיסָ-
גַּעַרְקָט אוֹיף אֵין עַרְשְׁטוֹרָאַנְיָקָעָר פֿאַזִּיעַ אֵין
יִידְישָׁן סְאַצִּיאָלָן לְעֵבָן אֵין פֿרְאַנְקָרִיךְ.
זַי גַּעַמְטַ מִיטַּ פְּרִירַד צַוְּ קַעַנְטְּבָּיִשְׁ די נְרוֹיְסָע
צַוְּפִּידְנְקִיְּתַיְּ דַּעַרְמִיט, ווֹאָס די בָּאַמְּיאָוְנְגָעָן פֿוֹן
וּלְכָעַ האָטָן שְׁוִין אֵין לוֹיָה פֿוֹנְגָעָם עַרְשְׁטָן יִאָרָ-
פֿאַרְבָּאָכָט אֵין אַנוֹדוֹעָר הָוֵי, בָּאַנְרִיסָטָהָאַרְצִיךְ
זַיְעָרָ פֿרְיִינְטָלְעָכָן וּשְׁעָסָט — די גְּרִינְדוֹגָגָן פֿוֹנְגָעָם
„אַטְמִיקָּאָל פֿוֹן די גְּעוּזְעַנְעָן פֿוֹן לְאָרְיוּ רָאָזָוּ“ אָוֹן
זַאנְגָט צַוְּ די מִיטְנְגִּידְעָר פֿוֹן דַּעַר סִימְפָּאַטִּישָׁעָר
גַּעַזְעַלְשָׁאָפָט צַוְּחוֹהָעָלְפָן צַוְּ רְעַלְיוֹזָרָן וּוּיְעָרָעָ
פֿרְיִינְטָלְעָכָן וּוּגְנְטָשָׁן אָוֹן אַנְיִצְיאָטוֹוּן לְטוּבָת
הַיּּוֹם הַוָּיָּה.

נאר שטראק באאומוראיקט צוליב דער כסדר
שטייננדיקער אנטווקילונג פון דער אמעריקאנער
איינטערווען אין וויעטנעם וועלכע טראנט אין
זיך א דראענדייקע סבנה פאָרֶן וועלט-שלום, אפֿע-
ליוּרט די אלגעמיינע פֿאַרְזָאַמְלָנוּן צוֹ אַלְעַ וועלט-
פֿאַקְטָאָרֶן, אָזֶן קָודֵם כל צוֹ דער פראנצִיוּישָׁר
קָאמְבָּאָטָאָנְטָן-טוּשְׁפָּחָה, עֲנָרְגִּישׁ צוֹ קָעְטָפָּן מִיט
אַלְעַ כּוּחוֹת פֿאָר אַפְּשָׁטָעָלָן די בְּלוֹטִיקָעַ מְלָחָמָה
אָזֶן גַּעֲפִינְגָּן אַפְּרִידְלַעַכְעַ לְיִזְוְנָגָן פָּן ווּיְעַטְנָאַמְעָר
פֿרְאַכְּבָּלָעָם ווֹ אַוְיךְ פֿאָר אַן אַלְגָּעְמִינְגָּר אָנְטָן-
וּוּוֹאַפְּעַנְגָּן אָזֶן קָודֵם כל פֿאָר אַפְּלַשְׁטַעַנְדִּיקָן
פֿאַרְבָּאָטָן צוֹ בָּאָנוֹצָן אָזֶן צוֹ פֿרְאַדוּצָּרָן אַמְּטִישָׁע

דִּי פָּרוֹזָטְמָלוֹנָג קָאנְסְטָטָמִירֶת אֵן אוֹפְּשַׁטְּנִין
בְּפָנָן נַעֲמָנָצִים אֵין מַעֲרָב-דִּיטְשָׁלָגָנָד אֵן 8

ה' פראט

הארון

111111

ט' ט' ט'

די פראיריטעט-קארטן, וועלכע
געבן די מעגלעכקייט די קרייגס-אינ'-
וואילידן אויפצושטיגן מיט פאַרטזונג
אויף די אויטאָבּוֹסּ, וואָס זינגען גע'
ווען גילטיק פון 1962 ביז 1966 זיין'
ווײַיטער גילטיק ביז פערוואָר 1967.

די אל געמיינע באראזאמלונג פון "אָסְטִיעַל" אדוֹרֶן מִיטְ דָּרְבָּאַלָּג

דער דיספֿאָזִיצְיעַ פּוֹן אַלְעַ מִיטֶּגֶלִי-
דער. די אלגעמיינע פֿאָרוֹזָםְלוֹגַ האָט
צום סָךְ אַיְנְשְׁטַמִּיק באַשְׁלָסָן צו
שענְקָעַן דעם צוֹטְרֵרַי דעם קָאַמִּיטַעַטַּן.
וועלכְּבָר איז אויפְּסָנִי אויסְגָּעוֹווילַט
געוואָרַן.
עס איז אויך אויסְגָּעוֹווילַט געוואָרַן
אַ קָּאנְטָרָלְ-קָאַמִּיסְיעַ אַין באַשְׁטָאנְד
פּוֹן: אַברָאַמְּדוֹוִיטַשׁ, פֿרוֹי פֿאָגְנַעַל
אוֹנוֹ ווּשְׁאַצְּבָן.

ר' גרויסע פֿיעָרָונְג לְכֹבֵד דּוּם
פֿוֹן יַאֲרַטָּאָג 23

רומפּוֹלָן אוֹיְפַשְׁטָאנֵד וְאֲדַשְׁעָוָעָר גַּעַטָּא

וועט פָּאַרְקּוּמָעָן

אליטוואר דעם 20טן אפריל

רעדנער-טיל
און ארטיסטיישער פראנדרם
אינטראיט-קארטן צו 5 פר.
אין בירא פון פארבאנד

וועגן "אמילקאל פון די גאנז"

דער פרי, איבעט לאנקרייזאל די
צעויטיע פארזאַמלונג פון די געוועז-
ענע קאנואָלעסעטעןן.

עס איז אבער געוועז צו שפער
אָפּצְוֹגָעָבָן אַ בָּאָרִיכְטָן פָּוּן דָּעַם דָּאָזִיקָן
נוֹזָאָמְעַנְטָרָעָה אֵין דער היינְטִיכָּעָר
לייטונג.

מיר וועלן דעריבער זיך ברײַיטער
אָפּשְׁטָעָלָן וועגן דָּאָזִיקָן עֲנֵין אֵין
אַשְׁוֹמָמָן וּמְשָׁבָּר אָנוֹזָשָׂר וּוַיְלָזֶן

• 1200-1312 RSS 12/2/11 1000-2000

ה. גָּלְגֻּלִית

(המושך פון זינט 1)
„געוועזענע“. איניקע פון זי גע-
פינען זיך ווידער אין א שועערער
לאגע. מען גיט זי באזוכן.
פיל באטן זיך אלליין און מיטצדר
ארבעטען מיטן „אמיקאָלֶל“ און האבן
און א שייער פראייקטען. עס זינען
אויך פאראן פארשלאָגן ווועגן מאכן
קאָלעקטיווע עקסקורטיעס, צוֹזַאמְנוּ
טרעפן א. א. וו.

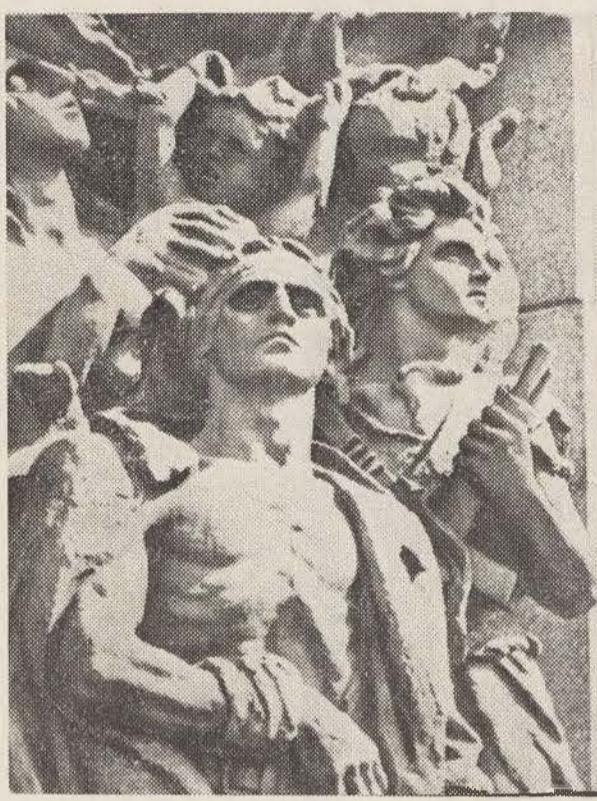
מ. שופטער

וועט זיך אנהיבן אין די נאענטסטע טאג דיערלעכע טאהפאלא-קאטפאנייע

יעדעם יאר מאכון מיר צו איביך א. רות, טרייע מיטנגלידער, אונ איר ענטפערט שטענדיק ברויתחאָר-
ייך, אַפְשָׁצְנֶדְּיק. ווי געהעריך די פֿרוֹכְּטָבָּאָרָע טַעַטְקִיּוֹת פֿוֹן אַבְּיַזֵּר אַרגְּגָנִיזָצְיָע אָוִיסְקוּפְּנֶדְּיק די
אַסְּבָּאָלָּאָ-אָהָרָטָן, הַעֲלָפְּט אַיר דָּעַם פֿאָרְכָּאָגָנָד אַוְּסְצָוְפִּין זַעַנְעָסָקְצִיאָלָע אַוְּפִּנְגָּאָבָן ווי אַזְּקִיד בִּיצְיָוָן
שְׁטַעַנְיָרָן צָוֵם פֿלְאָגָנָן פֿוֹן יְעֵד הַקְּרוֹשִׁים אַין יִשְׂרָאֵל.
אַבְּיַזֵּר בָּאַטְּיַילְּקָוָג אַין דָּעַר דָּאָקְעָד אַקְצִיעַ נִיט אַיְיך אַוְּיַז די מַעֲלָלָבָקִיּוֹת צו גַּעַוּנוּן אַ וּוּרְטָ-
וּל גַּעַוְוִינְס צָוָן. אָנָּדָר. רַבְּיוּסָמָן קִין יִשְׂרָאֵל, פּוֹלִין, טַשְׁעַבְאָסְלָאָזְוָאָקָע. דָּרְבִּי רַבְּיוּסָמָן קִין לְעוּוֹנָמָן, טֻעָ-
עוֹזְוִיָּע-אָפְּרָאָטָן, מָאָגְנָעָט-אָפְּגָנָעָן אַ. אַ. וּ.
עַפְּנַטְלָעַכְעַ צְיָוָנָן וּוּטָט פֿאָרְקָוּטָן מִיטְוֹאָד דָּעַם 29 תְּנַזְן 1966 אַין זָאָל אַנְטְּרָעָפָא 21 רֵי אַיּוֹ-
זָוְדִיק בְּעֵת אַ פּֿילִם-אָזְוָנָת.
אוּבָיך אַיר הָאָט נִישְׁתַּמְעַט בָּאָקְמוֹעַן די קָאָרְנָעָטָן דָּוָרָן דָּעַר פָּאָסְטָ קָעַנְט אַיר ווי באַשְׁטָעָלָן אָפְּלוּ טֻ-
עַפְּגָאנִיש אַין מִיר וּוּלְזָן ווי אַיְיך גַּלְיַיך אַיבְּרָעָשִׁיקָן.

U.E.V.C.J. 58, rue Château-d'Eau - Paris-10^e Tél. : 607.49.26

א דאנס איז פון פראאויס



צום 23 טו יארטאג פון העראיישן אויפשטיינד אַבִּיקעָדְרוֹםְדִּהְעָלָדָן פָּוּנְ אַרְשָׁעָהָעָרְ גַּעֲטָא

דעם 19utan אפריל וועלן די יידישע געגעזעצע קאמבאטאנטן, צולגליך מיט אלעל יידן, אפערקן מיט א באזונז דערן יראת הקברוד אוון שטאלץ די דאטע פון 23tan יארטאג פון וואָרְטַּהְיָהְרְדְּ וַיְהִיאְבְּשָׁוֹתְּמָצָאְזָהְרְ

שעוור געתא איפשטיינ. 23 יאר זינען פראיבער זינט די
וועטל אין טיך אויפגעטרייסלט גע-
ווארן ווען זי האט זיך דערוווסט וועגן
לעיגנברדאן איפשטיינ און און די
לעבענגעבל בענע 50-40 טויזנט יידן
פונ געתא זינען מיט פראיביגטע
כודחות ארויס אין לעצטן אפנען
קאמפ קעגן די נאציש באָרבָּארָן.
וואט מער מען שטודירט די דאָ
זישע היסטארישע עפאפעיע פון קאמפ
און גבורה אלץ מער וויל מען וויסן
קד פרטים ווי אוזי די געתא-העלדן
ז'יזיינן כמעט אלע אומגעקומען און
וועגן זיעיר העארישן קאמפ. וואס
איין פראגעקומען אין די סאמע שווער-
סטע באַדינונגגען, זיעבדיק אַרומגע-
דינגלט אין זיך גופא און גע-
פֿינענדיק זיך אין סאמע צענטער פון
הילערישער גרויזאָמֵער פֿאָר-
ニיכְּטוֹגְּסְּ-מְאָשִׁין.

בלעטערנדייך די טאג די חורבן
לטערטאטור האב איך זיך לענגער
אפאגעשטעלט איטען ערשותן באוֹאָפַּנְתָּן
וויידערשטאנד איזן וואָרְשָׁעוּרְגָּעֵטָן
פָּנוּ בָּעָרְמָאָרְקָן, וָעָלְכָעָרְבָּאָוִוִּיטָן,
אָזֶן דָּעָרְ וָאָרְשָׁעוּרְגָּעֵטָן-אוּפִּינְ
שְׁתָּאָבְדָּ אִיזְן נִישְׁתְּ גָּעָוָעָן קִיְּין אֲפָגָעָן
וָגָדְעָטָשָׂר עַפְיוֹאָב.

עד דערמאָנט אונדערן אָז דעם 18 טן
אנואר 1943 איז שײַן פאָרגעקוּמען
דעֶר ערשותער אָרגאָנִינְדְּטָהָר אָז
בָּאוֹאָפְּטָהָר ווֹידערשטָבָּגָן אָוֵיף די^{וְ}
געַטָּאָמָּסָן מִילָּעָן בְּיַזְקָעָן זָאָמְעַהָאָפָּהָר
געַנְשָׁעָן. לעַשְׂנוֹ אָז אָוֵיךְ אוֹפְּנָן סָאָמָּע
אָוּמְשָׁלָגְגָּפְּלָאָץ.

האט אַרְיִינְגֶּשֶׁרְבִּן אֵין
פָּזָע נִיְּסְטָעָר גַּשְׂכִּיטָע פָּזָן יִדְּישָׁן
אֲזַעְלְכָע גַּרוֹיסָע דָּאַטָּעַם, וּוֹי
אָוִיפְשָׁטָאנְד פָּזָן וּוֹאַרְשָׁעוּרְ
אַקְטָוּן פָּזָן בִּיאַלִּיסְטָאַקְטָר גַּעַטָּא (אֵין
יִי חֲדַשִּׁים פַּעֲבָרָאָר אָוֹן אַיּוֹסֶט)
יִי אַוְלְפְשָׁטָאנְדָן אֵין סָאַבְבָּאָר צְוִישָׁן
יִי קְלַעַנְגָּרָע הַעֲרַיְשָׁע קַמְמָפָּסְ-אָ
וּוֹיסְטָרִיטָן אָוֹן דִּי גַעַטָּאָס פָּזָן תְּשֻׁבָּן
שְׁטָאָכָאָה, בְּעַבְדִּין, טָאָרְנוּ, צְוִיזְמָר
— גַּעֲפִינְטַן יִיךְ דִּי יָנוֹאָר עַלְבָּסְטְּרַשְׁׂוֹץ
פָּזָן וּוֹאַרְשָׁעוּרְ גַעַטָּא וּוֹי דָעַר עַרְשָׁאָ
שְׁעָרְ אַקְטָיוּרְ אָוֹן מַאֲסְטָנְדִיקָּעָר
קַמְמָפָּס-אַקְטָן, וּוֹאָס הַאט גַעַדְגַּט וּוֹי

הסימן פאר אלע א羅יסטרטן.
דאם דערפֿריט אונדז צו די אפריל-
טען וועלכּע האבן באקאנט געמאכט
ער וועלט. אז יידן קענען קעמעפּן
מאית געווער אין די הענט. אז זיין
ווײַויסן ווי צו שטאָרבּן מיט ווירדע
אייזן קאָמֶךְ מיטן טוינט פֿינְט פֿון יידִי-
שׂן פֿאלְק און פֿון דער גאנצֵער
גענטשָׁהיט. אָזֶן האַט געמאַלְדָּן איידִי-
ער פֿון די לעצְטָע דָאַקּוּמְעַטְּן, ווֹאָס
ニס האַבָּן אַרוֹיסְגַּעַשְׂקִיט אַין דער
וועלט די לעצְטָע לעבענְגַּעַלְבִּיבְּעַגְּעַץ

עטָא-העלון.
עם איזו דעריבער מוש אומדער
דרעגלאעד און דערואלטירנדייך וווען
גידייש-פראנציזישער שרייבער.
ג עגוויסער וויאן פראננסאַך שטינגעַר
ויל גראָד איצט באָווײַזְזָן מיט
וועוד "טרעבליניקאַ" און אַיבּוּרְקִיעַן
ווערטערונגעריך, אָז... אַיך האָב
עפֿלְט אַ שאָנדְע צו זִין אַ זָוֵן
וואָזָן אַ פָאַלְק, ווֹאָס זַעַקְס מַילְיאָן פָוּן
יִיְהָאָבָן זִיד גַּלְאָזֶט פִּירְן צו דָעַם

עקב וויזן ווי שאלת

UNION

mai 1966 p.1

VENEZ RENDRE HOMMAGE A NOS MORTS le Dimanche 5 Juin 1966, à 10 h. 30, à Bagneux

MAI 1966 — N° 108

BIMESTRIEL

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-10^e - Tél.: 607.49.26

ILS SONT MORTS POUR NOTRE LIBERTÉ

Chaque fois qu'approche le mois de juin, surgissent dans nos souvenirs les images bouleversantes de 1940 quand les régiments de marche étaient engagés dans un terrible et sanglant combat.

Les vaillants volontaires, dont presque la moitié était des juifs, opposaient une résistance farouche contre l'envahisseur nazi armé jusqu'aux dents. Se faire tuer sur place plutôt que de reculer, tel était leur détermination. Et en effet, des milliers d'entre eux laissèrent leur vie sur les champs de bataille de la Somme, des Ardennes, de Soissons, d'Alsace et d'autres secteurs encore.

Leur courage, ils l'ont puisé dans leur amour pour la France, pays des droits de l'Homme, au passé glorieux de justice et de liberté ; dans leur haine du fascisme dont la brute nazie en fut l'expression la plus hideuse.

Ils sont morts pour que nous puissions vivre libre et pour que plus jamais les hommes ne connaissent l'étoile jaune, les camps d'internement. Pour qu'il n'y ait

plus d'Auschwitz et d'Oradour, des chambres à gaz et des fours crématoires.

Il est un devoir sacré pour les survivants de rendre hommage à leur mémoire et de rappeler chaque fois la raison profonde de leur sacrifice.

Aujourd'hui, alors que les néo-nazis se manifestent d'une manière de plus en plus inquiétante, que l'on assiste à une recrudescence de l'antisémitisme et que le spectre de la guerre atomique se profile à l'horizon, ce devoir des anciens combattants, des résistants, de toutes les victimes du nazisme, apparaît plus que jamais d'une importance vitale.

C'est pourquoi, vous serez nombreux, dimanche 5 JUIN à BAGNEUX et vous ferez en sorte que vos enfants, vos amis y participent également en grand nombre.

Par votre présence vous manifesterez votre attachement aux idéaux qui furent ceux de nos camarades qui sont morts pour la France, pour la liberté et pour l'honneur du peuple juif.

Isi BLUM

LE COMITE DE PATRONAGE

MM.

Paul MANET, Président de l'U.F.A.C.
M. BERCOVICI, Président des Engagés Volontaires Juifs de 1914-18.

M. André BLUMEL, Avocat à la Cour.
Jean-Paul BONCOUR, ancien Président du Conseil

A. BRASLAWSKY, Président de l'U.G.E.V.R.E.
Louis de BROGLIE, Membre de l'Institut de France et de l'Académie des Sciences.

Pierre BUGEAUD, Président de l'Association des A.C.P.G. de la Seine.

René CASSIN, Président de l'Alliance Israélite Universelle.

Marc CHAGALL.

N. FANSTEN, Président de l'Association des Anciens Déportés Juifs.

Dr KAGANOFF, Président de la Fédération des A.C. Juifs des deux guerres.

Louis KAHN, Président du Consistoire Central des Israélites de France.

Joseph KESSEL, de l'Académie Française.

Armand KOHN, Président des A.C. Juifs de 1914-18.

M. Charles LEDERMAN, Président de l'U.J.R.E.

Leon LYON-CAEN, Premier Président honoraire de la Cour de Cassation.

François MAURIAC, de l'Académie Française, Prix Nobel.

Dr V. MODIANO, Président du C.R.I.F.

Mme Maxa NORDAU, Artiste peintre.

M. Etienne NOUVEAU, Vice-Président de l'U.F.A.C.

Pierre PARAF, Président du M.R.A.P.

Maurice PFEIFFER, Président de l'U.D. de l'U.F.A.C. de la Seine.

PIERRE-BLOCH, Ancien Ministre.

SADENFIS, Président de l'U.S.J.F.

STAMFATER, Président de l'Union des Artisans Juifs.

André TOURNE, Président de l'A.R.A.C.

Pierre VILLON, Président de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance.



LE DEROULEMENT DE LA CEREMONIE

- 10 h. 30 Rassemblement à l'intérieur du Cimetière couronnes et drapeaux en tête
10 h. 45 Les délégations et les familles se placent devant les tribunes et le Monument
10 h. 50 Arrivée des personnalités officielles. Levée des couleurs - musique
10 h. 55 Allocution de B. PONS, Président de l'Union
11 h. Service religieux par le Rabbin Feuerwerker et le chantre Berlinski.

Des allocutions seront prononcées par les représentants de l'U.F.A.C.; de l'A.N.A.C.R.; de l'Association des A.C.P.G. de la Seine;
Dr KAGANOFF, Président de la Fédération des Associations des A.C. Juifs des deux Guerres;
A. BRASLAVSKI, Président de l'U.G.E.V.R.E.;
Isi BLUM, Secrétaire général de l'Union.

La cérémonie prendra fin à 11 h. 45.

**קואט באערן דעם אונדעןק פון אונדזערע העלדן און
מארטידער, ואמ זענען געפאלן פאר פראנקער, פאר
פאר דער פרה"ט און פארן כבוד פון ידישן פאלק**

**אoid דער טראדיינעלער
אונדעןק-צערעטעןאייע
וואס קומט פאר
וונטיק דעם 5 יוני, 1930 פרי
אויפן בית עולם פון באניש**

אונטערן פאטראנסאוש

פון קאמבאטאנטן-טיניסטער און פון פראנטינגענט
יידישע ווי נישט יידישע פערזענעליכיטן

**

אוייף דער צערעטעןאייע, וואס ווועט זיך אונחויבן
טיט א רעליגען טיל, אדרוכגעפירת דורך

חוזן בערלינסקי

און רבינער פֵּיעַר וּוּעָדְקָעָד

וועט זיך באטיליקן דער טיליטעריזער אָרכעטען
פון 5-טן אינפאנטער-רונימענט.

**

עם וועלן רעדן, אונטערן פאַרוֹיז פון
ב. פָּאָנָּס, פְּרָעִירָעָנֶט פון פָּאָרְבָּאָנֶד:

פארשטיינער — פון "אָפָּאָק"

— פון פָּאָרְבָּאָנֶד פון פראנציזייזער רעיזיסטאנס
— פון די געועזענע קריינס-געפאנגענע

— ד"ר קאנגןאג, פְּרָעִירָעָנֶט פון דער פְּרָעָרָאַצְיָע
פון די יידישע קאמבאטאנטן פון ביידע
וועטלט-טלחות;

א. בראסלאָוּסְקִי, פְּרָעִירָעָנֶט פון "אָזְשָׁעוֹר"

און-אייזוי ב. ו. ס., גענעראל-סעקרטאָר פון פָּאָרְבָּאָנֶד.

**

זום סוף פון דער צערעטעןאייע
וועט דער טיליטעריזער אָרכעטען אַיסְפִּין
דעס הימן פון געטַאָ "זָאָגָ נִישְׁתָּמְכָּל..."

אונדעןק ווילן

אדגאָן פון פָּאָרְבָּאָנֶד כוּן די גָּעוֹן. יִדְשָׁעָן כְּרָאָנֶט-קְעָמָפָעָר

אייביקער רום אונדזערע העלדן און מארטידער



אָפְּשָׂטָאַמִּיקָּעָ פָּוּן אַלְעָ אַיְרָאָפָּעָ
אִישָׁע לְעַנְדָּרָעָ, הַאֲבָן וַיֵּךְ בָּאַטְיִיָּר
לִקְתָּב אַיִּזְנָדָר שְׁלָאָכָּט אַיִּזְנָדָר
כָּעֵר פְּרָאָקְרִיךְ אַיִּזְגּוּזָן אַנְגָּזָן
וּשְׁרִטְתָּ בְּכָדִי צָוָּפָרְשָׁטָלָן דָּעָם
וּוְעָגָן קִין פָּאָרִין כָּבָד אַנְגְּרִיךְ
דִּיקָּן שְׁנוֹאָן.

זַי וּוְעָלָן קּוּמָן אָפְּגָעָבָן כְּבָדָן,
אַיִּזְנָדָר אַנְדָּעָנָקָר צְעָרָמָאַנִּיאָע,
וּוְעָלָן דִּי יִדְן פָּוּן פָּאָרִין גְּלִיכִיצִיָּי
טִיק אָפְּגָעָבָן כְּבָדָן דָּעָם אַנְדָּעָנָקָר
פָּוּן אַלְעָ אַיְרָאָפָּעָ קְאָמְבָּאַטָּאַנְטָן פָּוּן
דִּי אַלְאָרִיךְ אַרְמִיִּיעָ, מִיט אַדְעָר
אַז אַנוֹנְיָאָרְמָעָן, אַנוֹנְעָע גָּלָאָרִיךְ
כָּעֵר אַיְרָאָפָּעָ פָּעָסָטָן דָּעָם
פָּאָנְקָרִיךְ אַז אַיְרָאָפָּעָ פָּוּן דָּעָם
אַזְּיָּשָׁעָר פָּעָסָטָן, פָּאָרְבָּאָנֶד כָּבָד פָּוּן
אַוְנְזָעָר פָּאָלָק, בְּדִי אַוְנְזָעָר קִין
דָּעָם אַזְּלָעָן מָעָר נִישְׁתָּחָרְקָעָן דִּי
גְּרִוְילָן פָּוּן אַז מְלָחָמָה אַז נִישְׁתָּחָרְקָעָן
דָּעָם שְׁגָעָן פָּוּן רָאִיסְטִּישָׁן הָאָס.

דִּי דָּאָטָע, וּוְאָס אַז אַזְּיָּשָׁעָר
קְלִיבָּן גְּוֹאָזָר פָּאָר אַוְנְזָעָר טְרָאָר
דִּיְצִיאָנְעָלָר צְעָרָמָאַנִּיאָע, פָּאָלָט
זַיְזָאָמָעָן מִיט דָּעָם קוֹרְצָן
אַבְּעָר בְּלוֹטִיקָן צִיִּיטָאָפָּשָׁנִיטָן פָּוּן
עַנְדָּע פְּרִילִיגָן 1940, בְּעַת וּוּלְכָעָר
דִּי אַוְיסְלָעָנְדִּישָׁע אַיְגִּיהִיטָן, אַז
וּוּמָעָנָס רִיעָן עַס האָבָן זַי גָּעָן
פָּוּן צְעָנְדִּיקָעָר טְוִינְטָעָר יִיְהָן

דער פָּאָרְבָּאָנֶד

זַי נִישְׁתָּמְכָּל אַבְּרָהָמִן אַיִּזְנָדָר צְוִוִּיתָר, אַז אַיִּזְנָדָר
נַאֲךָר צְוִוִּיתָר וּוּלְטָקָרְגָּן. שְׁוִין 27 יִאָרָן
וּוְאָט דָּעָר קְרִיגָּה אַזְּטָזָר זַיְזָאָמָעָן
דָּעָר מְפָלָח פָּוּן חִיטָּלָעָרִים, אַבְּעָר דִּי מְלָחָמָה
אַז דִּי שְׁוִידָרֶלְעָכָבָן לִיְהָן, וּוְאָס זַי אַזְּטָזָר
זַי נְעָרָאָכָטָט; דָּעָר נְצִיעָרָאָפָּר אַזְּיָּשָׁעָר
פִּיל מִילְּאָנְעָן אָוּשָׁוְלִידָקָעָטָן טְעָמָשָׁן אַז דִּי טְוִיְּטָה
לְאָנְגָּרָן; דָּעָר הָרָאָזָאָיָזָמָעָר, אַז דִּי פָּאָרְטִּיזָאָגָּרָה
אַזְּיָּהִיטָן, אַז דִּי טְאָקִים, אַז דִּי גַּעַטְמָס אַז אַז
דִּי לְאָנְגָּרָן גְּוֹפָא, — דָּקָם אַלְעָזָיְזָאָמָעָן
פָּוּנָעָם וּכְרוֹן אַז פָּוּנָעָם הָאָרָץ פָּוּן דִּי, וּוְאָס חָאָבָן
עַס אַלְיָיְן אַבְּרָהָמִן.

נְאָכָטָר : אַזְּיָּשָׁעָר דָּעָר יְנָגָעָר דָּר, דָּעָר שְׁוִין
גְּבוּרִינְגָּר נְאָכָן "מְבָלָל", וּוְיָזָטָר אָרוּסָם אַז אַלְעָזָר
שְׁטָאָרָקָרָן אַנְטָרָעָס צָוָּאָלָם, וּוְאָס אַזְּיָּשָׁעָר
בְּנָדָן מִיט דָּעָר טְרָאָנְיָשָׁר עַפְּאָכָבָעָ, אַז נְאָרָבָּאָזָן
וּזְנָדָרָם טִינָן גּוֹרָל פָּוּן דִּי גַּעַלְיָנְסָטָעָ צְוִוִּישָׁן
דִּי גַּעַלְיָטָעָן — דִּי יִדְן פָּוּן אַיְרָאָפָּעָ.

וּוְעָנָן אַט דָּעָם שְׁטִינְגְּנְדִּיקָן אַינְטָעָרָם זָאָגָן,
צְוִוִּישָׁן אַנְדָּרָן, עֲרוֹתָה דִּי רִיזְאָקָלָעָ צָאָל בִּיכָּרָה,
— רָאָמָנָעָן, דָּרָאָמָעָס, הִיסְטָאָרָיָשָׁ אַפְּחָאָדָלָן-
גָּעָן, זְכָרָנוֹת, דָּקָמָעָנָטָן — וּוְאָס אַזְּיָּשָׁעָר
אַז אַז אַלְעָזָרָאָרָטָרָן רִוְּטָמָאָזָן דִּי פָּאָרְטִּיזָאָגָּרָה
רָעָנָעָן לְעַנְדָּרָאָרָן אַזְּיָּשָׁעָרָאָרָן שְׁפָרָאָקָן
אַז וּוְאָס בָּאָהָאָנְדָּלָעָן דָּקָם סָאָרְטִּירָעָרָטָמָוָן אַז
דִּי הָלִישָׁקִיטָן פָּוּן דִּי יִדְן בְּעַת דָּעָר צְוִוִּיתָר
וּוְעָלָט-מְלָחָמָה.

אַז דִּי פְּלִילְבָּאָרָקִיטָן פָּאָר דָּעָם, וּוְאָס עַמְּאָזָן
גַּעַטְמָס תִּמְמָן טְהָרָה פָּוּן דָּעָר צְוִוִּיָּה
נִישְׁתָּמְכָּל נִישְׁתָּמְכָּל דָּעָר רִוְּטָמָאָזָן
נִישְׁתָּמְכָּל דָּעָר רִוְּטָמָאָזָן דָּעָר דָּעָר צְוִוִּיתָר
וּוְיִתְּמָשְׁאָפָּעָן פָּוּן אַיִּזְנָדָר צְוִוִּיתָר
טְהָרָה וּוְיִתְּמָשְׁאָפָּעָן. פָּאָרְצָן אַז דָּעָם נִישְׁתָּמְכָּל
אַז נִשְׁתָּמְכָּל אַז נִשְׁתָּמְכָּל אַז נִשְׁתָּמְכָּל
שְׁטָעָר הָלְפָטָט פָּוּן אַנְדָּרָעָר יִאָרְהָוְנְדָּרָעָר וְאַל

רעזערוֹידָט אַיְזָדָעָן פָּוּן מִיטְוֹאָר דָּעָם

29 יוני

כָּדִי זַיְרְצָוּן בְּאָמִילִיקָן אַיְזָדָעָן

עֲפָנְטָלָעָכָר צִיאָנָגָן פָּוּן אַונְדָּזָעָר

יֻעָרְלָעָכָר טָאָמְבָּאָלָא
וְאָס וְאָס פָּאָרְקָוּמָעָן בְּעַת אַפְּלִים-אָוֹנוֹם

21, rue Yves-Toudic, PARIS 10^e

Le Directeur : I. CLEITMAN

UNION
Juin 1966 p.1

Devant la montée du néo-nazisme RESTONS VIGILANTS

Il ne se passe pas de jours sans que les néo-nazis, les fascistes et leurs acolytes les antisémites de la pire espèce, ne se manifestent ici ou ailleurs.

Nous avons assisté dernièrement à un lancement sur le marché français d'un porte-clé avec le portrait d'Hitler.

Les rassemblements, les réunions, les congrès de ces nazis se succèdent à un rythme accéléré.

Depuis quelques temps, nous avons en France un nouveau mouvement fasciste et raciste qui s'est donné comme titre « Mouvement National du Progrès » (sic ?). Ce mouvement a commencé à se constituer après l'échec subi aux élections présidentielles de Tixier-Vignancourt. Ces ultras qui ont voté pour lui, n'étaient pas satisfait. Ils ont reproché comme l'on sait à M. Tixier-Vignancourt, d'avoir été pendant sa campagne trop accommodant, « trop mou ». Les fascistes ont donc créé un mouvement « neuf ».

Le Führer de ce mouvement n'est autre que le triste sieur Dominique VELERT, qui est en même temps directeur politique de la feuille scandaleuse « Europe Action ». Leur programme : la défense de l'Occident contre les banquiers étrangers, contre les plutoocrates, etc...

Comment ne pas frémir d'horreurs quand on apprend qu'un nouveau parti nazi voit le jour en France sans être nullement gêné. 21 ans après le génocide, le massacre de six millions des Juifs et des millions d'autres êtres humains innocents on revoit des hommes vêtus de chemise brune, de culotte de cheval, bottés de cuir noir se réclamant de ce « Parti Prolétarien National Socialiste ».

Ce mouvement lance des appels au meurtre, à l'assassinat, à l'extermination.

Leur chef Jean-Claude MONNET est salué par « Heill Monnet ».

Leur programme, ce führer le révèle :

« Nous voulons réhabiliter le racisme et redonner à la force physique toute sa suprématie ;

« A qui en veulent ces hommes ?

« Nous commencerons par nous occuper des Juifs, ces hyènes qui se prétendent nos amis.

« Nous les parquerons dans le Massif Central qui sera entièrement ceinturé des barbelés ;

« Nous exterminerons tous les métèques et nous serons cet été prêt à passer de la théorie à la pratique », etc...

En attendant, ils se préparent. Ils apprennent à dompter la douleur et s'entraînent près de Sarcelles pour prendre le pouvoir. Ils se réunissent une fois par semaine au restaurant parisien « Terminus du Nord » et une fois par mois, ils se rassemblent dans une salle, 9 bis, avenue d'Iéna à Paris.

Certains diront que ce sont des groupes isolés. Eh bien, ils sont déjà 16 groupes nazis et rien que ce Parti, totalise déjà plus de 500 adhérents !

Qu'attend donc le pouvoir pour les interdire !

Des faits comme ceux-là, il n'en manque

M. SCHUSTER

(Suite page 3)

Grâce aux démarches de notre Union
L'EXEMPTION DU SERVICE
accordée aux jeunes gens dont un proche parent
est mort en déportation
(même s'il était de nationalité étrangère)

Comme nous l'avions indiqué dans les précédents numéros de « NOTRE VOLONTE » notre Union est intervenue auprès du Ministre des Armées, pour obtenir le droit au bénéfice de l'exemption du service militaire pour les jeunes gens dont un proche parent est mort en déportation.

En effet la loi n° 65.550 du 9 juillet 1965 prévoit en son article 17 une dispense d'obligation d'activité aux jeunes gens dont le père, la mère, un frère ou une sœur est mort pour la France.

La mention « Mort pour la France » n'étant pas accordée aux déportés n'ayant pas eu la nationalité française à l'époque, beaucoup de jeunes gens se trouvaient frustrés du bénéfice de cette loi.

Nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui que par lettre du 10 juin 1966, le Ministre a bien voulu prendre en considération notre requête.

C'est ainsi que seront dispensés du service militaire les fils et frères des victimes civiles de nationalité étrangère qui auraient eu droit à la mention « Mort pour la France » si elles avaient été françaises.

Les intéressés peuvent s'adresser à notre Union où ils trouveront les renseignements nécessaires pour les démarches à faire.

JUIN 1966 — N° 109

BIMESTRIEL

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-10^e - Tél. : 607.49.26

LE 5 JUIN DERNIER, A BAGNEUX
en présence d'une foule nombreuse, d'un grand nombre de personnalités
et des représentants d'innombrables organisations

IMPOSANTE CEREMONIE EN HOMMAGE A NOS MORTS

(Voir page 4 et 7)



Le cliché d'en haut : Le cortège, couronnés en tête, se dirige vers le Monument ou va commencer la cérémonie. En bas : L'arrivée des personnalités. De gauche à droite : notre Secrétaire général, Isi BLUM ; l'amiral Louis KAHN, Président du Consistoire Central des Israélites de France ; MM. MONFRAIX, représentant le Préfet de la Seine ; Dr ELENBOGEN, représentant le Ministre des Anciens Combattants ; le Cdt GUILLOON, représentant le Général Cdt la 1^{re} Région ; le Colonel BAR-ON, représentant l'Ambassade d'Israël et notre Président, B. PONS.

TREBLINKA

de J.-François STEINER a soulevé, avant même que le livre paraisse, une chaude discussion. Tous les journaux en ont parlé. La plupart d'organisations de déportés et des résistants, des personnalités de tous bord ont condamné cette publication tandis que le « Prix littéraire de la Résistance » a été attribué à l'auteur par le Comité d'Action de la Résistance.

Nous avons demandé à quelques amis de notre Union leur avis sur cette question qui n'a pas fini de passionner l'opinion publique.

MM. Pierre BLOCH,
Henri BULAWKO,
Maurice GRINBERG,
Pierre PARAF,
Georges WELLERS,
exposent leur point de vue en page 2.

L'appel du Grand Rabbin de France Jacob KAPLAN pour la paix au Vietnam

Au nom du conseil de l'Association des rabbins français, M. Jacob Kaplan, grand Rabbin de France, a lancé l'appel suivant pour l'arrêt de la guerre au Vietnam :

« D'émouvants appels s'élèvent pour demander l'arrêt des hostilités au Vietnam. Cependant la situation s'aggrave. Nous ne pouvons être en paix avec nous-mêmes tant que la guerre, avec ses violences engendrant d'autres violences, se poursuit dans ce malheureux pays. Les exigences de la loi divine à l'égard du monde, les appels des prophètes d'Israël, nous interdisent de garder le silence. Les risques d'une guerre mondiale nucléaire, étendant sa menace sur l'humanité entière, deviennent chaque jour de plus en plus grands.

Nous élevons solennellement notre voix pour qu'un terme soit mis rapidement à cette guerre et que tout soit entrepris pour le rétablissement de la paix selon la justice dans le respect de la liberté de chaque homme et de chaque peuple. « L'œuvre de la justice sera la paix », dit la Bible. »

VOUS VIENDREZ NOMBREUX
Mercredi 29 Juin 1966
A LA SOIREE CINEMATOGRAPHIQUE
qui aura lieu
Salle de l'Entrepôt
21, RUE YVES-TOUDIC - PARIS-X^e
Métro République
Seront projetés
LA BALLADE DU SOLDAT
Grand film soviétique
Documentaire Israélien
Fête de l'Indépendance
Au cours de la soirée, aura lieu publiquement le tirage de notre
TOMBOLA ANNUELLE
ENTREE : 2.50 F.

TREBLINKA

Pierre PARAF

TREBLINKA... Ces trois syllabes évoquent l'univers infernal, les abîmes de la cruauté nazie, de la souffrance juive et aussi les sommets du courage juif.

Un tel nom doit susciter le recueillement, le pieux hommage, la virile résolution de tout faire pour que de telles horreurs et de telles hontes, jamais ne se reproduisent et non des débats publicitaires, alors même que de jeunes écrivains de talent, dont les familles ont amèrement pâti de ces crimes, sont appelés à en bénéficier.

Mais l'intérêt que provoquent de tels débats témoigne de la passion toujours aussi vive du public pour de tels sujets. L'oubli n'est pas près de recouvrir le souvenir de ces temps maudits.

Encore faut-il qu'aucun malentendu ne vienne jeter d'autres ombres sur ce souvenir.

L'œuvre de Jean-François STEINER, dont nous n'avons aucune raison de suspecter la bonne foi, œuvre terrible, pathétique comme la tragédie de Treblinka, ajoute un témoignage aux multiples témoignages qui l'ont précédée et qui émaneient des martyrs eux-mêmes. Il n'y a donc pas révélation, comme des critiques mal informés voudraient le faire croire.

Prenons garde qu'après de ces incontestables qualités son TREBLINKA ne contribue à créer quelque confusion et ne flatte involontairement nos pires adversaires, en faisant des juifs une RACE distincte des autres communautés humaines, en contestant, (malgré le récit de la révolte finale) leur magnifique courage dont toute l'histoire porte l'illustration.

Il n'est pas vrai qu'ils se soient résignés, qu'ils aient « collaboré » plus que les autres.

S'il y eut parmi eux, comme dans toutes les familles de l'univers des complices des bourreaux, la proportion des révoltes a été plus grande que partout ailleurs.

Il n'y a pas lieu de rougir d'être les fils ou les frères de ceux de Treblinka, mais au contraire d'en ressentir une douloureuse fierté.

Le courage des Juifs, qu'il ne faut à aucun titre séparer de leurs camarades de combat, vous êtes de ceux, Chers Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, qui l'incarnez magnifiquement dans la stricte fidélité de votre souvenir, dans votre ardente VOLONTE de Paix.

Georges WELLERS

L'histoire romancée de « Treblinka » écrite par J.-F. Steiner illustre le postulat de l'auteur, à savoir que dans l'univers concentrationnaire les Juifs ont eu une attitude aberrante. Pour l'essentiel cette attitude se caractérise d'une part par le fait qu'ils se sont laissés exterminer comme des moutons et d'autre part, qu'ils ont aidé leurs bourreaux dans l'œuvre d'extermination. Si, finalement, il y a eu une révolte à Treblinka, il s'est agit d'une exception qui confirme la règle, tandis que la « coopération » avec les bourreaux était générale et sans limite dans l'abjection. D'où la nécessité d'une explication spécifiquement juive que l'auteur bâtit au long de près de 400 pages.

La thèse de l'auteur lui paraît tellement évidente, qu'il ne cherche même pas à la démontrer et ne se demande pas une seule fois, si les êtres humains quels qu'ils soient, mis dans l'univers concentrationnaire, auraient eu une attitude différente de celle décrite comme règle pour les Juifs.

Or, dans l'univers concentrationnaire nazi se sont trouvés, en même temps que les Juifs, au moins 5 millions de non-Juifs provenant de tous les pays d'Europe et dans une majorité écrasante de cas, parce qu'ils ont lutté contre l'hitlérisme en donnant ainsi une preuve éclatante de courage, de fermeté de caractère et de haine des nazis. Et quelle était leur attitude ? Elle n'était pas différente de celle des Juifs, car ils se sont « laissés » déshumaniser et décimer (70 % de morts !) sans révolte et dans tous les camps ils ont « coopéré », comme les Juifs, avec les

Maurice GRINBERG

Le livre de J.-F. STEINER est un peupleur « Judenbraacke » les Kommandos spéciaux pour Juifs ou toutes les tentatives des « techniciens » d'isoler les Juifs ont échoué.

Je ne pense pas qu'il ait été le seul à se poser des questions sur le génocide, mais il a été sans doute le seul à se les poser à partir d'un sentiment de honte et d'un complexe d'infériorité. En recherchant une explication à tant de monstruosités, à un certain comportement spécifiquement juif et à le justifier, il est peut être parvenu à calmer ses tourments intérieurs mais à coup sûr il a satisfait surtout les antisémites.

En effet, on peut difficilement trouver meilleure confirmation de la thèse bien connue des antisémites sur le particularisme juif leur passivité atavique devant la persécution et leur détachement par rapport au monde ambiant. En cela le « Treblinka » de J.-F. Steiner est nocif et inexcusable. De plus il n'est pas vrai parce que contredit par toutes les expériences accumulées dans les camps de concentration, les Stalags et

La tragédie des ghettos, le martyr de nos 6 millions de massacrés ne se sépare pas dans notre esprit et dans nos cœurs de l'effroyable bilan de la deuxième guerre mondiale avec ses 36 millions de morts. Il se peut que la lecture d'un livre bien fait et terriblement bouleversant au demeurant, amène à des appréciations d'une géante, il serait dangereux cependant de l'accepter comme le témoignage irréfutable.



Une maquette du sinistre camp exposée en permanence au Musée du Martyr et de la Résistance au Kibbutz « Lohamé Haghetoot ».

Jean PIERRE-BLOCH

Lorsque le livre de Jean-François STEINER « TREBLINKA » a été lancé dans le grand public, les interviews de l'auteur à la Presse, à la Radio, à la Télévision, m'avaient parues irritantes. Une croix gammée sur la première page d'un hebdomadaire m'avait courroucé et le livre de Jean-François STEINER n'avait pas pour moi un préjugé favorable. Je partageais la colère d'un certain nombre d'anciens résistants irrités par les procédés publicitaires employés pour une opération qui avait l'air plus commerciale que de défendre l'esprit de la résistance.

Mais j'ai lu « TREBLINKA », je l'ai relu et comme beaucoup d'autres je considère très honnêtement aujourd'hui que les reproches adressés à Jean-François STEINER ne sont pas mérités.

Peut-être le livre sort-il à un mauvais moment, la renaissance du nazisme, les tentatives de falsifications de l'histoire par les anciens « collabos » ne sont pas un climat heureux pour « TREBLINKA »; mais le jeune auteur n'en est pas responsable.

Je considère à mon tour que ce livre écrit par un jeune mérite d'être classé parmi les Grands Ouvrages.

Après Edmond Michelet, Marie-Madeleine Fourcade, Arnold Mandel, David Lambert, je considère ce livre comme exceptionnel et ce n'est pas le livre d'un juif honteux. Il suffit d'extraire cette apostrophe de Salzberg à son fils : « Ecoute Hénick ! n'oublie pas que tu es juif. Si tu devais l'oublier ce serait pire que la mort, raconte au monde ce que tu as vu, raconte comment nous sommes morts et comment nous avons ressuscité. Et n'oublie jamais que ce n'est pas en tant qu'hommes qu'on a voulu nous détruire, mais en tant que peuple, que ce n'est pas les Juifs qu'on a voulu faire disparaître de la terre mais le peuple juif ».

Voilà pourquoi Membre du Jury du Prix Littéraire de la Résistance j'ai, ainsi que des rescapés des camps de la mort, accordé ma voix à Jean-François STEINER.

Henri BULAWKO

Dans ce qu'on appelle « l'affaire Treblinka » il y a deux éléments : le livre et l'auteur.

Le livre est une affabulation, style « Série Noire », d'un chapitre douloureux du martyrologue juif. Ses contradictions témoignent de l'incohérence de l'auteur. Certains dialogues, inventés de toutes pièces (alors que Steiner prétend qu'il ne s'agit pas d'un roman), déforment la vérité et placent sur le même plan résistants et collaborateurs.

S'il n'y avait eu que le livre, il n'y aurait pas eu d'affaire. Car le tout est assez banal et reprend, pour l'essentiel, des témoignages déjà publiés.

Mais J.-F. Steiner n'a pas voulu affirmer son talent d'écrivain. Il s'est érigé en juge, décernant blâmes et louanges à tort et à travers, tenant des propos découverts sur Israël, déifiant aux Sionistes et aux Communistes le droit d'être Juifs, affirmant que l'on ne pouvait être à la fois Juif et Français, découvrant que les Allemands n'ont été que les instruments de Dieu, clamant qu'il n'y avait pas eu de résistance juive pour, aussitôt après, ironiser sur le compte des combattants des Ghettos.

Lisez ses interviews au « Nouveau Candide » et à l'« Arche ». Jamais on n'a trouvé autant de sottises et d'élucubrations assénées avec l'assurance que seule peut donner l'inconscience.

Après Peyrefitte, et parallèlement à Antoine, J.-F. Steiner a démontré qu'avant un bon tapage publicitaire on pouvait faire avaler n'importe quoi.

Il se prétend héraut de la vérité, il n'est qu'un héros de pacotille.

Je veux croire que le jour est proche où le côté ridicule du personnage éclairera ceux qui se sont laissés abuser par son apparente bonne foi. Et que l'on s'occupera enfin des criminels nazis impunis, au lieu de profaner la mémoire de leurs victimes.

RESTONS VIGILANTS DEVANT LA MONTEE NEO-NAZIE



Le « Führer » français qui se fait saluer par ses hommes à la hitlérienne : « Heill Monnet ».

LE DANGER EST REEL

M. Jacques Delarue a fait un magistral exposé au cours de la Journée Antiraciste, le 8 mai dernier, au Palais de l'UNESCO, sur l'existence d'une internationale néo-nazie. Nous reproduisons quelques extraits de cette étude.

Le mois d'avril que nous venons de vivre a été rempli, pour beaucoup d'entre nous, de surprises assez dramatiques et pour d'autres, mieux informés, de confirmations de faits qu'ils voyaient pointer depuis bien longtemps. Nous avons vu 6.000 anciens S.S. entonner des chants nazis aux obsèques de l'un des leurs, l'ex-général S.S. Dietrich, qui a trempé ses mains dans le sang, depuis 1934, dans toutes les sales affaires du nazisme; nous avons vu, au cours des dernières années, les congrès successifs de la HIAG, cette association des anciens S.S., rameuter et rassembler des centaines de participants, venus non pas seulement d'Allemagne, mais de tous les pays d'Europe où les nazis avaient fait école pendant l'occupation et avaient formé des divisions S.S.; nous avons vu enfin, aux récentes élections municipales en Allemagne, des candidats qui se proclamaient presque ouvertement néo-nazis, remporter des succès qui, pour n'être pas écrasants, n'en constituent pas moins un signal d'alarme. Ce succès du N.P.D., le Parti National Démocrate (démocrate comme les nazis étaient socialistes, nous sommes habitués à cette terminologie), a surpris beaucoup de gens.

Le N.P.D. n'est pas né brutalement le 28 novembre 1964, jour de sa naissance officielle à Hanovre; il a pris la succession de deux partis plus anciens qui avaient été dissous comme anti-constitutionnels, en raison de leur coloration nazie trop affirmée. Ce que l'on peut penser, c'est qu'actuellement le N.P.D. n'est pas encore une force politique inquiétante, numériquement parlant. Le pourcentage national ne permet pas d'envisager dans un avenir immédiat sa représentation au Bundestag. Mais le dynamisme dont il fait preuve permet de prévoir de façon à peu près certaine qu'il va progressivement absorber le parti dit libéral, le N.P.D. qui compte, lui, des représentants au Bundestag et auquel il est en train d'enlever progressivement sa clientèle. Ce N.P.D. était jusqu'à maintenant le parti le plus à droite des partis allemands et j'ai relevé parmi ses représentants au Bundestag un certain nombre de noms qui nous sont connus; un des membres influents de la direction du parti n'est autre, par exemple, que l'ancien conseiller d'Ambassade Hann qui s'est trouvé à Paris pendant l'occupation, puis en Tunisie, et qui a été le

dernier représentant d'Hitler auprès de Mussolini. Et aussi, parmi ses députés, M. Achenbach, qui a été l'adjoint direct d'Abetz pendant l'occupation, et qui a siégé pendant l'hiver 1940-41 dans le Comité préparatoire des mesures antijuives. C'est tout de même assez inquiétant de voir que des personnages de ce genre, surtout pour nous Français, qui les avons vus de si près, continuent à avoir une activité politique non négligeable en Allemagne.

« IL FAUT OUBLIER TOUT ÇA »

L'orateur souligne à quel point l'accroissement de l'activité du N.P.D. coïncide avec la recrudescence des manifestations antisémites en Allemagne; en 1964, en effet, ont été dénombrées 171 profanations de tombes dans des cimetières juifs; en 1965, ce chiffre a atteint 561; il a donc triplé; en 1964, les 113 groupuscules néo-nazis recensés comptaient 23.000 membres; en 1965, ils en comptaient 6.000 de plus. La presse néo-nazie, qui tire aujourd'hui à 225.000 exemplaires, a augmenté son tirage de 40.000 exemplaires en un an. Cette presse a repris unanimement les arguments du N.P.D. lors des dernières élections, et a grandement servi son succès.

Quels sont ces arguments ? Tout d'abord, c'est : « Il faut mettre fin aux procès des criminels de guerre. Nous ne voulons plus qu'on continue à salir notre pays, notre passé. Nous n'avons pas été plus criminels que les autres. La guerre est une triste chose, mais c'est la guerre: il faut oublier tout ça... »

Il faut noter que cinq des membres du comité directeur du N.P.D., notamment son président et son vice-président, étaient allés faire l'été dernier un pèlerinage sur les tombes des grands criminels de guerre nazis qui ont été exécutés à Nuremberg et avaient fait toute une propagande autour de cette démarche absolument extraordinaire.

Deuxième revendication, deuxième argument électoral du N.P.D. : il faut réclamer les territoires de sang et de langue allemande. Il faut rétablir le culte de la mère-patrie, il faut cesser le gaspillage des deniers publics dans l'aide aux pays lointains. Vous avez bien compris que quand on parle de réclamer les territoires, il s'agit d'abord de cette fameuse lutte contre la frontière Oder-Neisse à propos de laquelle un mouvement néo-nazi important, qui s'appelle l'*Action-Akon*, s'est constitué.

Les obsèques d'un criminel de guerre



7.000 anciens S.S. ont fait des obsèques du général S.S. Sepp Dietrich, ancien chef de la garde personnelle de Hitler, un rassemblement nazi. Sur la photo ici, un autre criminel de guerre le général S.S. Wilhelm Bittrich prononce « l'éloge funèbre » de Dietrich.

(Suite de la page 1)

pas en France, et ces organisations, ces partis ne sont que des filiales françaises de l'Internationale nazie qui se regroupent en Allemagne, en Autriche ou en Amérique du Sud et dans d'autres pays.

Il suffit de lire attentivement la presse pour s'apercevoir combien le nazisme réapparaît en Allemagne Fédérale. Dernièrement s'est tenu un rassemblement des nazis en Jutland du Sud (Danemark) avec la participation des nazis d'Allemagne, d'Autriche, d'Angleterre, de Belgique, de Hollande et d'ailleurs.

Des cimetières juifs sont profanés journallement en Allemagne Fédérale.

Le spectre nazi menace de nouveau le monde et il faut dès maintenant agir sé-
rieusement si l'on veut que demain il ne soit pas trop tard.

M. Simon WIZENTAL, l'homme qui consacre toute sa vie à la recherche des criminels de guerre, avait découvert à Munich un centre mondial de l'antisémitisme. Ce centre qui a pour nom « Institut de recherches du Judaïsme » est dans le plus pur style du « Streicher ». Il coordonne toutes les organisations antisémites d'Europe Occidentale, il publie toute la propagande que nous connaissons actuellement en France.

Les Anciens Combattants Juifs qui ont combattu contre la barbarie nazie doivent rester vigilants et réagir avec toute la vigueur, contre ces dangers.

M. SUHISTER



Jean-Claude MONNET

semblés qui le saluaient le bras levé ? M. Bucart et ses semblables, pour employer une expression vulgaire, mais juste, faisait rigoler les Français. Et brusquement en 1940, quand les nazis sont arrivés en France, ces gens qu'on prenait pour des pitres sont devenus tout d'un coup des gens horriblement dangereux. Pendant des années, ils avaient tranquillement, dans leur coin, préparé leur matériel; ils avaient fiché les adversaires politiques, ils avaient fiché les réfugiés qui avaient fui le nazisme et qui étaient venus chercher la paix en France, et d'un seul coup ces archives devinrent le premier matériel de base du travail de la Gestapo. Et, d'un seul coup, les adversaires d'hier qui ne les avaient pas pris au sérieux sont tombés sous leurs coups, portés par prudence par les S.S. et les nazis.

Nous n'en sommes pas tout à fait là, mais la cote d'alerte est atteinte; depuis trois années tous les mouvements nazis, pro-nazis du monde, ont établi des relations internationales extrêmement étroites, extrêmement suivies, ayant une internationale néo-nazie.

Il existe maintenant une internationale néo-nazie. La faiblesse de ses effectifs et la médiocrité immense de ses chefs ne doit pas nous pousser à la négliger. Le nazisme lui-même n'était pas né à partir de monstres, mais seulement à partir d'hommes particulièrement médiocres. Et nous avons vu ce qu'il en est résulté.

Le danger, conclut Jacques Delarue, ne doit pas être sous-estimé :

En 1938-39, qui en France prenait au sérieux les animateurs des petits groupuscules fascistes comme M. Marcel Bucart qui apparaît en chemise noire et baudrier dans un grand bruit de quincaillerie devant ses fidèles ras-

juin 1966

p. 4

L'IMPOSANTE CEREMONIE DU SOUVENIR, LE 5 JUIN DERNIER

LES ALLOCUTIONS



Bernard PONS

Président de notre Union

d'immenses sacrifices, mais l'histoire nous a montré, la vie nous rappelle chaque jour combien cette liberté reste précaire. Il nous faut demeurer vigilants, prêts à la défendre à la moindre atteinte si nous voulons la transmettre, embellie à nos enfants.

Récemment encore, on pouvait lire dans l'une d'elles qui porte en exergue : Aryens de tous les pays, unissez-vous, des appels comme celui-ci.

Nous nous rassemblons ici cha-

que année, devant ce monument au pied duquel reposent 70 corps ramenés des divers champs de bataille devant cette tombe symbolique, pour évoquer et exalter le souvenir des milliers et des milliers de nos camarades volontaires juifs tombés au champ d'honneur.

Des septembre 1939, lorsque l'Allemagne déclancha la guerre, les juifs d'origine étrangère aptes à porter les armes, se mirent spontanément au service de leur patrie adoptive.

Ils étaient des milliers et ont inscrit, par leur courage et leur sacrifice, une page héroïque, dans l'histoire de notre pays.

En leur rendant hommage, nos pensées vont également à ceux

qui sont morts dans les rangs de la Résistance dans la lutte contre l'occupant nazi ; à tous les combattants avec ou sans uniforme ; à ceux qui ont vaillamment combattu dans les ghettos et les camps de la mort ; aux morts de la brigade juive de Palestine qui ont contribué par leur sacrifice suprême à la renaissance de l'Etat d'Israël ; nos pensées vont à tous nos martyrs victimes de la barbarie nazi.

Devant la montée inquiétante

du nazisme, devant la recrudescence de l'antisémitisme, devant

les dangers de guerre qui menacent l'humanité de sa destruction

totale, renouvelons notre serment

de rester fidèles à l'idéal de paix

et de liberté dont furent animés

nos héros.

Certes ce langage a peu d'écho, mais l'hitlérisme à ses débuts n'en avait guère davantage.

Alors soyons vigilants et en

rendant hommage à ceux qui

ont donné leur vie, jurons-nous

de lutter chaque jour et partout

pour le respect de la per-

sonne humaine, de faire naître

un monde fraternel où seront

respectés les droits de chaque

homme quelles que soient ses

convictions ou la couleur de sa

peau, uni par cet idéal qui fut

le nôtre pendant l'occupation

et qui le demeure aujourd'hui.

La suprême habileté et ce

tut le cas de Pétain et du gou-

vernement de Vichy, consiste

à trouver un bouc émissaire

pour rejeter sur lui l'ensemble

des responsabilités. Les Juifs

trop souvent ainsi, ont servi

de paravent aux apprentis dic-

tateurs.

Vous avez raison, amis et

camarades dans ces cérémo-

nies d'hommage comme celle

qui nous réunit en ce jour de

rappeler à ceux qui l'auraient

oublié la part prise par les

vôtres, à toutes les époques de

l'histoire, au prix de leur vie,

aux combats contre l'injustice,

contre l'oppression, contre la

tyrannie.

J'apporte à l'Union des En-

gagés Volontaires et Anciens

Combattants Juifs, aux familles

des morts toute la sympathie

fraternelle et agissante de l'

U.F.A.C. et de mon associa-

tion l'A.R.A.C.

Le souvenir de nos camara-

des reste parié nous et le meil-

leur hommage que l'on puisse

leur rendre, c'est de continuer

leur combat qui est le nôtre

pour la Paix et la Liberté.

Ils sont dans nos mémoires,

le rappel permanent à la vigi-

lance.

Amis et camarades, l'Asso-

ciation Nationale des Anciens

Combattants de la Résistance,

s'incine devant vos morts. Elle

sera toujours à vos côtés dans

le combat des vivants pour la

Liberté, l'Égalité, la Justice et

la Paix.

MAFINI

Président de l'Union Fédérale des Groupe-

ments d'Anciens Combattants et Résistants

d'origine étrangère

de France, des Juifs se bat-

taient comme dans tous les

pays de l'Europe occupée, com-

me dans le ghetto de Varsovie

et que sur 120.000 d'entre eux,

déportés de France, 30.000 furent

éprouvés pour leur action dans la résistance.

Aujourd'hui, en ces lieux, il

nous faut penser à la dure le-

çon du passé récent. La liberté,

sans doute a triomphé au prix

de France, des Juifs se bat-

taient comme dans tous les

pays de l'Europe occupée, com-

me dans le ghetto de Varsovie

et que sur 120.000 d'entre eux,

déportés de France, 30.000 furent

éprouvés pour leur action dans la résistance.

Aujourd'hui, en ces lieux, il

nous faut penser à la dure le-

çon du passé récent. La liberté,

sans doute a triomphé au prix

de France, des Juifs se bat-

taient comme dans tous les

pays de l'Europe occupée, com-

me dans le ghetto de Varsovie

et que sur 120.000 d'entre eux,

déportés de France, 30.000 furent

éprouvés pour leur action dans la résistance.

Aujourd'hui, en ces lieux, il

nous faut penser à la dure le-

çon du passé récent. La liberté,

sans doute a triomphé au prix

de France, des Juifs se bat-

taient comme dans tous les

pays de l'Europe occupée, com-

me dans le ghetto de Varsovie

et que sur 120.000 d'entre eux,

déportés de France, 30.000 furent

éprouvés pour leur action dans la résistance.

Aujourd'hui, en ces lieux, il

nous faut penser à la dure le-

çon du passé récent. La liberté,

sans doute a triomphé au prix

de France, des Juifs se bat-

taient comme dans tous les

pays de l'Europe occupée, com-

me dans le ghetto de Varsovie

et que sur 120.000 d'entre eux,

déportés de France, 30.000 furent

éprouvés pour leur action dans la résistance.

Aujourd'hui, en ces lieux, il

nous faut penser à la dure le-

çon du passé récent. La liberté,

sans doute a triomphé au prix

de France, des Juifs se bat-

taient comme dans tous les

pays de l'Europe occupée, com-

me dans le ghetto de Varsovie

et que sur 120.000 d'entre eux,

déportés de France, 30.000 furent

éprouvés pour leur action dans la résistance.

Aujourd'hui, en ces lieux, il

nous faut penser à la dure le-

çon du passé récent. La liberté,

sans doute a triomphé au prix

de France, des Juifs se bat-

taient comme dans tous les

pays de l'Europe occupée, com-

me dans le ghetto de Varsovie

et que sur 120.000 d'entre eux,

déportés de France, 30.000 furent

éprouvés pour leur action dans la résistance.

Aujourd'hui, en ces lieux, il

nous faut penser à la dure le-

çon du passé récent. La liberté,

sans doute a triomphé au prix

de France, des Juifs se bat-

taient comme dans tous les

pays de l'Europe occupée, com-

me dans le ghetto de Varsovie

et que sur 120.000 d'entre eux,

déportés de France, 30.000 furent

éprouvés pour leur action dans la résistance.

Aujourd'hui, en ces lieux, il

nous faut penser à la dure le-

çon du passé récent. La liberté,

sans doute a triomphé au prix</

La Vie de l'Amicale des Anciens de Levens

L'Assemblée Générale du 27 Mars

La deuxième Assemblée de l'Amicale des Anciens de Levens s'est déroulée le 27 mars en présence de nombreux amis.

Une fois de plus les « anciens » étaient heureux de se retrouver, de se serrer la main et d'évoquer les inoubliables moments passés en commun dans notre belle Maison « Les Lauriers Roses ».

Au cours de cette assemblée un grand nombre de participants prirent la parole pour apporter des suggestions intéressantes. Tous sont pénétrés d'un désir sincère de venir en aide, de contribuer à l'amélioration de notre œuvre.

Nous reproduisons ici le discours de notre ami Pierre Blanchet, Président de l'Amicale.

Le discours de Pierre BLANCHET

Trois mois se sont écoulés depuis la 1^{re} Assemblée Générale de notre association. Où en sommes-nous ? Le Conseil que vous avez élu a, depuis cette date, travaillé à roder le fonctionnement de notre amicale, travail ingrat des débuts, mais qui devrait bientôt porter ses fruits. Le bureau a décidé de se réunir au minimum en séance de travail tous les premiers vendredis de chaque mois à 20 h. 45 au siège, 58, rue du Château-d'Eau ; chacun d'entre vous peut, s'il le désire, venir assister à ces séances et apporter les suggestions ou informations qui seraient susceptibles d'intéresser nos activités.

Le bureau qui vous sera présenté tout à l'heure par notre secrétaire MILNER, est prêt à se dévouer entièrement pour la réussite de l'œuvre entrepris ; vous pouvez lui faire confiance.

Cette deuxième Assemblée sera le véritable point de départ de nos activités. Notre vice-Président Paul MALVAUX nous présentera une série de projets pour lesquels nous vous demanderons votre approbation. Ils serviront de plan de travail au bureau qui nommera une commission d'étude pour chacun d'eux afin d'en permettre la réalisation rapide.

Notre ami Charles GOLGEGE VIT délégué de l'U.E.V.A.C.J. auprès de notre amicale est maintenant des nôtres depuis le séjour qu'il a effectué au jour de l'an à Levens. Il vous dira ce qui a été fait pour le réveillon au nom des « Anciens » et comment cette initiative a été accueillie.

Puis notre trésorier M. LIP-SZYK fera le point de la situation financière. Nous devons évidemment si nous voulons développer nos activités, penser aux rentrées de fonds indispensables et étudier tous les moyens d'y parvenir. Mais permettez-moi avant de conclure, de remercier l'U.E.V.A.C.J. ainsi que notre ami le directeur des « Lauriers Roses » M. Nathan SAPIR pour l'invitation qui m'a été faite de me rendre à Levens en ma qualité de président des Anciens des Lauriers Roses, ceci à l'occasion de la célébration du 1^{er} anniversaire de l'inauguration de cette maison le 23 janvier dernier.

Cette manifestation s'est déroulée dans un climat d'amitié et de joie et j'ai pu constater, grâce aux nombreux contacts personnels que j'ai pu avoir avec les convalescents que le même esprit de compréhension se maintient. Le succès de l'œuvre de l'U.E.V.A.C.J. est donc bien un succès complétant du

point de vue moral que matériel. Je n'en veux pour preuve que les demandes d'adhésions à l'amicale qui m'ont été faites là-bas.

Quelle leçon tirer de tout cela ?

Il y a vingt ans les portes des camps s'ouvraient. Il y a vingt ans le monde se libérait. Mais après toutes ces souffrances tous ces massacres de millions d'êtres humains, ce monde a-t-il compris que la terre n'est peuplée que d'une seule race d'Homme. Et l'Homme a-t-il appris à aimer l'homme quelle que soit la couleur de sa peau et quel que soit son langage ?

Eh bien, non. Malgré tout, les racines du racisme ne sont pas extirpées. Pas un jour ne passe sans que nous parvenions les échos de quelques uns de ses forfaits.

La liste en serait trop longue à énumérer mais citons en passant la renaissance et l'amplification des mouvements nazis et des menées antisémites en Allemagne, le problème de la ségrégation raciale aux Etats-Unis, etc...

Aucun homme digne de ce nom ne peut rester indifférent à ce problème et aucune action tendant à affaiblir et détruire cet esprit raciste ne peut être considérée comme mineure.

C'est là où l'initiative de l'U.E.V.A.C.J. prend toute sa signification. Les « Lauriers Roses » fondés par une des communautés qui a le plus souffert de l'intolérance a ouvert ses portes à tous.

Permettez-moi de vous citer ici une phrase de Saint-Exupéry qui s'applique bien à la circonsistance : « au-delà des exclusi-

ves, des fanatismes, sans leur demander de s'habiller d'un uniforme, de se soumettre à la récitation d'un Coran sans renoncer à quoi que ce soit de leur patrie intérieure ».

Ceci fait et bien fait, le résultat ne s'est pas fait attendre :

Tous ceux qui depuis un an sont passés dans cette maison ont été conquis par l'esprit qui y règne, par la chaleur humaine dont elle semble imprégnée. Aussi, des hommes venus là pour rétablir une santé précaire, ont pu grâce à cette atmosphère si particulière, prendre contact avec d'autres hommes souvent très différents et ainsi se sont nouées des amitiés qui sans cela n'auraient pu naître.

C'est donc là la preuve que des hommes différents tant du point de vue des origines, du milieu social, de la religion, de l'appartenance politique, peuvent apprendre à se connaître et à s'aimer. Il suffit pour cela d'un élément « catalyseur » ; cet élément fut pour beaucoup d'entre nous l'esprit fraternel des « Lauriers Roses ».

Nous le maintiendrons cet esprit hérité directement de la résistance et des millions d'hommes qui sont morts afin que nous puissions avoir le droit de vivre libre, nous les vivants dans un monde enfin fraternel.

Nous le maintiendrons en appliquant dans les faits au sein de notre amicale, notre devise « S'UNIR. SE SOUVENIR. SE SOUTENIR ».

Merci encore à l'U.E.V.A.C.J. pour l'excellence de sa réalisation et merci à vous tous de m'avoir écouté.

Nos voeux à Monsieur Jacob KAPLAN Grand Rabbin de France pour ses 70 ans

Ayant adressé au nom du Comité nos félicitations au Grand-Rabbin de France pour ses 70 ans, M. Jacob KAPLAN nous a répondu le 19 mai en ces termes :

Mon cher Président,
Mon cher Secrétaire général,
J'ai bien reçu votre lettre du 11 mai me transmettant les voeux des Anciens Combattants juifs à l'occasion de mon 70^e anniversaire.

J'en ai été profondément touché et je vous en remercie ainsi que tous les membres de votre Bureau.

Pendant la période de la 1^{re} quinzaine du mois d'août le bureau de l'Union sera fermé.
Adressez votre correspondance concernant la Maison de Repos à :

M. N. SAPIR
Directeur de la Maison de Repos
LES LAURIERS ROSES
LEVENS (A.M.)

Le 29 Juin 1966, Salle de l'Entrepôt Tirage de notre Tombola annuelle

Dans quelques jours, le 29 juin très exactement aura lieu le tirage de notre tombola annuelle au cours d'une soirée, salle de l'Entrepôt.

Depuis quelques années les sommes collectées pour les bons de souscription augmentent sans cesse.

Nos adhérents répondent largement à nos appels parce qu'ils savent apprécier l'activité que notre Union déploie dans tous les domaines : dé-

fense des droits, lutte contre l'antisémitisme, etc.

Nous sommes convaincus que nos camarades feront cette année encore l'effort nécessaire pour que le résultat de la souscription soit aussi positif que par le passé.

Durant les quelques jours qui nous séparent du tirage, ils se souviendront que par leur geste ils contribueront au succès attendu.

Dons versés pour nos œuvres Merci camarades et amis !

NOTRE CAMARADE

Paul KORNFELD CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR



Nous avons le plaisir d'annoncer que notre camarade Paul KORNFELD vient d'être promu Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire.

Notre camarade, engagé volontaire pour la durée de la guerre, avait déjà combattu dès 1939 dans les rangs du 21^e R.M.V.E. Ensuite il rejoint les rangs de la Résistance. Dans les combats pour la libération il est 3 fois blessé et est réformé à 100 %.

Notons que notre camarade KORNFELD, à qui nous adressons nos chaleureuses félicitations, est déjà titulaire de la Médaille Militaire, la Croix de Guerre avec Palmes, la Médaille de la France Libérée, la Croix de Combattant Volontaire, etc., etc.

ANKELER	150,00
BAJWOL	300,00
BATAILLE	100,00
BOGUSLAWSKI	100,00
BRANDT	250,00
BRECHNER	200,00
BUDNIK	50,00
DAUBER	500,00
DAVIDOVSKI	500,00
FISZ	100,00
GRUCA	155,00
GUTRAJDE	250,00
JABLONSKI	900,00
JUDKIEWICZ	300,00
KRESCH	300,00
LASKI	250,00
LISTENBERG	1000,00
LOBL	50,00
MOSKOVITCH	500,00
OWADENKO	200,00
PINHAS	30,00
SEINGEOT	50,00
SZNAJDERMAN	250,00
SZUMACHER	500,00
TAJGMAN	100,00
TISH	10,00
WAINTRAUB	200,00
Des Convalescents de LEVENS	400,00

NOS VOEUX

Meilleurs voeux de bonheur et félicitation à notre camarade et Mme GOLGEVIT, secrétaire de l'Union, qui viennent d'être grand-père, et grand-mère par la naissance de leur petite-fille HELENE.

Nous exprimons à notre camarade SZULC, vice-président de l'Union, nos plus sincères félicitations, ainsi qu'à Madame, à l'occasion de la naissance de leur petit-fils Mathias GOLDSTEIN.

Nous adressons nos meilleurs voeux à notre camarade CECILS et Madame, à l'occasion du mariage de leur fils Pierre avec Mlle Paule HODARA.

Nous adressons nos chaleureuses félicitations à notre camarade et Mme BERGER du Puy, en l'honneur du mariage de leur fils Michel avec Mlle Annie MAMAN.

Notre Comité présente ses voeux les plus sincères au camarade SZARLIT et à son épouse pour le mariage en Israël de leur fille DVORA.

Félicitations à notre camarade FOGEL et Mme, à l'occasion de la naissance de leur petit-fils PATRICK, le 2 avril 1966.

Notre section de St-Quentin, à laquelle nous nous joignons, adresse ses plus vives félicitations aux camarades JACOUBOT et MAR-KIEWICZ à l'occasion de la naissance de leur petit-fils FRANCIS.

Nos félicitations et meilleurs voeux à notre camarade et Mme GLAZMAN à l'occasion du mariage de leur fille Edith avec M. SAPOSNIK.

LE DEBAT A L'ASSEMBLEE NATIONALE CONCERNANT LES ANCIENS COMBATTANTS

Un débat attendu depuis longtemps eut lieu le 1^{er} juin à l'Assemblée Nationale.

Le Ministre des A.C.V.G. a en effet consenti à répondre à quatre questions orales émanant de MM. TOURNE DARCHICOURT, de TINGUY et VIVIEN concernant le contentieux qui oppose les organisations d'A.C. au gouvernement. Il faut préciser que la question de M. VIVIEN, seul député de la majorité gouvernementale à intervenir à ce débat, avait trait au manque d'informations de l'opinion publique sur l'effort fait par le gouvernement dans ce domaine, et n'avait donc aucune portée critique.

Ce ne fut évidemment pas le propos des trois premiers qui tour à tour prirent à partie M. SANGUINETTI, présent à son banc, sur les graves atteintes portées depuis sept ans au principe du droit à réparation aussi bien que sur les allusions menaçantes contenues dans les diverses déclarations faites par lui à la presse et au cours de ses déplacements en province.

Depuis qu'il occupe ses fonctions, M. SANGUINETTI se plaît à vanter la législation française en matière de pension par comparaison à ce qui existe dans d'autres pays. Cet argument a été démolé d'emblée par André TOURNE, premier interpellateur inscrit, qui rappela tout simplement que sur le plan des législations comparées on ne peut non plus trouver de pays qui comme la France ait connu pratiquement 48 années de guerre ininterrompue.

Puis MM. DARCHICOURT et de TINGUY, tous deux anciens dirigeants de la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de guerre exposèrent les motifs du mécontentement unanime des diverses catégories d'anciens combattants et victimes de guerre: Egalité des droits entre les générations du feu. - Rapport constant pour les pensions. - Défense de l'Office National. - Levée des forclusions - Respect de la date du 8 mai, anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. - Application de l'art. 55 de la loi de Finances de 1962. Reconnaissance de la qualité du Combattant aux anciens

d'Algérie, Tunisie et Maroc.

A tout cela le Ministre répondit par une série d'objections. On retiendra cependant de ces déclarations qu'en ce qui concerne la Rétraite du Combattant égale pour tous « à tout instant le Gouvernement peut la rétablir ». Que pour les *forclusions concernant la Croix du Combattant Volontaire de 14-18 et 39-45 sa levée par décret vient d'être signée*. Que pour les pensionnés entre 60 et 80 % il proposera une augmentation de 8 points d'indice et de 6 points pour les pensions de veuve. Mais il ne s'agit, précisa le Ministre, que de propositions ce qui laisse prévoir d'ores et déjà une opposition des finances et une certaine propension à s'y soumettre.

Nos camarades comprendront que nous n'avons pas voulu

recopier le Journal Officiel pour leur donner le compte rendu détaillé de ce débat nous contentant de l'essentiel. Disons aussi que cette séance a été émaillée d'un « incident ». M. VIVIEN ayant été interrompu par un lancer de tracts venant des tribunes pleines d'anciens combattants. Ce « perturbateur » n'était autre que notre camarade Marius Lefebvre, secrétaire général des A.C.P.G. de la Seine. Immédiatement expulsé, il a été relâché peu de temps après du poste de police où on l'emmène. Les griefs contre lui étaient d'ailleurs fort minces, puisque les tracts lancés ne faisaient qu'inviter Messieurs les Députés au respect de la loi et de la dignité des Anciens Combattants qui eux ne réclament pas d'aumônes mais le strict respect de leurs droits. M. GRINBERG

UNE RESOLUTION DU COMITE NATIONAL DE LIAISON pour la défense des droits des Anciens Combattants

Le Comité National de Liaison, réuni le 8 juin, félicite et remercie les parlementaires, députés et sénateurs, qui, par des questions orales pertinentes, ont obligé le ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre à préciser la politique gouvernementale à l'égard du contentieux qui oppose le monde combattant au gouvernement solidaire.

Le Comité National de Liaison prend acte des déclarations faites le 1^{er} juin par M. Sanguinetti devant l'Assemblée Nationale et enregistre les mesures nouvelles catégorielles annoncées pour être contenues dans la prochaine loi de finances.

Sans s'abaisser, si peu que ce soit, à intenter un « procès d'intention » à M. le Ministre des A.C. et V.G., il est toutefois obligé de constater le refus renouvelé par le représentant du gouvernement à apporter une solution positive aux chapitres les plus importants de ce contentieux.

Et après avoir rappelé les points essentiels, la résolution dit notamment :

En conséquence, le Comité National de Liaison lance un appel pressant à tous ses responsables nationaux et départementaux,

comme à tous ses militants et adhérents des sections locales et cantonales, pour que, dans l'union la plus totale, soit, d'ici le mois d'octobre, poursuivie et accentuée dans tout les départements la nécessaire action d'information OBJECTIVE de nos problèmes de défense des droits auprés de tous les élus de la nation, et particulièrement auprès des parlementaires, afin que le budget de 1967, qui sera le dernier de la législature, contienne au moins, dans un premier stade, les indispensables mesures de redressement qui s'imposent dans le sens indiqué plus haut.

**

Si, en dépit de tous ses efforts, et au mépris de la stricte justice, le prochain budget ne répondait pas à la légitime impatience du monde combattant français, le Comité National de Liaison en tirerait alors les conclusions normales et en ferait juge solennellement le pays tout entier à l'occasion des prochaines consultations électorales.

D'ores et déjà, il envisage d'organiser à Paris, fin octobre, un grand rassemblement des forces combattantes.

**Le 7^e
Congrès
de
l'U.G.E.V.R.E.
s'est
tenu
les 14 et 15
Mai 1966
à
Villeurbanne**

Les 14 et 15 mai 1966, s'est tenu à Villeurbanne (Rhône), au Palais du Travail, le 7^e Congrès de l'U.G.E.V.R.E. (L'Union Fédérale des Groupements d'Anciens Combattants d'origine étrangère de l'Armée et de la Résistance), fondée en 1946 et qui représente la grande masse des Français d'adoption ayant combattu volontairement pour la France, tant dans l'Armée que dans les formations de la Résistance.

L'U.G.E.V.R.E. qui est affiliée à l'U.F.A.C., mène une action permanente pour la défense des droits particuliers des Anciens Combattants et Résistants d'origine étrangère.

Le Congrès, après avoir adopté le rapport d'activité et tracé les lignes des actions futures, a voté une résolution qui dit notamment :

Le 7^e Congrès de l'U.G.E.V.R.E.,

Réaffirme la fidélité des Anciens Combattants et Résistants d'origine étrangère à la France, à la République, à la démocratie et à la Paix,

Approuve l'action du Comité Directeur sortant,

Soutient l'action menée par l'U.F.A.C. pour la défense des droits de tous les Anciens Combattants et notamment ceux des Anciens Combattants d'origine étrangère,

Exprime le souci de tous les Anciens Com-

battants et victimes de la guerre devant l'extension du conflit vietnamien,

Condamne l'intervention armée des U.S.A. qui risque d'entrainer le monde dans une nouvelle et terrible guerre,

Demande le règlement pacifique du problème vietnamien par l'application des accords de Genève,

Fait sienne les résolutions de l'U.F.A.C. concernant :

1) l'arrêt des hostilités au Vietnam,

2) la conférence mondiale du désarmement général,

3) l'imprécisibilité des crimes de guerre contre l'humanité.

Charge le nouveau Comité Directeur de développer une activité plus grande pour faire connaître à l'opinion publique du pays l'apport de l'immigration au cours de la dernière guerre, ainsi que les lourds sacrifices qu'elle a consentis pour la libération de la France,

Fait appel à toutes les Associations d'Anciens Combattants d'origine étrangère pour qu'elles restent unies afin de défendre plus efficacement leurs intérêts et réagir vigoureusement contre la recrudescence du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie, du néofascisme et pour la sauvegarde de la Paix.

Notre Union était représentée à ce Congrès par une délégation de 15 personnes.

Le Ministre des Anciens Combattants nous écrit au sujet des indemnisations des P. G. ayant subi des discriminations raciales

Nos camarades se souviennent que lors de l'audience que M. Alexandre Sanguinetti, Ministre des A.C., nous avait accordée le 17 mars dernier, nous

lui avons rappelé nos multiples démarches en faveur des P.G. ayant subi des discriminations raciales et ne sont pas indemnisés.

Faut-il vraiment attendre le traité de paix (dans combien d'années ?) pour demander aux Allemands un complément de quelques millions de DM pour indemniser une catégorie de victimes du nazisme oubliée ?

Voici ce que le Ministre nous écrit à ce sujet :

« ... J'ai l'honneur de vous faire connaître que la question de l'assimilation aux internés, en vue de leur admission au bénéfice de l'indemnité ayant fait l'objet de l'accord franco-allemand du 15 juillet 1960, des prisonniers de guerre d'origine israélite qui ont subi des mesures de discrimination raciale, ne saurait être accueillie favorablement. La répartition des 400 millions de Deutsch-Mark versés par la République Fédérale Allemande étant accompagnée conformément aux dispositions du décret n° 61.971 du 27 août 1961 (article 6) et de

l'arrêt du 14 août 1962.

Les israélites ayant subi des mesures de discrimination raciale dans les camps de prisonniers de guerre ne pourraient être indemnisés que dans le cadre d'un nouvel accord, non envisagé actuellement, et qui ne pourrait l'être que lors des travaux d'établissement du traité de Paix avec l'Allemagne.

J'ajoute que si le fait d'être israélite a entraîné pour les intéressés le transfert d'un camp de prisonniers de guerre dans un camp de concentration, ils ont maintenant la possibilité d'obtenir, jusqu'au 1^{er} janvier 1967 la reconnaissance de la qualité de déporté en application du décret n° 65.1055 du 3 décembre 1965 qui a levé la forclusion opposable aux demandes du titre d'interné ou de déporté. Mais ceci ne leur permettra pas, en tout état de cause, de bénéficier de l'indemnisation prévue par l'accord du 15 juillet 1960 susvisé, les demandes d'indemnisation étant irrecevables depuis le 1^{er} mars 1962 (article 5 du décret n° 61.971 du 29 août 1961). »

Nos vœux pour le 18^e Anniversaire d'Israël

A l'occasion du 18^e anniversaire de la naissance de l'Etat d'Israël nous avons adressé le 25 avril dernier le télégramme suivant à l'ambassadeur M. Walter EYTAN :

Occasion 18^e anniversaire Etat d'Israël, prions transmettre meilleurs vœux de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants juifs, au Président SCHAZAR et peuple Israël.

Bernard PONS
Président

Isi BLUM
Secrétaire Général

La réponse de M. Walter EYTAN :

J'ai été très sensible aux vœux que vous avez bien voulu m'adresser à l'occasion du 18^e anniversaire de l'indépendance d'Israël, que je ne manquerai pas de transmettre au Président de l'Etat.

Avec mes remerciements etc...

Le Directeur : I. CLEITMAN

Abécé. 21. r. Juliette-Dodu - Paris-10^e

Notre camarade
F. WILDENBERG
n'est plus



Le 10 juin dernier est décédé à l'âge de 57 ans, notre camarade F. WILDENBERG, membre dévoué depuis la création de notre organisation et depuis de longues années membre de son Comité directeur.

Engagé volontaire pour la durée de la guerre il est affecté au 22^e R.M.V.E. En juin 1940 il est grièvement blessé au cours des combats de la Somme. Il était titulaire de la Croix de Guerre et de la Médaille Militaire.

Notre organisation a perdu avec Wildenberg un fidèle serviteur et ami.

Que sa famille, qui est si durement frappée, trouve ici l'expression de la profonde sympathie de tous ses camarades.

מייטוואר דעם 29 יוני

8 30 אונטנט

אין זאל אונטראפה

21. RUE YVES-TOUDIC (METRO REPUBLIQUE)

פִּילָם - אַוְנוֹת

בָּתְ וּוּלְכָן עַם וּוּטְ וּרְעָן גַּעֲצִיגָן עַפְנְטְלָעֵךְ

דִי גְּרוֹיסָן טַאַפְּבָאַלָּא

פָּוּ אָונְדוּשָׁר פָּאָרְבָּאָנוֹ

עַם וּוּטְ גַּעֲזִוִּין וּשְׂרָן

רוּדְ בָּאָרְיָמְטָרְסָאָוּעַטְשָׁעָר פִּילָם

דַּעַר שְׁפָאַצְּיָדְ פָּוּ אַסְּאַלְדָאָטְ

אוֹן אַ שְׁרָאָל-דָּאָקְוָהָנְטָאָר

פָּוּ יְמָם הַעַצְמָאָות

אַיְנְטָרִיט 2,50 פָּרְ.

פָּאָרְצָא פָּאָר אָונְדוּשָׁר מִיטָּגְלִידָעָר אַיְן אָפְּרוֹ-הַוִּיְזָן פָּוּ לְעַוְוָנָם

עַם אַיְן פָּאָרְצָא אַמִּיגְלִידָעָר פָּוּ דַעַר
אַרְגָּאַנְיָאַצְּיָעָ, קְוָמָט אַיְם דָאָס עַרְ
שְׁטָעָ פְּלָאָץ. עַם וּוּאָלְטְ גַּעֲוֹוֹן
גַּעֲוֹוֹנְשָׁן וּוּעָן דִי מִיטָּגְלִידָעָר
וּוּלְכָן קַעְנָן פָּאָרְוּסָן דִי צִיְתָן
פָּוּ זַיְעָרְ קַאָנוֹוָלָעַלְפָצָןְסָן. אַז זַיְ
וְאַלְןְ נִישְׁתְּ וּוּרְאָרְטָן אוּרְ דַעַר לְעַצְּיָדָן
טָעָרְ מִינְוָתָן. נָאָר זַיְ פָּאָרְשָׁרְבִּיןְ
אַבְּיִסְלְ פְּרָעָרְ וּוּ שְׁפָעָטָרְ.
ה. גַּלְגָּעוּוִיט

אָונְדוּשָׁר סֻעְקְצִיעָ פָּוּ נָאָסִי הַאָטָם אוֹיְסָגְעָוָוִילָם אָנִיְעָם קַאְמִיטָעָט

עַם אַ בְּרִיוֹו פָּוּ 21-טַן אַפְּרִילָה
הַאָט דַעַר סַעְקָרְטָאָרָאָט פָּוּ דַעַר
קַאְמָבָאַטָּאָנְסָ-סֻעְקְצִיעָ אַיְן נָאָסִי
צּוּגְעִשְׁקִטָּה דִי נָעָמָן פָּוּ נִיְיָאָסִי
גַּעֲוֹוִיְלָטָן קַאְמִיטָעָט.
מִיר בְּרָעְגָּגָן וּוּיְטָעָרְ דִי נָאָ
מַעְנְטְלָעָכְ לְסֶטֶעָ :
אַנְרִי רָאַזְעָבָעָרְ — פְּרָעְזִידָעָנְטָן
מָרְאִיס מִילְעָבָאָר — סַעְקָרָעָ
טָאָר
גַּסְטָאָן וּוּיְסָ — קַאְסִירָעָרְ.
רִינְדְּלָעָרְ בָּ. פָּאָסָ, בְּעָנָהָמוֹ פָּ
פָּאָסָלָסִי אַיְן אַנְרִי קְרִישָׁרָעָרְ.

אונזען ווילן

אַרְגָּאָנוֹ פָּוּ פָּאָרְבָּאָנוֹ כָּוּ דִי גַּעַוְוָן. יִדְיָשָׁעָרְ-קַעְמְבָעָרְ

אַ דָּאָנָק דַעַר אַיְבָּרְגָּעָגָעָבָנְקִיְּטָן פָּוּ אָונְדוּשָׁרְ מִיטָּגְלִידָעָר דַעְפָּאָלָה אַיְן דַעַר אַרְבָּעָטָן

עַנְעַן דִי עַפְנְטְלָעָכָעָ צִיאָנָגָ פָּוּ דַעַר
טָאָמְבָאָלָה. זַיְ וּוּלְכָן זַעַן, בַּיְ דַעַר
גַּעֲלָגְנְהָיִיט דַעַר וּוּנְדָעְרָבָאָרְ סָאָרְ
וּוּיְטִישָׁן פִּילָם "דַעַר שְׁפָאַצְּיָדָרְ פָּוּ
סָאַלְדָאָטָן" אַיְן דַעַר יִשְׂרָאָל - דָאָרְ
קְוָמְעָנְטָאָר אַיְבָרָעָן יְמָם הַעַצְמָאָות.

זַיְנְטָ לְאָנְגָעָ יִאָרְזָן פְּרִיטָ אַוְנָ
זַעַר פָּאָרְבָּאָגָד אַדְרוֹרְ, יַעֲדָן זָמָעָ
אַטְאָמְבָאָלָקָאָמְפָאָנִיָּעָ, וּוּאָס דָוִיָּ
עַרְטָ צְוִיְשָׁן צְוִיְיָ אַזְן דָרִיָּ חַדְשָׁים.

דִי דָאָזִיקָעָ אַקְצִיעָ אַזְטָ אַזְטָ אַיְן
מִשְׁמָדָ פָּוּ דַעַר צִיְטָ אָונְדוּשָׁרְ דַעַרְ
מַעְלָעָכָטָן. צַוְ פִּירָן אַ רְעַגְלָעָרָעָ
סָאַצְיָאָלָעָ טַעַטִּיקִיָּטָן, וְויִ אַיְזָ אַזְטָ
שְׁפָנְדָן אַיְרָ אַיְן יִאָרְ אַוְסָ אַזְטָ
בָּאַדְיִינְדָּקָעָ סָוּמָעָ פְּאָרְן יִעָרָ
הַקְדָּשָׁים אַיְן יִשְׂרָאָל, וּוּ אָוָן
דַעַר פָּאָרְבָּאָגָד צִילָט שְׁוִין אַבְּעָרָ
6000 בִּימְעָרָ.

זַיְנְטָ זַיְעַפְרָן שְׁטָעַנְדִּיקָ וּוּאָרָעָם
אַוְיָף יַעֲדָן רָוְפָ אָונְדוּשָׁרְ, וּוּיְלָזָ זַיְ
וּוּיְסָן, אַז בִּים רְודָעָר שְׁטִיעָן מַעְנָן
טְשָׁעָן, וּוּאָס גַּעַבְן זַיְ אַפְּ בְּלָבָ
וּבְנְפָשָׁטָ פָּאָרְ דַעַר זַיְ פָּוּ יִדְיָשָׁן
קַאְמָבָאָטָאנְ, אַיְנָעָם קָאָמָרְ קַעְגָּן
אַנְטִיסְעָמִיטִים, פָּאָר אַיְינְהָאָלְטָן
דַעַם שְׁלָוָם. מִיטָּאָיִן וּאָרָטָן וּוּיְלָזָ
דִי לְלָגְמִינְעָ טַעַטִּיקִיָּטָן פָּוּ פָאָרְ
בָּאַנְטִשְׁפָרְעָכָט זַיְעָרָטָן טִיפְשָׁטָ
אַסְפִּרְצִיעָסָ.

אַטְ דִי דָאָזִיקָעָ טְרִוְיָשָׁטָפָ קְוָמָט
אַוְיָיךְ צָוְ אַיְסְדָּרָוקְ בְּיִי דַעַר
אַיְצִיקָעָרְ טָאָמְבָאָלָה - קַאְמָפָנִיָּעָ
אַזְן מִיר זַיְעַנְעָן אַבְּעַדְצִיעָן. אַז
שְׁוִין אַטְ פָּאָרְזָעָרְ לְאָגָעָ פָּוּ
טְרָאָזָ דַעַר שְׁוּרָעָרְ לְאָגָעָ פָּוּ
פְּלָיְ פָּוּ אָונְדוּשָׁרְ מִיטָּגְלִידָעָרְ
וּוּאָס דַעַר רְעַזְלָטָן דַעַרְפָּוּן, וּוּאָס
הַוִּיפְטָאָכָלָעָדְ דַעַרְפָּוּן, וּוּאָס
סְטִיקָרָה.

עַס אַזְן צָוְ אַיְסְדָּרָוקְ בְּיִי דַעַר
עַרְשָׁטָעָרְ רִיְיָ אַקְטִיוּוּ טָוּרָ
אַוְנְדוּשָׁרְ פָּאָרְבָּאָגָדְ. מַעַן דָאָרָפָ
אַבְּרִידְנִיקָטָ פָּעַטָּרְ. שְׁוּרָעָרְ מִיטָּגְלִידָעָרְ
שְׁטָלָעָן, אַז דַעַר דָעְרָפָלָגְן קְוָמָט
הַוִּיפְטָאָכָלָעָדְ דַעַרְפָּוּן, וּוּאָס
דִי גַּעַוְעַנְגָעָ יִדְיָשָׁעָ קַאְמָבָאָ
טָאָנְטָן וּוּלְכָן קְוָמָעָן צָלָלִירָיָ אַוְרָ
דַעַר אָונְטָעָרָנְמָנוֹגָ פָּוּ 92טָן יְנוּיָ
אַיְן זַיְלָ "אַנְטָרָפָאָ", בִּיכְזָוּוּיָ
זַעַנְעָן קְרִיגָסְגַּעְפָּגָגָעָנָן.

עַס אַזְן צָוְ אַיְסְדָּרָוקְ בְּיִי דַעַר
עַרְשָׁטָעָרְ רִיְיָ אַקְטִיוּוּ טָוּרָ
אַוְנְדוּשָׁרְ פָּאָרְבָּאָגָדְ. מַעַן דָאָרָפָ
אַבְּרִידְנִיקָטָ פָּעַטָּרְ. שְׁוּרָעָרְ מִיטָּגְלִידָעָרְ
שְׁטָלָעָן, אַז דַעַר דָעְרָפָלָגְן קְוָמָט
הַוִּיפְטָאָכָלָעָדְ דַעַרְפָּוּן, וּוּאָס
דִי גַּעַוְעַנְגָעָ יִדְיָשָׁעָ קַאְמָבָאָ
טָאָנְטָן וּוּלְכָן קְשִׁין אַלְיָוָן צָלָלִירָיָ אַוְרָ
דַעַר אָונְטָעָרָנְמָנוֹגָ פָּוּ דַעַר אַרְ
כָּנִיאַזְצִיעָ שִׁיקָוֹן אַלְיָוָן צָלָלִירָיָ אַוְרָ
דַעַר גַּעַוְעַנְגָעָנְמָנוֹגָ פָּוּ דַעַר אַרְ
כָּנִיאַזְצִיעָ שִׁיקָוֹן אַלְיָוָן צָלָלִירָיָ אַוְרָ
דַעַר פָּאָטָטָן.

עַס אַזְן צָוְ אַיְסְדָּרָוקְ בְּיִי דַעַר
עַרְשָׁטָעָרְ רִיְיָ אַקְטִיוּוּ טָוּרָ
אַוְנְדוּשָׁרְ פָּאָרְבָּאָגָדְ. מַעַן דָאָרָפָ
אַבְּרִידְנִיקָטָ פָּעַטָּרְ. שְׁוּרָעָרְ מִיטָּגְלִידָעָרְ
שְׁטָלָעָן, אַז דַעַר דָעְרָפָלָגְן קְוָמָט
הַוִּיפְטָאָכָלָעָדְ דַעַרְפָּוּן, וּוּאָס
טְרִיעָלָן אַזְטָ אַלְגָּמָנִיָּן.

עַס אַזְן צָוְ אַיְסְדָּרָוקְ בְּיִי דַעַר
עַרְשָׁטָעָרְ רִיְיָ אַקְטִיוּוּ טָוּרָ
אַוְנְדוּשָׁרְ פָּאָרְבָּאָגָדְ. מַעַן דָאָרָפָ

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-10^e - Tél.: 607-49-26

Traduisant la déception profonde devant le Budget de 1967

LE COMITE NATIONAL DE LIAISON

groupant la quasi-totalité des associations d'anciens combattants et victimes de guerre

PREPARE ACTIVEMENT

le Rassemblement du Monde Combattant

LE 19 NOVEMBRE PROCHAIN

au Palais de la Mutualité

Le Comité national de liaison des A.C. et V.G. s'est réuni à Paris, le 27 septembre. Il a publié le communiqué suivant :

Le Comité National de Liaison des Anciens Combattants et Victimes de Guerre s'est réuni le 27 septembre, à Paris, et ses délégués ont pris connaissance des principales dispositions du projet de loi de finances pour 1967, dans laquelle sont inclus les crédits du ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Après les déclarations faites le 1^{er} juin dernier par M. Sanginetti devant l'Assemblée Nationale, ils étaient en droit d'espérer que le dernier budget de cette législature comprendrait au minimum une ébauche du règlement du contentieux qui oppose depuis plusieurs années le Monde Combattant de ce pays au gouvernement solidaire, et qui porte essentiellement — il n'est pas inopportun de le rappeler — sur le respect de l'égalité des droits, l'application loyale du rapport constant, le respect des lois votées par le Parlement, et des engagements

pris au nom de la Nation par les assemblées législatives ou les gouvernements antérieurs.

Or, hormis quelques points supplémentaires d'indice (2-3 ou 4 selon les catégories) accordés aux pensions de veuves de guerre (équivalents à 5 centimes par jour), ce projet de budget n'apporte aux anciens combattants et victimes de guerre des trois générations, aucune des légitimes satisfactions qu'ils attendent toujours avec une impatience sans cesse accrue.

Dans ce domaine fondamental du droit à réparation du préjudice causé ou subi au service du pays, ce projet de budget prouve que le gouvernement demeure systématiquement et totalement hermétique à la volonté même du Parlement maintes fois exprimée dans sa majorité ou son unanimité.

En conséquence, le Comité National de Liaison des Anciens Combattants et Victimes de Guerre en appelle à tous ses responsables départementaux pour qu'ils fassent connaître sans retard, par tous moyens leur pa-

raissant les meilleurs, y compris par des manifestations, aux parlementaires de leur région, leur opposition formelle à un tel projet de budget.

Il les invite, d'autre part, à préparer activement le succès du rassemblement du 19 novembre, à Paris, au Palais de la Mutualité, au sujet duquel toutes informations détaillées leur parviendront incessamment.

Voir page 5
Compte-rendu
de la dernière
Assemblée Générale
de l'U.F.A.C.

notre
22^e bal
annuel
aura lieu
dans
la nuit
du réveillon
le samedi
24 décembre
1966
de 22 heures
à l'aube
dans
les salons
du palais
d'orsay
●
deux
orchestres
●
attractions
artistiques
●
tombola
buffet
souper

pour les cartes d'entrée
et la
réservation des places,
pour le souper
adressessez-vous au
siège de notre UNION
58, rue de Château-d'Eau
paris-10^e
tél. : 607-49-26.

CONTRE LES BOMBARDEMENTS AU VIETNAM

Notre télégramme
à l'Ambassade Américaine
à Paris

Certaine de traduire le sentiment de tous ses adhérents l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939/1945, exprime sa profonde inquiétude devant l'extension de la guerre au Vietnam confirmée par les derniers bombardements américains.

Elle élève une vigoureuse protestation contre ces actions qui mettent en péril la paix du monde.

LISEZ EN PAGE 6
L'article du M^o H. Kenig
sur les indemnités
allemandes

Le tirage de notre Tombola
Voir résultats page 4

Notre lettre à l'O.N.U.

Monsieur U. THANT
Secrétaire Général de l'O.N.U.
NEW-YORK (U.S.A.)

Monsieur le Secrétaire Général,

Devant la situation de plus en plus tendue aux frontières israéliennes où des incidents répétés risquent de plonger cette région dans un sanglant conflit, l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, traduisant l'inquiétude des Anciens Combattants Juifs de France, vous prie de bien vouloir user de toute votre autorité, afin que l'O.N.U. agisse pour la sauvegarde de la paix, dans cette partie du monde extrêmement vulnérable.

Veuillez croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Le Président
B. PONS

Le Secrétaire Général
Isi BLUM



UN DES RASSEMBLEMENTS DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

L'Assemblée Générale de l'U.F.A.C.

demande de préparer le succès du Rassemblement du 19 Novembre 1966, à la Mutualité

L'Assemblée générale annuelle de l'UFAC a eu lieu les 1^{er} et 2 octobre derniers dans les salles de la Mairie du 14^e arrondissement sous la présidence de M. Paul Manet.

Cette assemblée qui réunit un grand nombre de délégués venus de toute la France se déroula dans une atmosphère de camaraderie et les diverses questions de l'ordre du jour furent examinées avec tout le sérieux qu'elles méritent.

Les débats aussi bien au sein du Conseil d'administration que

dans les commissions, et à la réunion plénière furent souvent passionnés mais le sentiment de défendre une cause juste animait tous les dirigeants des associations.

Nos amis Mafini et le Dr Gorovit, présidents, y représentaient l'UGEVRE.

B. Pons et Isi Blum, respectivement président et secrétaire général de notre Union, ont assisté à ces assises.

Nous publions ici de larges extraits des résolutions adoptées par l'Assemblée générale.

La Motion de l'action générale

L'Assemblée constate que le projet de budget qui devra être voté dans quelques jours et hâtivement par l'Assemblée Nationale traduit seulement les refus opposés par le Gouvernement à la plupart des termes de la Motion votée dans les Assises Nationales du Monde Combattant Français, approuvée par les quelque 4 millions d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre représentés dans le Comité de Liaison à la date du 3 octobre 1965 ;

Constate même que les propo-

sitions annoncées par M. SANGINETTI, Ministre des Anciens Combattants à l'Assemblée Nationale le 1^{er} juin 1966 n'ont pas épporté l'adhésion de son gouvernement ;

Après avoir constaté que la majoration accordée aux veuves est dérisoire, que le rapport constant n'est pas appliqué, que rien n'est prévu quant à l'égalité des droits concernant la Retraite du Combattant, que le refus est maintenu à la levée générale de toutes les conclusions, que la célébration du 8 mai à sa date est toujours refusée, la motion dit notamment :

L'U.F.A.C. conteste les chiffres qui sont énoncés dans la propagande ministérielle et le caractère sérieux des arguments employés pour contester les protestations du monde combattant.

L'U.F.A.C. constate, avec le Comité de Liaison, que la propagande de M. Sanguineti a pour objet d'égarer l'opinion publique, de lui faire croire que des sacrifices trop importants ont été consentis à l'égard des victimes de guerre et de déconsidérer, suivant une tactique employée à l'encontre d'autres catégories de citoyens (syndicats ou parlement,

etc...) de telle manière que serait sapée à la base la confiance que des millions d'anciens combattants et victimes de guerre font à leurs camarades pour défendre leurs droits, afin qu'il existe en France une législation humaine, digne de la reconnaissance d'un grand pays à l'égard de ceux qui ont sauvegardé l'intégrité du peuple français et assuré en même temps ses libertés et sa vraie grandeur morale.

En conclusion, l'UFAC recommande aux associations de s'abstenir de participer aux manifestations officielles du 11 novembre 1966 ;

Elle recommande à ses adhérents, en vue des prochaines élections législatives, d'intervenir auprès des élus et des candidats pour leur demander de s'engager à respecter les droits des anciens combattants et de faire droit à leurs demandes.

L'UFAC demande à toutes ses organisations de préparer le succès du rassemblement du 19 novembre 1966, à la Mutualité qui devra traduire ainsi la volonté d'union de tous les anciens combattants et victimes de guerre avec leurs militants autorisés à parler en leur nom.

POUR LA PAIX AU VIETNAM

(L'UFAC) exprime l'angoisse qui étreint tous les anciens combattants et victimes de guerre groupés en son sein, devant le déve-

loppement de la guerre au Vietnam qui, de jour en jour, prend une violence accrue et peut amener une catastrophe universelle anéantissant l'humanité ;

Condamnant tous les actes d'extermination des hommes et de destruction de leurs moyens de vivre.

Souligne que la lutte armée ne peut apporter aucune solution sur les plans militaire et politique et que des raisons de prestige ou d'idéologie ne doivent pas en justifier la prolongation ;

Considère, en conséquence, qu'il devient de plus en plus urgent de parvenir à un règlement négocié qui, mettant fin aux indicibles souffrances du peuple vietnamien, apaiserait la conscience du monde entier et écarterait un obstacle ma-

jeur à la coopération internationale ;

Estime nécessaire, pour que la négociation s'engage :

1^o — que cessent immédiatement les bombardements du Vietnam ;

2^o — qu'à cette négociation soient associés tous ceux qui se battent ainsi que les signataires des accords de Genève de 1954 ;

Confirme ses positions antérieures en insistant pour la stricte application de ces accords, ce qui implique la cessation des hostilités, le retrait des troupes étrangères et pour le peuple vietnamien, le droit à disposer de lui-même sous garantie et contrôle internationaux.

UNE DELEGATION DE L'U.F.A.C. EN U.R.S.S.

Sur invitation du Comité Soviétique des Anciens Combattants, une délégation de l'U.F.A.C. s'est rendue en U.R.S.S. où elle a séjourné du 5 au 12 septembre. Conduite par MANET, président de l'U.F.A.C., la délégation comprenait également : Georges MOREL, GRASSEAU, LUCIBELLO, vice-présidents ; MERICANT, membre du Bureau.

Des entretiens ont eu lieu entre la délégation de l'U.F.A.C. et les représentants du Comité Soviétique des anciens combattants à la suite desquels a été publiée la déclaration commune ci-après :

Sur l'invitation du Comité Soviétique des Anciens Combattants, une délégation de l'Union Française des Associations d'Anciens Combattants groupant cinquante et une associations nationales, soit plus de trois millions de membres, s'est rendue en U.R.S.S. où elle a séjourné du 5 au 17 septembre 1966.

Les deux délégations se félicitent de la continuité des relations établies depuis 1957 et poursuivies, à plusieurs reprises, tant à Moscou qu'à Paris. Ces relations ont contribué au renforcement de l'amitié traditionnelle entre le peuple de France et de l'Union Soviétique.

Elles sont tombées d'accord, au cours d'entretiens amicaux et

confiants, sur la nécessité, pour les anciens combattants de tous les pays, de se mieux connaître et d'unir leurs efforts pour renforcer la sécurité en Europe, pour sauvegarder la paix du monde.

Dans cet esprit elles considèrent que le danger le plus immédiat découle de la situation dans le sud-est asiatique — où sévit la guerre du Vietnam. En conséquence, elles demandent de cesser les bombardements du Vietnam du Nord, la stricte application des accords de Genève de 1954 ce qui implique : la cessation des hostilités, le retrait des troupes étrangères et, pour le peuple vietnamien, le droit de disposer de lui-même sous garantie internationale.

Le règlement rapide de ce conflit assainirait considérablement le climat international et permettrait de s'acheminer vers un désarmement général, moyen essentiel de garantir la paix du monde et d'assurer à tous les peuples un avenir meilleur.

Pour le Comité Soviétique des Anciens Combattants : S. TIMOCHENKO, président maréchal de l'Union Soviétique.

Pour la délégation de l'Union Française des Associations des Anciens Combattants : Paul MANET, président de l'U.F.A.C.

Moscou le 15 septembre.

Le nouveau bureau de l'UFAC pour 1966-1967

Président : Paul Manet ; Vice-présidents : Pierre Décousus, Grasseau, Lucibello, Mettas et Etienne Nouveau ; Secrétaire général : Louis Cast ; Secrétaires généraux adjoints : R.P. Ferrand, Fournier-Bocquet, Jourdain, Samuel ; Trésorier général : Fagnen ; Trésoriers généraux adjoints : Dom et Georges Morel ; Archiviste : Husson.

Assesseurs : Amblard, Delporte, Flévet, Joineau, Largeault, Albert Morel, Méricant, Santot, Théus, Jean Volvey.

Sur l'invitation du Comité Soviétique des Anciens Combattants, une délégation de l'Union Française des Associations d'Anciens Combattants groupant cinquante et une associations nationales, soit plus de trois millions de membres, s'est rendue en U.R.S.S. où elle a séjourné du 5 au 17 septembre 1966.

Les deux délégations se félicitent de la continuité des relations établies depuis 1957 et poursuivies, à plusieurs reprises, tant à Moscou qu'à Paris. Ces relations ont contribué au renforcement de l'amitié traditionnelle entre le peuple de France et de l'Union Soviétique.

Elles sont tombées d'accord, au cours d'entretiens amicaux et

confiants, sur la nécessité, pour les anciens combattants de tous les pays, de se mieux connaître et d'unir leurs efforts pour renforcer la sécurité en Europe, pour sauvegarder la paix du monde.

Dans cet esprit elles considèrent que le danger le plus immédiat découle de la situation dans le sud-est asiatique — où sévit la guerre du Vietnam. En conséquence, elles demandent de cesser les bombardements du Vietnam du Nord, la stricte application des accords de Genève de 1954 ce qui implique : la cessation des hostilités, le retrait des troupes étrangères et, pour le peuple vietnamien, le droit de disposer de lui-même sous garantie internationale.

Le règlement rapide de ce conflit assainirait considérablement le climat international et permettrait de s'acheminer vers un désarmement général, moyen essentiel de garantir la paix du monde et d'assurer à tous les peuples un avenir meilleur.

Pour le Comité Soviétique des Anciens Combattants : S. TIMOCHENKO, président maréchal de l'Union Soviétique.

Pour la délégation de l'Union Française des Associations des Anciens Combattants : Paul MANET, président de l'U.F.A.C.

Moscou le 15 septembre.

POUR LA PAIX DANS LE MONDE

Cette motion rappelle les positions que l'UFAC a formulées depuis sa création en 1945 pour assurer la paix dans le monde troublé par une situation internationale tendue et confirme ses positions en faveur

— d'un désarmement général, simultané, progressif et contrôlé ;

— de la renonciation aux solutions de force avec l'établissement d'une coexistence pacifique entre les pays de régime différents dans leur respect mutuel ;

— de la mise en application, dans toutes les nations, des principes de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;

— du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays ;

— de la libre circulation des idées et des hommes ;

— de l'interdiction des expériences nucléaires ainsi que de la fabrication et de l'utilisation des armes atomiques, bactériologiques et de destruction massive avec anéantissement sous contrôle international des stocks existants ;

— du respect de l'égalité de toutes les nations ;

— de la conclusion d'un pacte de sécurité pour l'Europe avec la constitution d'une Europe unie, indépendante et pacifique, étendue à toutes les nations européennes ;

— de la solution du problème allemand par des voies pacifiques avec la limitation contrôlée des armements classiques de l'Allemagne qui doit renoncer à la modification de ses frontières actuelles et à tout armement atomique conformément aux accords internationaux ;

— de la réunion d'une conférence mondiale de désarmement.

NOS PEINES

Notre organisation prend part au deuil qui a frappé les familles par la disparition de nos camarades, depuis la parution du dernier journal. Qu'elles trouvent ici l'expression de notre profonde sympathie et nos condoléances les plus émues.

Zyman AKERMAN

Israël DYSTEIN

Nathan HECHT

Mendel HERSCOVICI

Max MEYERSON

Szlama MILLER

Judas Henri ZYLBERSZTEIN

Noch ZYLBERWASSER.

Nos sincères condoléances à notre camarade BINSTEIN durement frappé par le décès de son épouse.

NOUS ETIONS PRESENTS...

- Le 12 juillet devant l'ancien Vélodrome d'Hiver avec l'Association des Anciens Déportés Juifs pour commémorer les rafles du 16 juillet 1942 ;
- Le 28 août à l'Etoile avec l'ANACR à la cérémonie de la flamme ;
- Les 9 et 11 septembre, à la grande synagogue, pour les cérémonies du souvenir en hommage à nos morts ;
- Le 18 septembre, le matin, au Mémorial du Martyr Juif Inconnu et l'après-midi avec l'Union des Sociétés Juives, à Bagneux, devant notre monument aux morts ;
- Le 25 septembre à l'assemblée générale annuelle de l'UFAC départementale de la Seine.
- Les 1^{er} et 2 octobre à l'assemblée générale annuelle de l'UFAC nationale.
- Le 19 octobre, à l'Arc de Triomphe, avec l'Amicale des Anciens Déportés de Buna-Monovitz, pour raviver la Flamme.

Samedi 29 Octobre, à 11 heures

CEREMONIE DU SOUVENIR

A LA MEMOIRE DES COMBATTANTS DE L'ARMÉE ET DE LA RÉSISTANCE D'ORIGINE ÉTRANGÈRE «MORTS POUR LA FRANCE»

organisée par l'U.G.E.V.R.E.

devant la plaque de l'HOTEL des INVALIDES (Galerie du 1^{er} étage)

RASSEMBLEMENT DES DELEGATIONS à 10 h. 30 du matin dans la Cour d'Honneur de l'Hôtel des Invalides.

Notre Union appelle les anciens combattants Juifs à assister nombreux à cette manifestation patriotique.

NOTRE MAISON DE REPOS A TOUJOURS DU SUCCES

Le « Patriote de Nice » du 29 Septembre 1966 publie un reportage sous le titre :

A la Maison de Repos de l'E.D.F. les pensionnaires des « Lauriers Roses » de Levens, ont été amicalement reçus par les Gaziers-Electriciens.

Ensemble, travaillons pour un maximum de bien-être, dans la liberté et dans la paix.

Explosion aussi spontanée qu'enthousiaste, les applaudissements saluent la péroration du discours de bienvenue de M. Bedel, directeur de l'Annonciata, maison de repos des œuvres sociales de l'Electricité et du Gaz de France.

Que se passait-il ?

Dans sa fraternelle simplicité, une réception, mieux, une rencontre, avec tout ce que cela contient d'amical, unissant les pensionnaires des « Lauriers Roses » et ceux de l'Annonciata.

Les « Lauriers Roses » ? C'est le magnifique établissement créé par l'Union des engagés volontaires et anciens combattants juifs (U.E.V.C.J.), à Levens. Une réalisation splendide, qui témoigne des possibilités de la solidarité. Aucune discrimination, tous les convalescents répondant à des conditions médicales déterminées, y sont admis.

Au reste, il n'est que de consulter l'agrément conféré par des organismes aussi divers que la Sécurité sociale, la Caisse de prévoyance de la S.N.C.F., La Mutuelle agricole des Alpes-Maritimes, le ministère des Anciens combattants et d'autres, pour s'en convaincre.

Dans un cadre remarquable, à l'altitude idéale de 550 mètres, les convalescents du sexe masculin ont à leur disposition un confort très étudié, des loisirs intelligemment accessibles et, naturellement, des soins attentifs.

Non moins remarquable est la situation de la maison de repos de l'E.D.F., et M. Nathan Sapir, directeur des « Lauriers Roses », ne manquera pas de le souligner dans son allocution de remerciements. Il dira tout ce que représente d'efforts soutenus l'institution et la gestion d'une telle entreprise, œuvre des travailleurs au bénéfice des travailleurs.

Ainsi donc, par cette belle matinée du 26 septembre, légèrement brumeuse comme il se doit en ce début d'automne, voile très vite dissipé par le soleil toujours présent, une quarantaine de pensionnaires des « Lauriers Roses », conduits par leur directeur, M. Sapir, accompagnés (il faut tout prévoir) par Mme Arrighi, infirmière attachée à l'établissement, et leur président M. Bernard Guillot, partent, non pas à l'aventure, mais à la découverte.

Franchis les escarpements aux roches entamées par l'industrie de l'homme, la mer est atteinte, et c'est Monaco. Le rocher célèbre : palais, ruelles, musée océanographique. En bas, le port, Monte-Carlo plus monstrueuse que monumentale, avec ses falaises, maisons de béton... La côte, le cap Martin, langue de verdure, Menton...

Nous voici au sommet de cette colline de l'Annonciade, entre Borriga et Careï, promontoire d'où la vue s'étend du cap Martin à la frontière et découvre l'admirable massif montagneux du cirque de Menton.

C'est l'étape.

Après le repas, visite très libre de Menton. Pour le moment, chacun goûte ces minutes d'heureuse détente. Nos deux directeurs, le docteur Bach, Mlle Rodary, infirmière, devisent. Il y aura une petite entrée d'un quart d'heure à la nécessaire discipline du repos vespéral. Une fois n'est pas coutume !

Il n'est que d'aller de table en table pour recueillir les témoignages de satisfaction.

Mme Arrighi est satisfaite du « moral » de ses pratiques ; Bernard Guillot, jeune électronicien, découvre chaque jour, et encore plus aujourd'hui, l'intérêt de l'collectivité. Il est, rappelons-le, le président du comité des convalescents, élu par les pensionnaires. C'est là une initiative très heu-



reuse qui associe ces gens, venus d'horizons divers, à la bonne marche de la maison.

Nous retrouvons, parmi les gens du voyage, un cheminot, Aimard, sous-chef de gare principal à Miramas ; il y a même un E.D.F. ! Voici Constant Bardot, ancien commandant F.T.P.F., animateur du Mouvement de la paix. Il a connu un jeune résistant, Marcel Korsec, fusillé à 18 ans, en septembre 1943. Une rue de Marseille perpétue sa mémoire, et son père est ici, parmi nous.

M. Chlewski, lui, faisait partie du tout premier convoi de déportés pour Auschwitz ; c'est un des rares survivants.

Mais, aujourd'hui, cette belle

fraternité efface ou atténue les souffrances passées. C'est ce que dira M. Haussmann, dont nous savons qu'il est titulaire de la croix de guerre avec palme et chevalier de la Légion d'honneur.

Il n'est pas possible de citer tout le monde, mais nous gardons l'expression de bonheur de notre ami Mentonais, Marc Rosenberg, l'un des promoteurs de la sortie, et l'intellectuel plaisir d'une longue conversation avec Didier Daix, journaliste au « Figaro ».

Il est 17 h 30, au bout des jardins Biévès, proche du Casino, le car s'approche, nos amis de ce jour montent. C'est le retour...

P. L.

MERCI ENCORE A NOS CAMARADES ET AMIS

Les dons continuent à être versés pour nos œuvres par de nombreux camarades et amis en reconnaissance de l'action permanente menée par notre Union pour la défense de leurs intérêts.

SZUSTER Jankiel	273,20
TCHURZ	100,00
WOLFMAN	50,00
ZILBERTIN	10,00

ANKIER	300,00
AURBACH	50,00
AZEN	5,00
CHLEWICKI	100,00
CHNEOUR	200,00
CZARNECKI	50,00
FOGEL	100,00
GIMEL	50,00
GOLDHECHT	50,00
HARDY	400,00
ITIC	430,00
JAWORSKY	100,00
KARAS	350,00
KIBEL	106,00
KLARFELD	100,00
KRAWIEC	200,00
LEHRHAUPT	250,00
Docteur LEVY	20,00
LEWKOWICZ	100,00
LOBL	250,00
MARTINI	140,00
MESYNGIER	100,00
MICHELOIG	10,00
ORGAN	100,00
ORLIK	50,00
OSTROWSKI	25,00
RAD	150,00
RAPAPORT	50,00
ROTBURG	50,00
ROTERMAN	10,00
SANCHIS	100,00
SIENNICKI	100,00
SILBERTIN	100,00
SOSIEWICZ	10,00
SOUSSAN	10,00
SRZAFAJZEN	50,00

Mes meilleurs remerciements à la commission sociale de votre Union pour le soutien moral et les fréquentes visites qu'ils m'ont faites pendant mon séjour à l'hôpital.

Je me trouve actuellement en convalescence et espère retrouver rapidement ma santé, afin

La Vie de l'Amicale

AGISSEONS

par PIERRE BLANCHET

A la veille de l'Assemblée Générale de notre Amicale je viens vous livrer quelques réflexions :

Après les balbutiements du début, notre association vit et

s'accroît de jour en jour de nouveaux membres ; nous allons bientôt l'en suis certain sur la deuxième centaine d'adhérents.

De nombreux témoignages viennent confirmer l'intérêt porté à la Maison de Repos de Levens ainsi qu'à notre Amicale qui en est le prolongement. Tous les espoirs nous sont donc permis. Toutefois, un grave danger nous menace c'est l'inaction, la passivité. En effet, il ne suffit pas de verser une cotisation, par ailleurs modeste, d'avoir sa carte de membre pour que notre Organisation survive et progresse. Ce qui est essentiel c'est que grâce au travail et à l'activité d'un plus grand nombre, les différents projets que nous avons formés prennent corps. A ce propos, nous demandons à chacun d'entre vous qui serait désireux de participer aux travaux du Conseil de bien vouloir se faire connaître soit en nous écrivant, soit en donnant leur nom lors de notre Assemblée Générale. Nous acceptons toutes les bonnes volontés.

Parmi nos projets figurent des rencontres, des sorties familiales qui permettront de multiplier les contacts indispensables pour atteindre un des buts principaux que nous nous sommes fixés à savoir le rapprochement des Communautés le maintien et le développement des liens amicaux qui se sont

En effet, à quoi bon s'indigner des multiples manifestations racistes qui chaque jour alimentent l'actualité si chacun de nous reste enfermé dans son égoïsme et ne saisit pas l'occasion qui lui est donnée de montrer au grand jour les sentiments fraternels qui sont en lui.

Certes, il n'est pas donné à tout le monde d'être un Gandhi, un pasteur King ou un Dr Schweitzer ; mais qui de nous ne peut faire l'effort nécessaire pour sortir de lui-même et aller vers l'Autre, celui qui n'est pas de sa race, de sa religion ou de son parti. Celui qui, bien que différent est un homme qui naît, lutte, souffre et meurt.

Vous êtes amicaliste, vous avez donc déjà fait un pas dans cette voie. Alors, vous prendrez une part toujours plus active à la vie de notre organisation ; vous verrez ainsi, à notre échelle ce que peut faire la Tolérance, la Compréhension, l'Amitié, la Solidarité. Ainsi ce que nous souhaiterions voir sur une échelle plus vaste, celle des Peuples, réalisons-le plus modestement au sein de notre Amicale. C'est à la portée de votre main et, puis-je le dire, à la portée de votre cœur.

Venez nombreux le Dimanche 6 novembre Salle Lancry à 9 h. 15 Nous comptons sur vous tous.

Les Anciens de Levens

se retrouveront
le

dimanche
6 novembre
1966

à 9 h. 30 du matin

Salle Lancry
10, rue de Lancry

LETTRES REÇUES PAR NOTRE COMMISSION SOCIALE

Notre commission sociale déploie une activité permanente en faveur des plus infortunés. Chaque fois qu'un cas lui est signalé d'un adhérent hospitalisé ou d'un malade à la maison, la commission délieguée immédiatement un de ses membres pour s'informer à son sujet. Le camarade en question ressent la solidarité de notre Union et se réjouit de savoir que les anciens combattants ne l'oublient pas.

La satisfaction des intéressés s'exprime dans les multiples lettres que nous recevons.

Nous en publions quelques extraits aujourd'hui.

de pouvoir vous aider dans votre noble entreprise.

KELMAN Chaisric

J'ai reçu votre colis et une fois de plus je vous exprime toute ma gratitude et mes plus vifs remerciements.

NUSSENBAUM

Nous venons de recevoir votre colis qui nous a fait un très grand plaisir et nous a été bien utile.

Mme BRAUN

Je vous envoie ci-joint un chèque de 20 F comme cotisation annuelle.

Il va sans dire que je reste membre fidèle de votre Association en n'oubliant et ne cessant pas de vous être reconnaissant de ce que vous avez déjà fait pour moi.

J. LAUFER
Boulogne-sur-Seine

Je vous écris pour vous remercier de la peine que vous avez prise à la maladie de mon mari, pour votre dévouement et votre gentillesse. A présent ça va mieux.

Mme ERLICH

Je suis très touché de votre attention si gentille par laquelle vous m'avez souhaité la bonne année. Il est agréable et réconfortant de savoir que le sentiment de camaraderie dans l'Union s'exprime par des pensées heureuses qui vont droit au cœur.

FARKAS

Je tiens par la présente à vous remercier de toutes les marques de sympathie que les membres de l'Union m'ont témoignées lors de mon hospitalisation, ainsi que pour le colis qui m'a été offert.

Léon AKERBERG

Le Directeur : I. CLEITMAN

Abécé, 21, rue Juliette-Dodu, Paris-10^e

Ce que vous devez savoir

Les indemnités allemandes

Le Service des pensions de Düsseldorf a été fermé au cours du mois de septembre afin de permettre au personnel de calculer les nouveaux taux de rente applicables, en vertu des diverses dispositions administratives et législatives.

Certains bénéficiaires de rente ont d'ailleurs déjà reçu la notification de la décision modifiant le taux qui leur a été accordé.

A la date du 1.9.1965, le tableau des salaires des fonctionnaires allemands, qui servait de base au calcul des pensions pour les victimes du nazisme, a fait l'objet d'un important remaniement.

Cette modification a entraîné pour certaines catégories de bénéficiaires, compte-tenu de leur âge et de la classe dans laquelle ils ont été assimilés, des majorations fort importantes.

Pour d'autres ces majorations sont minimes, pour d'autres encore inexistantes, sans qu'il soit possible de donner une explication simple des modalités de ce changement.

Mais pour tous les bénéficiaires de pension le taux ainsi fixé à dater du 1^{er} septembre subit une première majoration de 4% à dater du 1.1.1966, puis une seconde majoration de 4% à dater du 1.10.1966. Ces majorations sont, s'il y a lieu, payées rétroactivement.

Les taux minima des pensions de santé ont également été majorés de la façon suivante :

Incapacité imputable aux persécutions	du 1.1.66 au 30.9.66	à partir du 1.10.66
de 25 à 39 %	153 DM	159 DM
de 40 à 49 %	191 DM	199 DM
de 50 à 59 %	229 DM	238 DM
de 60 à 69 %	266 DM	277 DM
de 70 à 79 %	304 DM	316 DM
de 80 % et plus	380 DM	395 DM

De même les pensions vieillesse ont été portées à dater du 1.1.1966 à 354 DM et à dater du 1.10.1966 à 368 DM.

Quant aux pensions de veuves qui subissent les majorations générales de 4% au 1.1.1966 et au 1.10.1966 le minimum en a été porté

Notre camarade S. Miller n'est plus



Le camarade Szlama MILLER, membre du Bureau de notre Union depuis son retour de captivité, est mort subitement le 28 juillet dernier.

Notre camarade MILLER était parmi ceux de nos militants qui se dévouent corps et âmes pour l'organisation qu'ils aiment.

En contact permanent avec des centaines de personnes, ses anciens camarades du front ou du stalag, il était un fervent propagandiste de notre Union.

Par sa simplicité et son extrême modestie il acquit la sympathie de tous ceux qui le côtoyaient et ce sont surtout ses camarades du Comité qui l'avait en estime.

Que sa femme, sa famille endeuillée sachent que la douleur qui les frappe est partagée par les innombrables amis de MILLER qui ne sera jamais oublié.

à 304 DM à dater du 1.1.1966 et à 316 DM à dater du 1.10.1966.

**

Les divers bénéficiaires des pensions reçoivent depuis un certain temps déjà de l'Administration Allemande des formulaires destinés à justifier de leur existence (formulaire bleu) ainsi que d'autres formulaires concernant le montant de leurs revenus pour l'année 1965 (formulaire rose).

Nous rappelons à nos lecteurs qu'ils risquent de voir suspendre le paiement des pensions s'ils ne remplissent pas dans les délais raisonnables les formalités exigées.

En ce qui concerne le certificat de vie, il suffit de se rendre avec son livret de famille à la Mairie de son domicile, de s'y faire établir une fiche individuelle d'état-civil avec la mention « Non Décédé » et d'expédier cette fiche avec la feuille bleue reçue de l'Administration allemande au Consulat Allemand compétent de leur résidence (pour Paris : 6, av. Franklin-Roosevelt - Paris-8^e).

Quant à la déclaration des ressources pour l'année 1965, elle doit être remplie avec soin, signée et réexpédiée à l'Administration des Pensions (Pour la plupart de nos lecteurs : Landesrentenbehörde N.W. — Tannenstrasse 26 — 4 DUSSELDORF — Allemagne Fédérale).

Précisons que c'est le revenu MENSUEL qui doit être indiqué et non le revenu annuel, car nous avons constaté qu'il y a eu fréquemment des méprises préjudiciables aux intéressés.

H. KENIG,
Avocat à la Cour

Taux trimestriels des pensions au 1^{er} Octobre 1966

Taux d'invalidité	Pension principale (indices)	Allocations aux grands invalides				Statut des grands multipliés	Total des indices	Montant total en NF.
		N° 1, 2, 3, 4 (indices)	N° 5 (indices)	5 bis à (indices) ★	N° 6 (indices)			
10 %	42						42	294,84
15 %	63						63	442,28
20 %	84						84	589,68
25 %	105						105	737,12
30 %	142						142	996,84
35 %	166						166	1.165,32
40 %	189						189	1.326,78
45 %	213						213	1.495,28
50 %	236						236	1.656,72
55 %	260						260	1.825,20
60 %	284						284	1.993,68
65 %	308						308	2.162,16
70 %	332						332	2.330,64
75 %	356						356	2.499,12
80 %	380						380	2.667,60
85 %	361	128					489	3.432,78
85 % avec statut	361	64					625	4.387,50
90 %	368	154					522	3.664,44
90 % avec statut	368	77					300	5.229,92
95 %	370	204					574	4.029,48
95 % avec statut	370	102					400	6.121,44
100 %	372	256					628	4.408,56
100 % avec statut	372	128					500	7.020,00

Pension d'ascendant

	Indices	Francs
Taux plein	200	1.404,00
Demi-taux (remariés)	100	702,00
Plus de 65 ans ou infirmes et incurables de plus de 60 ans		
Taux plein	220	1.544,40
Demi-taux	110	772,20
Majoration par enfant décédé ouvrant droit à pension à partir du 2 ^e inclusivement	40	280,80

Pension de veuve de guerre

Nature	Indice	Montant
Au taux normal	451,5	3 169,56

Exemption du service militaire aux enfants des déportés étrangers morts dans les camps

Les dispositions de la loi du 9 juillet 1965 exemptant du service militaire les jeunes gens dont un proche parent est mort en déportation, ce qui est le cas de mon père Mordka ARM, engagé volontaire polonais en 1939 dans le 22^e Régiment de Marche des Volontaires Etrangers, puis déporté en juillet 1942. Je me permets humblement de vous féliciter du succès de vos démarches. Ainsi, grâce à vous et à votre geste si généreux et désintéressé, je viens d'être libéré de mes obligations militaires la semaine dernière après avoir passé sept mois sous les draps. J'ai appris la réussite de votre intervention par le journal « Le Monde » du 24 juin 1966 et j'ai immédiatement instruit mon dossier auprès du Ministère des Armées. Le 9 août, j'ai été démobilisé. C'est donc avec le plus profond respect et la plus grande admiration pour l'Union que je vous écris cette lettre de remerciements.

Les intéressés qui se trouvent actuellement sous les draps seront immédiatement libérés.

S'adresser au ministère des A.C. et V.G. 1^{er} Bureau de l'Etat-Civil et des Recherches, 139, rue de Bercy à Paris-12^e.

Voici une lettre de remerciement d'un jeune soldat qui a été libéré grâce à ces nouvelles dispositions :

Lettre d'un soldat libéré

Paris, le 18 août 1966

Monsieur le Président,
C'est avec émotion que je viens par la présente vous remercier du fond du cœur de votre intervention auprès du Ministère des Armées en ce qui concerne la loi dispensant de

Service Militaire les jeunes gens dont un proche parent est mort en déportation, ce qui est le cas de mon père Mordka ARM, engagé volontaire polonais en 1939 dans le 22^e Régiment de Marche des Volontaires Etrangers, puis déporté en juillet 1942. Je me permets humblement de vous féliciter du succès de vos démarches. Ainsi, grâce à vous et à votre geste si généreux et désintéressé, je viens d'être libéré de mes obligations militaires la semaine dernière après avoir passé sept mois sous les draps. J'ai appris la réussite de votre intervention par le journal « Le Monde » du 24 juin 1966 et j'ai immédiatement instruit mon dossier auprès du Ministère des Armées. Le 9 août, j'ai été démobilisé. C'est donc avec le plus profond respect et la plus grande admiration pour l'Union que je vous écris cette lettre de remerciements.

En vous exprimant une nouvelle fois toute ma gratitude, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments reconnaissants et respectueux.

Jean Serge ARM
Paris-9^e

ATTENTION ! Expiration de la levée des forclusions pour les déportés et internés

Le décret n° 65-1055 du 3-12-1965 a accordé un délai de UN AN pour le dépôt des demandes de cartes de déporté résistant, d'interné résistant, de déporté politique et d'interné politique.

De ce fait, le délai de UN AN prévu par ledit décret doit venir à expiration le 31 décembre 1966 et les intéressés retardataires n'ont plus que deux mois pour présenter leur demande.

En cette occasion, nous réaffirmons avec toutes les organisations d'anciens combattants qu'en tout esprit de justice et du respect des droits, la levée définitive de toutes les forclusions s'impose.

Le Jury de notre prix littéraire

Nos camarades savent déjà que notre Union a décidé de créer un prix littéraire annuel de 3.000 F portant le nom de Maurice Vanikoff.

Ce prix sera accordé à l'auteur d'une œuvre qui fera ressortir directement ou indirectement la participation des Juifs dans la lutte contre le nazisme et leur contribution à la victoire des Alliés.

Le Jury présidé par M. Jacques Madaule est ainsi composé :

MM. Jean PIERRE-BLOCH
Henri BULAVKO

Isi BLUM

René CASSIN

J. FRIDMAN

G. KENIG

Bernard LECACHE

Pierre PARAF

B. PONS,

M. SCHUSTER,

Dr SLOVES

Pierre VILLON

et



Il y a 10 ans, le 26 juin 1956, disparaissait notre camarade Henri FALINOVER.

</

NAZISME - PAS MORT POURSUIVONS L'ACTION DANS L'UNION

Encore un scandaleux
acquittement à Vienne
le bras droit
d'Eichman
FRANZ NOVAK
EST LIBERE

C'est avec un sentiment de profonde indignation que les anciens combattants juifs de France ont appris l'acquittement le 6 octobre 1966 à Vienne, de l'ancien Hauptsturmführer S.S. Franz Novak, par des magistrats autrichiens qui libèrent systématiquement des grands criminels de guerre.

La mise en liberté de Franz Novak, bras droit d'Eichmann, principal responsable de la mort de 400.000 juifs hongrois a bouleversé la conscience universelle.

Dans un moment où tant d'anciens dignitaires nazis relèvent la tête, où des manifestations néo-nazis se multiplient à travers le monde, la libération d'un Franz Novak ne peut qu'encourager ceux qui ont la nostalgie de l'époque hitlérienne et aspirent à la revanche.

Nous élevons la plus véhément protestation et faisons notre souhait de la Fédération Internationale de la Résistance que dans chaque pays la législation en vigueur permette de châtier comme ils le méritent de tels criminels, leur acquittement ne pouvant que présenter les plus grands dangers pour l'avenir pacifique des peuples car il constitue un encouragement à des hommes et des idées qui ont déjà une fois plongé l'humanité dans le plus sombre des drames.

Rencontre des S.S., le 18 Septembre dernier près de Rendsbourg à Osterronfell. Ils festoyaient sans être nullement gênés.

(Photo ci-contre)

Il n'est pratiquement pas possible de mentionner tous les faits qui se sont produits depuis la parution de notre dernier journal, fin juin, manifestant de plus en plus, la recrudescence du nazisme dans le monde.

Nous nous limiterons donc à en signaler quelques-uns seulement pris au hasard, mais qui sont suffisamment éloquent pour que les rescapés, anciens combattants, résistants et déportés, continuent à rester vigilants et poursuivent leur action afin d'endiguer la menace grandissante.

Le scandaleux verdict de clémence au deuxième procès d'Auschwitz, où les bourreaux se sont vus infliger des peines dérisoires ; les fleurs offertes par le bourgmestre de Berlin-Ouest M. Willy Brandt, à la sortie de prison de Spandau du criminel de guerre nazi Speer ; l'acquittement à Vienne de l'adjoint d'Eichmann, Franz Novak, coupable de la déportation de 400.000 juifs ; le comportement scandaleux des frères Maurer jugés comme criminels de guerre en Autriche profitant des slogans antisémites sans que le tribunal réagisse etc... sont des faits révoltants, vingt ans après les fours crématoires et les chambres à gaz.

Si la jeune génération insuffisamment informée ne réagit pas avec la vigueur nécessaire, ceux qui ont directement souffert de la sinistre période hitlérienne continuent à alerter l'opinion et à l'appeler à la riposte.

NOTRE MOTION DE PROTESTATION CONTRE LA GRACE DE J. BARBIER

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants juifs 1939-1945 qui compte dans ses rangs de nombreux anciens résistants et déportés, s'associe aux protestations des organisations, contre la grâce accordée par le Président de la République à Jean Barbier condamné à mort le 28 avril dernier.

Ancien chef de groupe du P.P.F. de Jacques Doriot pour l'Isère et auxiliaire de la Gestapo dans cette région, Jean Barbier surnommé le « boucher de Grenoble » avait été condamné à mort par contumace à la Libération puis une seconde fois en juillet 1965 par la Cour de Sécurité de l'Etat.

Il avait été à nouveau condamné à mort en avril 1966 par une autre Chambre de la même Cour, le premier arrêt ayant été cassé.

La mesure de clémence prise à l'égard d'un criminel de guerre, responsable d'innombrables et odieux crimes, a suscité à juste titre une profonde émotion et une vive indignation parmi les anciens combattants et victimes du nazisme.



A l'ombre du Führer - Baldur von Schirach, ancien chef des Jeunesses hitlériennes, criminel de guerre, aujourd'hui libre.

CROIX GAMMÉES EN SARRE

Une croix gammée « décoré » depuis au moins trois ans une salle de classe de l'école Römer à Dillingen en Sarre. Le directeur de l'école, un ancien membre du parti nazi a déclaré à un membre du Conseil des parents que l'emblème national-socialiste était nécessaire pour des raisons pédagogiques. La croix gammée a été enlevée. Mais le maire de Dillingen, Eduard Jakob, a donné l'ordre de la remettre en place.

A BERLIN-OUEST

Grâce à la vigilance d'employés des chemins de fer allemands, la police a arrêté l'un des trois hommes qui avaient peint dans la salle de la gare de Zoo des slogans antisémites et des croix gammées. Lorsque la police arriva sur les lieux, deux complices avaient déjà pris la fuite.

ANTISEMITISME A GRAZ

Des tracts antisémites ont été récemment distribués à Graz (Autriche). Le texte repris d'une édition de juillet du « Deutschen National und Soldaten Zeitung » qui paraît en R.F.A.

CONTRE LA PRESCRIPTION

Lors de sa dernière session tenue à Bruxelles, le Congrès juif mondial a exigé du gouvernement de la République fédérale Allemande que le délai de prescription n'empêche pas les procès pour crimes de guerre et crimes commis contre l'humanité.

Le congrès a demandé que ces procès soient encore conduits après 1969. (Il est rappelé qu'à cette date les crimes nazis doivent bénéficier de la prescription en R.F.A.).

TERRORISME NEO-NAZI DANS LE HAUT-ADIGE

Le gouvernement italien déploie actuellement de grands efforts pour tenter d'éviter une crise majeure entre l'Italie et la R.F.A. à propos du Haut-Adige.

Les groupes néo-nazis qui opèrent en Autriche, mais qui ont leurs bases en Allemagne de l'Ouest, ont tout fait pour empêcher un règlement négocié pouvant seul aboutir à l'établissement d'un statut particulier pour la minorité de langue allemande de cette province italienne. En attendant, les attentats continuent et le Haut-Adige est devenu une sorte de terrain de manœuvre du terrorisme néo-nazi qui pourrait élargir demain, son champ d'action à d'autres contrées européennes.



M. Jacob KAPLAN, Grand Rabbin de France : La fidélité au souvenir des morts Une sauvegarde pour les vivants

Nous reproduisons ici le texte de l'allocution prononcée au Temple de la rue de la Victoire, le 11 septembre dernier, par M. Jacob Kaplan, grand Rabbin de France et publiée par la PRESSE NOUVELLE HEBDOMADAIRE.

L'année dernière, alors que se déroulait dans notre synagogue la même cérémonie, une délégation du Judaïsme français se trouvait à Auschwitz. Elle avait voulu, pour le vingtième anniversaire de la libération des camps se rendre en pèlerinage dans les lieux où les déportés avaient souffert leur épouvantable martyre et, de l'endroit même où ils descendaient des trains, refaire le dernier chemin qu'ils avaient fait ici-bas, les uns, dès leur arrivée, vers la plus atroce des morts dans les chambres à gaz et les fours crématoires, les autres vers le plus odieux des esclavages avant de périr à leur tour de la même mort affreuse. Dans ce camp d'Auschwitz, c'était la solitude et la désolation. Le temps s'était assombri ; sous le ciel gris, la pluie ne cessait de tomber. Notre petit groupe avançait lentement sur cette terre, poussière et cendre, comme s'il suivait pas à pas le cortège sans fin de nos frères et de nos sœurs, livrés sans défense à la bête nazie.

Et nous allions ainsi, accablés d'une tristesse indicible au souvenir des êtres chers que nous avons perdus, à l'évocation des souffrances endurées par tous les déportés, et aussi à la pensée que de tels crimes ont été possibles en plein vingtième siècle, à la face du monde qui l'a su, qui n'est pas intervenu pour y mettre un terme ou tout au moins pour en contrecarrer la systématique exécution.

Mais à aucun moment ne nous a effleurés l'idée de mettre en cause les malheureux déportés eux-mêmes. C'est pourtant un sujet qu'on n'a pas craint de discuter au cours de l'année écoulée, dans des controverses publiques et passionnées. S'il est une question qui mérite d'être traitée avec objectivité et compréhension, c'est bien celle-là, mais pour la traiter de la sorte il faut avoir fait soi-même l'expérience de la persécution nazi pendant l'occupation. Et même cette tragique expérience, je ne pense pas qu'elle permette de porter un jugement autorisé sur les réactions diverses des déportés dans l'enfer de la vie concentrationnaire. Il faut de plus avoir vécu dans cet enfer. J'ai relu récemment dans le dernier numéro de la Revue du Centre de Documentation Juive Contemporaine des extraits du livre de Michel Mazor,

« La cité engloutie ». L'auteur, qui a été lui-même déporté, a assisté avant sa propre déportation, derrière une fenêtre du ghetto de Varsovie, à un départ de juifs pour Treblinka. Il décrit la longue file des déportés contrastant avec le nombre des soldats et des policiers qui les encadraient, mais il ne manque pas d'ajouter, car cela fait partie aussi de la vision réelle des choses : « Il n'y avait aucun moyen d'échapper. Au moindre soupçon d'évasion, le suspect était tué net par une balle. » Il se demande si les victimes savaient ce qui les attendait quelques heures plus tard, si elles en avaient le pressentiment. Quoi qu'il en soit, souligne-t-il, elles ne pouvaient se soustraire à leur sort. Mais ce qui l'a impressionné surtout, c'est le calme qui émanait de cette foule en marche vers la mort. Et voici ce qu'il écrit à ce sujet : « Le monde les avait oubliés et avait toléré leur sacrifice. Et ces gens avaient préféré aller tous ensemble dans le calme et le recueillement au-devant de leur sort inévitable... Il était impossible de ne pas se soumettre. Et cette résignation... était empreinte d'une telle grandeur que devant elle toute parole humaine n'est que profanation. »

La constatation et l'exaltation de la grandeur morale de ces martyrs n'est nullement de nature à

minimiser le mérite de ceux qui ont fait preuve d'une autre grandeur d'âme, en décidant de lutter jusqu'à la mort, de livrer bataille tout en sachant d'avance qu'ils péiraient — la disproportion des forces ne leur laissant aucun espoir. Et on a eu raison de rappeler qu'il y a eu des soulèvements non seulement dans le ghetto de Varsovie, mais aussi dans une dizaine d'autres ghettos, qu'il y a eu des combats non seulement à Treblinka mais dans sept autres camps réservés aux juifs. Que les uns soient allés jusqu'au bout de la souffrance, que les autres soient tombés en héros, ils appartiennent tous au martyrologue du judaïsme, nous les englobons dans un même hommage, nous les unissons dans une même prière.

Si douloureux que soit le rappel du monstrueux génocide et de tous les autres crimes abominables perpétrés par le nazisme, ce rappel est toujours nécessaire afin que le monde ne soit jamais tenté de prendre à la légère l'effrayante menace que signifie pour l'humanité entière et non seulement pour les juifs toute réapparition de l'idéologie maudite. Veillons pieusement sur la mémoire de ceux qui en ont été les malheureuses victimes et notre fidélité au souvenir des morts sera une sauvegarde pour les vivants.

Célébration du 50^e Anniversaire du "FEU" d'Henri Barbusse

Le 18 septembre dernier à l'appel de l'ARAC un vaste rassemblement d'anciens combattants a eu lieu dans l'Artois pour célébrer le 50^e anniversaire du « Feu » d'Henri Barbusse.

De nombreuses personnalités sont venues s'associer à l'hommage rendu au grand écrivain et l'illustre combattant de la paix.

Au cours de ces manifestations prirent la parole MM. Jacques Meyer, historien de la grande guerre ; Alfred Soufflet, président de l'UFAC du Pas-de-Calais ; André Tourné, député, président de l'ARAC et notre ami Pierre Paraf, président du Comité des Amis d'Henri Barbusse.

Parmi les personnalités qui étaient présentes aux cérémonies avec les dirigeants de l'Association, Lucibello, Esnault, Touchard, etc. nous avons noté : Pfeifer et Compiègne, Président et Secrétaire Général de l'UFAC ; Mafini, Président de l'UGEVRE etc.

Nous reproduisons ici quelques passages du discours prononcé par M. Pierre Paraf.

La grande œuvre que ce pèlerinage vient célébrer, c'est celle d'un romancier déjà connu, admiré, dégagé par sa santé de toute obligation militaire active s'engageant dans l'infanterie dès les premiers jours d'août 1914, qui exprime avec une force, une nouveauté, un lyrisme inoubliable les souffrances de ses humbles camarades qu'il a pendant deux ans partagées, dans l'eau boueuse, sous la flamme des grenades et des obus, fixant dans son Journal de l'Escouade, comme dans un arbre vivant de l'éternité, la lourdeur monotone des corvées, les nuits de garde et les patrouilles, l'heure H de l'assaut, les cris de douleur des blessés français et allemands dans le Poste de Secours. Toute la guerre dévoilée de ses mensonges apparaissait dans son âpre vérité, les pensées multiples et contradictoires des soldats s'élevant à

L'allocution de
PIERRE PARAF



travers les rendez-vous de la mort, de la ténèbre à la lumière, le langage fait de locutions d'artisans et de dialectes régionaux qui constituaient le langage poétique. LE FEU d'Henri Barbusse. Henri Barbusse, le poète parmi les ouvriers, les paysans de son escouade, avait juré à ses camarades de tout dire. Il a tenu son serment.

Comme on ne peut parler de la guerre de Troie sans Homère, des guerres de la Révolution et de l'Empire sans les poètes romantiques qui chantèrent la gloire des volontaires de 1792 et de la Grande Armée, à la guerre de 1914 est à jamais lié LE FEU d'Henri BARBUSSE.

Les écrivains contemporains furent presque unanimes à ressentir le choc de cette œuvre extraordinaire.

Dans les familles politiques, philosophiques, religieuses les plus diverses que n'atteignaient pas les préjugés, les haines partisanes de certains hommes de l'arrière dérangés dans leur confort, Henry BATAILLE et Fernand GRECH, Henri DUVERNOIS, Edmond ROSTAND entre beaucoup d'autres, lui témoignaient leur admiration. Le poète de CYRANO louait LE FEU « ce grand poème tumultueux, admirablement ordonné. Visionnaire et inspiré, vous êtes les deux, lui disait-il. C'est votre chef-d'œuvre qui habitera le public à la vérité ».

Ce jugement des meilleurs, la postérité l'a consacré. Ce ne sont pas seulement les millions d'exemplaires vendus que nous soulignerons ici. C'est le rayonnement durable, toujours croissant du FEU dans toutes les parties du monde, ses éditions nouvelles, ses traductions, les études critiques, les thèses de doctorat dont il est l'objet en 1966. C'est l'immense crédit dont l'œuvre bénéficie chez ceux-là mêmes qui furent nos ennemis, que BARBUSSE avait ici en face de ses tranchées. Lui qui consacrera ses dernières forces à combattre les hontes du nazisme, à exhorter les hommes à s'unir contre lui, ne cessa de préconiser

plus terribles combats, il disait par la voix de son héros, le caporal Bertrand, clamant la nécessité de la victoire de la France « Deux armées qui se battent, c'est une grande armée qui se suicide ». Ser la réconciliation entre les nations déchirées. Au cœur des

Le FEU est d'abord un document, un document irrécusable. Il est un roman avec une diversité de types psychologiques qui s'accusent encore, dans le petit univers de l'escouade, sous l'uniforme couleur de terre du fantassin, avec ses projections sur l'arrière et ses faiblesses qui font mieux ressortir le désert farouche de l'avant.

LE FEU est un poème où, aux dernières pages, alors que s'achève la plus impénétrable des nuits, une timide rai de lumière vient rappeler aux hommes que le soleil existe.

**

C'est bien dans l'Artois qu'il convient de célébrer, dans l'Artois des travailleurs de la mine immortalisés par celui qu'il tenait pour son maître Emile ZOLA, en cet Artois où son génie d'écrivain, sa conscience d'homme a mûri. Auprès des camarades de son escouade, il était témoin des drames personnels qui frappaient plus amèrement les soldats du Nord dont la famille était là toute proche de l'autre côté de la ligne.

Et c'est l'Artois qui, 25 ans plus tard, devait connaître tant d'épreuves et tant de gloire dans les rangs de la Résistance française.

**

Il importait qu'un tel appel à la paix surgît, un demi-siècle après, en ce dimanche de septembre où tant d'ombres de nos camarades nous accompagnent, de la voix d'un grand écrivain de France, d'un enfant du dernier siècle, élevé au soleil de Victor HUGO, volontaire à plus de 40 ans au rendez-vous de la mort et qui monta par les tranchées de l'Enfer à la Clarté.

Il fallait que ce fut sur ce vaste cimetière où les anciens ont le sentiment que leur jeunesse est ensevelie et que ce fut dans l'Artois de GERMINAL.

Notre pèlerinage, autour d'eux et Henri BARBUSSE, qui leur est à jamais associé n'est pas un simple acte de foi en la vie, pour que les jeunes n'aient jamais à mener que les combats généreux de la paix à la lumière révélatrice, rédemptrice du FEU d'Henri BARBUSSE.

Il fallait que ce fut sur ce vaste cimetière où les anciens ont le sentiment que leur jeunesse est ensevelie et que ce fut dans l'Artois de GERMINAL.

Notre pèlerinage, autour d'eux et Henri BARBUSSE, qui leur est à jamais associé n'est pas un simple acte de foi en la vie, pour que les jeunes n'aient jamais à mener que les combats généreux de la paix à la lumière révélatrice, rédemptrice du FEU d'Henri BARBUSSE.

Le Comité de vigilance pour le respect de la déportation et de la résistance

demande le retrait du PRIX de la RÉSISTANCE attribué à J.-F. Steiner

Le Comité de Vigilance pour le respect de la Déportation et de la Résistance demande le retrait du Prix de la Résistance attribué à J.-F. Steiner.

Au cours de la Cérémonie du Souvenir qui s'est déroulée récemment au Temple de la Victoire, le Grand Rabbin de France, M. Jacob Kaplan, a définitivement condamné les errements de l'auteur de « Treblinka » — Jean-François Steiner.

Au delà des déformations de la vérité contenues dans ce livre, son auteur s'est permis de tenir des propos offensants pour la mémoire des victimes du Nazisme, injustement désignées par lui comme les complices de leurs bourreaux.

Le jugement émis par la plus haute autorité spirituelle du Judaïsme français devrait mettre un terme à la controverse regrettable suscitée par les excès d'une campagne publicitaire ne reculant devant aucune provocation.

Cette intervention du Grand Rabbin de France devrait en tous cas faire réfléchir ceux d'entre les membres du Jury du Prix Littéraire de la Résistance qui, en un temps où peut-être ils n'avaient pas connaissance de toutes les pièces du dossier, ont décerné ce prix à ce jeune usurpateur d'une gloire qu'il ne méritait sûrement pas. Ce serait à leur honneur de revenir sur leur choix (obtenu par 5 voix contre 4) et d'annuler une décision qui apparaît aujourd'hui des plus contestables.

Il y a quelques années, un autre Jury Littéraire a décidé de revenir sur un choix malheureux. Ce fut

un acte de courage et de clairvoyance.

Nous nous permettons d'espérer que cet appel, qui exprime les sentiments de la quasi-unanimité des anciens résistants et déportés juifs, sera entendu.

Ce Comité compte un grand nombre de personnalités dont : MM. ACKERMANN ancien F.F.L. ; Ch. ARONSON, Critique d'Art ; Mme BLOCH, ancienne déportée ; M. BULAWKO, écrivain, Secrétaire Général de l'Amicale des Anciens Déportés Juifs ; R. FEIGELSON, écrivain, Secrétaire Général de l'Amicale des Juifs Anciens Résistants ; Dr GINSBOURG, Secrétaire Général de l'A.M.I.F. ; Mme GUTNIK, ancienne déportée ; Docteur GREIF, Vice-Président de l'Amicale d'Auschwitz ; M. IDELS, Ingénieur, Secrétaire Général de l'Association des Vilnois ; V. JANKIEWICZ, Professeur à la Sorbonne ; Roger MARIA, journaliste, Président de l'Amicale de Montluçon ; Professeur R. MISRAHI, assistant à la Sorbonne ; Mme NOVITCH du Musée des Combattants des Ghettos en Israël ; L. POLIAKOFF, Historien ; S. POZNANSKI, Vice-Président du Cercle Bernard Lazare ; M. SCHULSTEIN, Poète ; W. SPITZER, Artiste Peintre, ancien déporté ; M. DELYTECUCIANO, Secrétaire Général de l'Association des Pharmaciens Juifs de France ; J. WEINBERG, Ecrivain, Président de l'Association Indépendante des Anciens Déportés Juifs de France ; Professeur G. WELLERS, Maître de Recherches au C.N.R.S. ; M. VITALE, Architecte (Monument d'Auschwitz) de Rome.

LES GAGNANTS DE NOTRE TOMBOLA

Voici la liste des numéros gagnants de notre tombola annuelle, qui a été tirée publiquement, le 29 juin dernier, salle de l'Entrepôt à Paris, par un jury désigné parmi l'assistance.

Les lots qui ne seront pas retirés avant le 30 novembre 1966 resteront à la disposition de l'Union au profit de ses œuvres sociales.

- 11.859 — un voyage en Israël.
- 18.924 — un voyage en Pologne.
- 12.945 — un voyage en Tchécoslovaquie.
- 02.859 — un voyage à Levens.
- 19.621 — un voyage à Levens.
- 24.429 — un voyage à Levens.
- 23.512 — un téléviseur.
- 11.673 — un téléviseur.
- 21.334 — un magnétophone.
- 02.941 — un rasoir électrique.
- 09.461 — un tourne-disques.
- 11.681 — un tableau de Maître.
- 09.675 — un tapis.
- 20.949 — un tapis.
- 15.146 — un transistor.
- 00.874 — un transistor.
- 10.525 — un transistor.
- 01.304 — un rasoir électrique.
- 06.571 — un rasoir électrique.

Les numéros : 14.591, 00.463 et 19.541 gagnent un appareil photo. Les numéros : 05.606, 09.355, 19.269, 00.679, 19.647, 01.288, 25.955, 06.706, 24.882 et 5.276 gagnent un moulin à café électrique.

Tous les numéros se terminant par 340 gagnent une montre-bracelet.

Tous les numéros se terminant par 068 gagnent un parfum.

NOS VOEUX

Nos sincères félicitations à notre camarade Kaufman et son épouse, à l'occasion du mariage de leur fille Nicole avec Monsieur Alan. Tous nos vœux aux jeunes mariés.

Félicitations à notre camarade et Madame Sam Herszkowicz, à l'occasion de la naissance de leur petit-fils Franck Goldman.



ANNIVERSAIRES

La sobriété n'a pas du tout empêché la séance du Comité Directeur du 19 septembre dernier, de revêtir un caractère solennel.

En effet, au cours de cette réunion, nous avons

célébré l'anniversaire de six camarades influents de la direction qui se dévouent depuis plus de 20 ans, à la cause des anciens combattants juifs.

B. Pons et Isi Blum soulignèrent en quelques mots

chaleureux les mérites de chacun et leurs ont souhaité, en levant un verre, bonne santé, longue vie et travail fructueux au profit de notre œuvre.



S. APPEL, Vice-président
60 ans



L. GUTENSTEN
60 ans



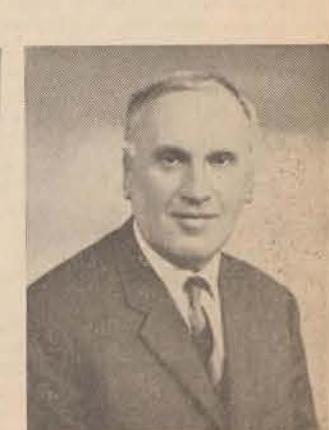
S. HERSKOWICZ
60 ans



M. SOSIEWICZ
60 ans



F. HERSKOWICZ
50 cms



I. RECHENSTENNE
50 ans

אונסער ווילן

ארגאָן פון פֿאַרְבָּאנְד פֿון דִי גַּעַוּ. יִידִישָׁן פֿרְאָנְטָן-קַעְמָכָעָר

אונסער שולעטער נאכט - באָל

העט פֿאַרְקָוֹמוֹן
אין דער נאכט פֿון רַשּׁוּנִיאַ
שבח דעם 24^ט דצטמבר
אין דֵי סַאלָאנְטָן

פֿון פָּאַלְעַס - דְּאָרְסָעַן

2 גְּדוּשָׁן אַרְקָעְסָטָעָרָם
אַרְטִיסְטִישָׁן אַפְּרָאַקְצִיעָם
גְּדוּשָׁן אַמְּזָסָטָן פֿאַקְבָּאָלָא
רִיכָּעָר בּוֹנְעָט
איינְטְּרִיט 18 פֿרְ.

(בְּאוֹאָראָגָן אַיְזָן באַצְּעָטָן נַיְסָטֶלְעָן)

פרָאָפָן. בָּעָר מַאֲרָק דָּעָר הִיסְטָאָרִיקָעָר פֿון יִידִישָׁן לִיְּזָן אוֹן יִידִישָׁן אַבוֹרָה

געונמען, וועלן אַס קִינְמָאָל נִישְׁטָ פֿאָרָפָן.

צומְסָוְף ווֹיל אַיךְ דָּעַרְמָאָנְעָן, אָז פרָאָפָן. בָּעָר מַאֲרָק, זַיְעַנְדִּיק אַפְּט אַין פָּאָרָיָה, הָאָט אַרְיוֹסְגָּוֹזִין גַּרְוִס אַינְזָעָרָס. וּוּ עָר הָאָט פֿאַרְצִיכְבָּס יְעַדְן פֿרְטָן. וְאָס אַיז מְסָגָּל אַרְוַסְצִיבָּרְגָּעָן אָז צוֹ פֿאַרְאַיְבָּקָן דֵי יִידִישָׁן גַּבְּרוֹה אַיִּזְנָעָמָן. נַע לְצַטְעָה בָּאָזָוָן אַין פֿרְאַנְקָרִיךְ נַעַם גַּרְוְלִיקְסְטָן פֿעַרְיָד אַיךְ דָּעָר גַּשְׁכִּיטָעָ פֿון אַונְדִּיעָרָפָלָק.

אַס שְׂטָאָרָקְרָאָנְקָרָעָר זַיְנְטָ יָאָרָן.

הַאֲלָבְּבִּילְדִּינְד אָז דָּעַרְבָּאנְד פֿוֹלְשְׁטָעָנְיָן.

דִּיק בְּלִינְדָן, הָאָט עָר בְּיוֹ דֵי לְצַטְעָנְטָעָרָס. וְאָס זַיְנְעָן אַים דֵי חָבְרִים פֿאַרְיָזְעָרָס. טַעַג נִישְׁטָ אַיְמָגָּעָהָרָט צוֹ אַרְבָּעָטָן.

פֿרָאָפָן. בָּעָר מַאֲרָק אַז אַלְסָפָעָן. דִּיקְרָיְדִּיק זַיְנְעָן אַרְטִיקְלָעָן, עַסְיָעָן.

גַּשְׁכִּיטָעָ אַפְּהָאנְדְּלָגְּנָעָן אָז זַיְעָרָס. פֿרְנִינְדִּיק מִתְּמִינְהָן הַיְּסָטָאָרִישָׁן אִינְסְטִיטָוָט.

פֿרָאָפָן. בָּעָר מַאֲרָק — מִיטָּן וּעַמְּעָן סִיחָאָטָמָט פֿאַרְבָּאנְד אַס פֿרְינְטְּשָׁאָפָט.

וְיָנְטָ 35 יָאָר — הָאָט וְאָז אַלְסָמְעָן אַוְסְגָּעְצִיכְנָס מִיטָּן זַיְנְעָן וּלְעַטְעָנְעָם חֹושָׁפָרָה הַוּמָאָר. דֵי אַלְעָ, וְאָס האָבָן אַים גַּעַגְּעָרָס.

טָאַרְיִיךְעָרָס פֿוֹנְגָּעָן יִדְיָוָנְטָוָם — פֿרָאָפָן. מִיר בְּאַלְאָבָּאָן, דֵי יְצָחָק שִׁיפָּרָעָ, עַמְּנוֹאָלָרָיְגָּלְבָּלוּם אָז פֿאַרְבָּאנְד.

רַיִי אַנְדְּרָעָ — הָאָט בָּעָר מַאֲרָק דָּרְפִּילְטָ אַז זַיְרָ דֵי הַבְּיִילְקָעָ שלְלִיָּה.

חוֹתָ פֿוֹן פֿאַרְזָעָן זַיְיָרָ וּוּרְקָ אַז בְּאַזְוֹנְדָעָרָס פֿוֹן דָּעָם אַוְמְפָאָגְעָסְלָעָן.

כְּרָאַנְיָקָעָרָס זַוְּגָּעָן וּזְאַרְשָׁעוֹרָגָּרָגָּעָן. דֵי צְוִוִּיתָעָן דִּיקְרָיְדִּיק אַז וּלְעַטְעָנְעָם חֹושָׁפָרָה גַּעַגְּעָרָס.



N° 111 - DECEMBRE 1966

**VENEZ
NOMBREUX**

à notre

22^e Bal annuel

qui aura lieu

**le SAMEDI
24 DECEMBRE**

dans les

Grands Salons

du

**PALAIS
D'ORSAY**

(métro Solférino)

de 22 h à l'aube

**2 Orchestres
ATTRACTONS**

TOMBOLA**BUFFET****SOUPER**

Réservation :

58, r. Château-d'Eau

Paris-X^e - 670.49.26

(Voir page 3)

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-10^e - Tél.: 607.49.26

Que 1967
soit une année
de bonheur
pour tous
nos camarades
et amis

**APRES LES INQUIETANTS SUCCES DU N.P.D.
AUX ELECTIONS DE HESSE ET DE BAVIERE,
LES ANCIENS COMBATTANTS JUIFS ONT RETROUVE L'UNION
POUR RIPOSTER EN COMMUN CONTRE LA POUSSEE DU
NEO-NAZISME EN ALLEMAGNE FEDERALE**

Répondant à l'appel de nos deux Associations

**Plus de 2000 parisiens sont venus
le 22 novembre à l'Hôtel Moderne
clamer leur indignation et protester
contre la montée du nazisme.**

Notre cliché de tête : une vue partielle de la salle.

(Voir compte rendu en pages 4, 5 et 6)

FORCLUSIONS : LE 31 DECEMBRE 1966, DERNIER DELAI POUR LES DEPOTS DES DEMANDES D'ATTRIBUTION DE LA CARTE DE DEPORTE OU D'INTERNE

Le délai ouvert par le décret du 3 décembre 1965 pour le dépôt des demandes d'attribution de la carte officielle de déporté ou interné résistant ou politique prendra fin samedi 31 décembre. Comme le rappelle le communiqué

du Ministère des Anciens Combattants les demandes doivent être adressées aux services de la Direction Interdépartementale des Anciens Combattants et victimes de guerre du domicile du demandeur.

Le 19 Novembre 1966 fut une grande journée d'union du monde combattant.

La manifestation du 19 novembre 1966 à la Mutualité a véritablement été conditionnée par un ensemble de faits particulièrement irritants.

D'abord le budget de 1967 n'apporte strictement rien aux A.C. et victimes de guerre hormis les quelques points accordés aux veuves. De plus M. Sanguinetti a inauguré une méthode de dialogue avec les organisations d'anciens combattants pour le moins agressive et tout à fait inhabituelle. Dans une brochure répandue à grands frais et au cours de réunions de propagande en province, il se livre à des attaques en règle contre les dirigeants d'associations d'A.C.V.G. et leurs défenseurs au Parlement. Accusant les uns et les autres de faire de la vulgaire démagogie il présente son dossier comme le meilleur qui soit en France.

Pour la première fois aussi un ministre des Anciens Combattants déclare sur un ton fracassant, qu'il n'est pas le représentant des A.C. auprès du gouvernement mais bel et bien le délégué du gouvernement auprès des A.C.

On comprendra, dans ces conditions, le ressentiment du monde combattant déjà sensibilisé par la continue dégradation des lois existantes, de la

**LA SITUATION
AUX FRONTIERES D'ISRAEL**

L.O.N.U. nous répond

Nous avons publié dans le dernier numéro de « Notre Volonté » le texte de la lettre que nous avions adressée au secrétaire général de l'O.N.U. pour exprimer l'inquiétude des Anciens Combattants Juifs sur la situation périlleuse aux frontières d'Israël, lui demandant d'user de son autorité pour sauvegarder la paix dans cette région du monde extrêmement vulnérable.

Voici la réponse de l'O.N.U. :

Monsieur le Président,

Je suis chargé d'accuser réception de votre lettre en date du 12 octobre 1966, que vous avez adressée au Secrétaire Général, concernant la question palestinienne.

Votre lettre sera mentionnée dans la prochaine liste des communications relatives aux affaires politiques soumises au Conseil de Sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Depuis l'envoi de notre lettre à l'O.N.U., la situation aux frontières d'Israël n'a fait, hélas, que s'aggraver. C'est avec une émotion et une angoisse compréhensibles que les anciens combattants juifs suivent les événements du Moyen-Orient.

Afin d'empêcher qu'un incendie ne s'allume, la recherche par les grandes puissances d'une solution pacifique du problème s'impose, pour que soient assurées la sécurité et l'existence même d'Israël.

(Suite en page 2)



A l'Amicale des Anciens de Levens

UNE BELLE ASSEMBLÉE

le 6 novembre dernier, Salle Lancry

Le compte rendu détaillé de l'Assemblée Générale de l'Amicale des Anciens des Lauriers Roses de Levens qui s'est tenue le 6 novembre 1966 paraîtra dans le prochain numéro de ce journal ainsi que la composition du nouveau conseil.

Nous pouvons déjà vous dire que tous les points de l'exposé de M. P. Blanchet que vous lirez ci-dessous ont été approuvés à l'unanimité.

Nous remercions tous ceux qui ont fait preuve de générosité en répondant à l'appel « Jour de l'An aux Lauriers Roses » qui permet-

tra la réalisation de ce qui avait été projeté.

Nous vous signalons l'initiative de notre camarade Nacache qui, étant ébéniste de son métier, offre quatre sièges de sa fabrication qui seront vendus au profit de l'Amicale vraisemblablement lors du bal de fin d'année au Palais d'Orsay.

Ce numéro étant le dernier de l'année, nous vous souhaitons à tous, Anciens de Levens et Amis de l'Union, une bonne fin d'année et formulons des vœux pour que 1967 vous apporte ce que vous pouvez désirer.

LE DISCOURS DE Pierre BLANCHET

Président de l'Amicale

Après les divers exposés qui vous ont été faits, il me revient d'en faire la synthèse.

Tout d'abord nous devons nous montrer positifs et reconnaître nos faiblesses. Le bureau quant à lui a fait avec les moyens dont il disposait, ce qu'il a pu. Les réunions fréquentes qu'il a tenues ont été des réunions de travail. Malheureusement, certaines défections parmi les membres du Conseil sont à déplorer; c'est pourquoi il nous faut rapidement remédier à cet état de chose et nous vous demandons, à vous, qui désirez ceuvrer avec nous d'une façon suivie, de poser votre candidature.

Nous aurions été particulièrement heureux de recevoir de nos membres quelques encouragements. C'est pourquoi nous vous renouvelons notre proposition de venir à nos réunions de travail, désireux que nous sommes d'avoir plus de contacts avec vous et de recueillir ainsi vos suggestions et vos critiques.

ACTIVITES FUTURES :

Nos activités pour l'exercice prochain devraient consister en l'organisation de nouvelles sorties familiales dont les dates seraient soigneusement choisies. Nous pensons particulièrement à une grande sortie courant mai, période plus favorable pour la réussite d'une telle expérience.

Nous pourrions organiser une soirée familiale mensuelle. Nous pourrions organiser une soirée familiale mensuelle. Nous tenterons également l'expérience de sorties en groupe afin de voir certains spectacles ou expositions.

Enfin, en accord avec l'U.E.V.A.C.J. et la Direction des Lauriers Roses un grand rassemblement annuel des « Anciens » pourrait avoir lieu à Levens.

ACTION SOCIALE :

Sur le plan social, nous vous demandons votre collaboration. Faites-nous connaître le nom des Anciens de Levens qui pourraient être hospitalisés afin que nous puissions les visiter.

Vous aviez voté lors de notre dernière Assemblée la création d'un fonds d'entraide destiné à venir en aide aux Amicalistes en grande difficulté. A ce jour, nous devons constater que ce fonds n'existe pas encore. Nous faisons donc appel à votre sens de la solidarité afin que ce projet devienne réalité.

PRÉSENCE DE L'AMICALE AUX « LAURIERS ROSES » :

En cours d'année et suivant la décision qui avait été prise lors de notre dernière assemblée, nous avons procédé à l'achat et à l'expédition d'un magnétophone qui rend de grands services, notamment en permettant l'enregistrement des conférences de différentes personnalités séjournant à Levens ainsi que des manifestations qui s'y déroulent.

Carte d'adhérent pour 1967

En vue du renouvellement de la carte d'adhérent de nos membres pour l'année 1967, nous les prions de bien vouloir nous envoyer deux photos d'identité ou bien les préparer pour notre encaisseur qui le prendra lors de sa visite.

Merci d'avance !

rons. Il paraîtra au début, sans date fixe, mais suivant les besoins d'information.

CREATION D'UN COMITE « NICE-CÔTE D'AZUR » :

L'une des premières tâches du nouveau Conseil sera de rechercher les moyens de constituer à Nice un comité local des « Anciens de Levens ». En effet, les adhérents domiciliés dans le Sud-Est sont nombreux. Il est indispensable de les réunir; étant plus près des « Lauriers Roses » que nous-mêmes, ils seraient à même de participer activement à la vie de cette Maison. Notre Vice-Président, M. Geminel, devrait prendre la tête de ce Comité qui travaillerait autant qu'il le pourrait en liaison avec nous.

Nous avons la conviction que la création de cette section « Nice-Côte d'Azur » est une nécessité absolue. Elle permettra à un plus grand nombre de nos amis de prendre une part active à la vie de notre Amicale et par là même en favoriser son développement.

ADHESIONS :

Nous enregistrons toujours de nouvelles adhésions. Nous sommes, si j'ose dire, « condamnés » au succès. Aussi, nous vous demandons de participer activement à la vie de notre association. Et comme toute vie ici bas est liée aux questions matérielles, nous vous demandons également de chercher avec nous les possibilités de nous procurer les fonds nécessaires à la poursuite et à l'intensification de notre action.

Pour conclure, nous pouvons vous assurer que le nouveau Conseil fera tout ce qui lui est humainement possible de faire pour mener à bien l'œuvre entreprise. Mais n'oubliez pas qu'il compte sur chacun de vous, car privé de votre concours son action manquerait totalement d'efficacité.

Le manifeste du monde combattant adopté par le Rassemblement du 19 novembre 1966

Réunis à Paris, au Palais de la Mutualité et jusque dans les rues avoisinantes, le 19 novembre 1966, à l'appel du Comité national de liaison,

Les délégués nationaux, départementaux et locaux de plus de 3 millions d'anciens combattants et victimes de guerre de France, toutes générations et toutes catégories fraternellement unies,

Tiennent solennellement à rappeler à une opinion publique, trop souvent abusée par les portes-parole du gouvernement solidaire, qu'ils n'ont aucune revendication nouvelle et essentielle à formuler.

Ils s'élèvent avec indignation contre la légende, qui les représente devant les nouvelles générations comme d'éternels mécontents et de sempiternels revendicateurs.

ILS EXIGENT SEULEMENT, avec une fermeté inébranlable, LE RESPECT par le pouvoir exécutif des lois dites de réparation du préjudice subi au service de la nation, votées par le Parlement dans son unicité ou avec une majorité imposante, et qui furent supprimées, méconnues ou violées depuis le 30 décembre 1958.

En agissant ainsi, les gouvernements au pouvoir depuis cette date ont pris seuls la RESPONSABILITÉ de créer et d'aggraver sans cesse un contentieux qui porte non sur des problèmes catégoriels et marginaux, comme l'affirme l'actuel ministre des A.C. et V.G., mais bien sur les principes FONDAMENTAUX de l'égalité des droits et du respect des lois et des engagements pris.

Le Comité national de liaison constate et enregistre que le budget du ministère des A.C., pour 1967, dernier de cette législature, hormis quelques points d'indice supplémentaires pour les pensions des veuves de guerre à partir du 1^{er} juillet 1967, ne contient AUCUNE des mesures minima tendant à améliorer un règlement de ce contentieux, et qu'il est même en deçà des promesses publicquement faites à la tribune de l'Assemblée nationale, le 1^{er} juin 1966, par M. Alexandre SANGUINETI.

Dans ce budget, il n'y a rien concernant :

- le rétablissement de l'égalité des droits à réparation pour tous les titulaires de la carte du combattant, quelle que soit la guerre qu'ils aient faite ;
- le rétablissement de la parité entre les pensions de guerre et les traitements des agents de la fonction publique, cependant clairement affirmé dans la loi sur le « rapport constant », mais qui a été détournée par le gouvernement avec les décrets du 26 mai 1962, ayant par un artifice indigne de la France, fait subir un préjudice de 9,3% à toutes les pensions, allocations et retraites relevant du code des pensions militaires d'invalidité ;
- la levée de toutes les forclusions pour l'exercice des droits des déportés, internés et résistants ;
- le retour au 8 mai, fête nationale, jour férié et chômé ;
- la reconnaissance des tâches nouvelles incom-

Il faut mettre fin à la guerre du Vietnam

déclare M. THANT,
réélu Secrétaire Général de l'O.N.U.

Le 3 décembre dernier, l'Assemblée générale de l'O.N.U. a confié un nouveau mandat de cinq ans à M. Thant à son poste de Secrétaire général.

C'est par 120 voix contre zéro et un bulletin nul que M. Thant a été désigné.

Prenant la parole devant l'Assemblée, le Secrétaire général a déclaré à propos du Vietnam :

« La nécessité impérieuse d'entreprendre de nouveaux efforts de paix est mise en relief par la constante intensification de la guerre. Ce problème, vous le savez, était au premier plan de mes préoccupations depuis longtemps et — est-il besoin de le dire ? — continuera de l'être durant les mois à venir. »

Le mouvement ancien combattant suit avec angoisse les événements du sud-est asiatique et a maintes reprises condamné l'escalade américaine mettant en danger la paix du monde.

Nous ne pouvons que souhaiter que les vœux de M. Thant sur ce problème douloureux soient réalisés au plus vite afin que finissent les souffrances du petit peuple héroïque du Vietnam.

GRANDE JOURNÉE D'UNION

(Suite de la page 1)

notion d'assistance se substituant de plus en plus au « droit à réparation ».

Finalement, comme cela était dit au cours du meeting du 19 novembre, M. Sanguinetti aura été le catalyseur pour l'unité du mouvement combattant.

Ce fut en effet une magnifique démonstration d'unité que ce rassemblement. La salle s'avéra très vite insuffisante pour contenir les délégués venues de toute la France et il y eut bientôt des milliers de manifestants aux abords.

Sous la présidence de Paul Manet, président de l'U.F.A.C., prirent successivement la parole JOINEAU, pour les déportés ; SCHULER, pour la F.A.R.A.C. ; Paul CUISINIER, pour la Fédération nationale des P.G. ; Etienne NOUVEAU, pour l'UFAC et le Comité d'Entente des Grands Invalides ; PIERRET - GERARD, pour l'Union fédérale ; GRASSEAU, pour l'U.N.C. ; LUCIBELLO, pour l'ARAC, et Albert MOREL, pour la Semaine du Combattant.

Puis les parlementaires, députés et sénateurs : le président BROUSSE pour la Haute Assemblée ; Fernand DARCHICOURT ; André TOURNE et BRUMAIRE apportèrent leur soutien total d'élus de la nation et des groupes qu'ils représentaient.

Le manifeste, dont nous publions des extraits par ailleurs et qui résume parfaitement l'union profonde et une volonté déterminée de poursuivre un juste combat, a été voté sous les acclamations.

Maurice GRINBERG.

DE NOMBREUX MEMBRES DES

ANCIENS DE LEVENS ONT RESERVE LEUR SOIREE DU 24 DECEMBRE POUR ALLER AU

22^e BAL ANNUEL de l'U.E.V.A.C.J.

QUI AURA LIEU
COMME PAR LE PASSE
DANS LES SALONS
DU PALAIS D'ORSAY

Une bonne occasion est offerte ainsi de se revoir.

Décembre 1966 p.3

Le plus grand bal de l'année

◆ LA PLUS BELLE FÊTE DES ANCIENS COMBATTANTS JUIFS ◆

Le 24 décembre au Palais d'Orsay

ENTRÉE 18 heures



JACK ARY et NICKY

et leur Orchestre

FERONT DANSER LES JEUNES

JUSQU'A L'AUBE

BUFFET
SOUPER
TOMBOLA

Venez tous !
Vous y
passerez
une nuit
dans une
atmosphère
de joie et
d'ambiance
fraternelles



MICO DOINA

ET SON ENSEMBLE TZIGANE



TERESA

GRANDE VEDETTE DE LA CHANSON



KOL RINA

ET SON ENSEMBLE ISRAELIEN

NOUVELLE LISTE de DONS

Les dons continuent à nous parvenir. Nous en remercions vivement tous nos camarades et amis qui manifestent ainsi leur attachement à notre organisation.

Brokman	50,00	Mydiarz	300,00
Davidovski	100,00	Nisky	50,00
Gombeau	10,00	Nouveautex	100,00
Kamelher	30,00	Obarjanski	8,27
Kraus	44,00	Prjikorski	150,00
Lew	50,00	Raphael	200,00
		Rybak	200,00
		Schwarz	100,00
		Touret	500,00
		Wajsberg	150,00
		Zederman	50,00
		Anonyme	100,00

NOS VOEUX

Nos félicitations à notre camarade Elie GOLDENBERG qui vient de se voir attribuer la médaille de vermeil de la Société « Arts, Sciences et Lettres ».

Toutes nos félicitations à notre camarade WAINTRAUB David et à son épouse, à l'occasion du mariage de leur petite-fille Annie KALIKA avec M. Gérard CHEVRIER.

- POUR LA DEFENSE DE VOS DROITS,
— POUR LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADMISSION AUX
« LAURIERS ROSES »,

NOTRE UNION EST A VOTRE DISPOSITION TOUS LES JOURS DE
14 A 18 HEURES,

58, rue du Château-d'Eau, Paris-X^e
Tél. 607-49-26.

RADIO - TELEVISION - MENAGER

CONCESSIONNAIRE DES GRANDES MARQUES

PARIS-VISION

Réduction importante aux Membres de l'Union

9, RUE DU FAUBOURG-DU-TEMPLE - PARIS-10^e

Téléph. : 797 (PYR.) 85-25

Métro : REPUBLIQUE

CENTRE DE DEPANNAGE RAPIDE

Dirigé par Mr. CHAJES, Membre de l'Union

STATION-SERVICE RADIOLA

UN VOYAGE
SUR L'EMPLACEMENT
DU STALAG III B
EST EN PRÉPARATION

Dans le cadre des voyages-pèlerinages organisés, chaque année en été, par l'A.C.P.G. de la Seine, 14, place du Havre, un voyage sur l'emplacement du stalag III B - Furstenberg/s./Oder, Francfort/s./Oder, Guben, etc... est actuellement à l'étude.

D'ores et déjà les inscriptions sont prises pour tous les participants qu'un tel voyage intéresse, aux P.G. de la Seine à l'adresse sus-indiquée, soit par téléphone : TRInité 53-21.

Face à la poussée néo-nazie en Allemagne Fédérale confirmée par les récents succès du N.P.D.

Plus de 2 000 Anciens Combattants, Résistants et Déportés Juifs fraternellement unis

le 22 novembre à l'Hôtel Moderne ont exprimé leur indignation et leur détermination de lutter contre le nouveau danger



Dr KAGANOFF

Président de la Fédération d'A.C. Juifs des deux guerres

Le danger n'est pas pour les Juifs seulement.

avait certainement pas que des jeunes. Le danger néo-nazi n'est pas un danger pour les Juifs seulement. L'Europe entière n'a pas encore usé ses vêtements de deuil occasionnés par le régime nazi. Dans le monde entier les néo-nazis menacent la sécurité, le libre développement des pays.

Nous réclamons de tous les pays et de l'Allemagne Fédérale en particulier la mise hors la loi des partis néo-nazis.

Qui pouvait nous occire de consolations, quand les cimetières juifs étaient profanés, les murs des maisons de prières souillés par des croix gammées, que c'était le fait de quelques jeunes voyous non organisés.

Sur le nombre d'électeurs qui ont, dimanche dernier, voté en Bavière, il n'y



Georges WELLERS

(Vice-Président de l'U.N.A.D.I.F.)

La situation n'est plus la même qu'en 1933.

Je vous apporte ici l'adhésion totale de l'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles des disparus et en plus de celles-ci, l'adhésion de l'Amicale du camp de Buna-Manowicz.

Hitler est arrivé au pouvoir avec les bulletins de vote ; il fut nommé chancelier démissionnaire ; il n'avait pas besoin de faire une révolution, il n'avait pas besoin d'un coup d'état.

Vous cherchez en vain dans l'histoire de l'Europe, tellement riche en différents événements, vous trouverez difficilement, je pense même que vous ne trou-



L'amiral Louis KAHN

Nous avons été à la pointe du martyre et notre devoir est d'être à la pointe du combat pour la vérité.

Il y a un premier problème qui n'a pas été étudié suffisamment : qui vote nazi en Allemagne ? Qui paie le mouvement nazi en Allemagne ? Jusqu'ici on a cru que c'était les vieux fonds qui avaient été mis de côté au moment de la débâcle, les uns enterrent, les autres noyés dans quelque lac et la plupart emigrés à la faveur de la complicité de banques, dans les pays d'Amérique du Sud et voire même en Suisse. Il est tout à fait certain que ces fonds sont épais et que d'ailleurs les règles qui avaient été mises à la libération des comptes, en particulier la multiplicité des récupérations, rendraient probablement leur récupération difficile. Ce qui me paraît l'hypothèse la plus vraisemblable, c'est que les fonds sont purement et simplement allemands. C'est ce que sont les mêmes hommes qui, pour des raisons d'intérêt immédiat, ont financé le nazisme pour se défendre contre les craintes politiques, jouent à la fois la même manœuvre de leurs ancêtres qui sont quelques-fois les mêmes et prennent une assurance pour le cas où, après tout, le N.P.D. réussirait.

Par conséquent, nous avons d'abord à bien savoir qui opère et c'est là que nous verrons le principal test, que l'action allemande qui s'extérieure qui pourra mesurer d'une façon claire, l'action à entreprendre.

C'est qu'en effet actuellement, le danger est en avance sur le précédent ; quand en 1933 Hitler est arrivé au pouvoir, l'armée allemande était effectivement réduite à l'armée de 1918, sans doute il y avait des plans pour en faire une autre... mais elle n'existe pas ! Et il a fallu de 1933 à 1939, au prix d'un

Les Échos de la Presse

Parmi les journaux ayant rendu compte de la manifestation de l'Hôtel Moderne, citons « Le Monde », « France-Soir », « L'Humanité », « La Presse Nouvelle Hebdomadaire », « Le Journal des Combattants », « Le Réveil des Combattants », etc.

Des reportages très détaillés sur le déroulement du meeting ont été publiés dans les deux quotidiens yiddish « Nae Presse » et « Unser Wort ».

Le meeting avait été convoqué pour 20 h 30 mais déjà, dès 20 heures, la grande salle de l'Hôtel Moderne était archicomble, plus une chaise, plus une place debout. La foule cependant continuait d'affluer et lorsque le président ouvrit l'assemblée, des centaines et des centaines de personnes se bousculaient littéralement dans les couloirs, les escaliers et jusqu'aux trottoirs de la Place de la République.

On estime à plus de 1 000 les personnes n'ayant pu pénétrer dans la salle.

Cette foule était composée d'anciens combattants, résistants et déportés ayant personnellement vécu l'immense tragédie, et de plus jeunes dont les parents furent les victimes du nazisme. Ils étaient là ; les visages bouleversés exprimaient à la fois l'angoisse et la détermination de réagir avant qu'il ne soit trop tard. Beaucoup d'entre eux ne croyaient pas jusqu'alors qu'il y avait réellement menace d'une réurgence du nazisme. Les élections de Hesse du 6 novembre et celles de Bavière, 15 jours après, ont subitement ouvert les yeux de ceux qui ne voulaient ou ne pouvaient pas

voir. Le succès du parti néo-nazi N.P.D. en Allemagne Fédérale tira la sonnette d'alarme.

L'initiative que nous prîmes d'organiser avec l'association de la rue Saint-Lazare une manifestation afin d'alerter en commun l'opinion publique et d'exiger l'interdiction des groupements d'anciens et de néo-nazis de l'autre côté du Rhin, eut un retentissement considérable dans tous les milieux. Et c'est pourquoi le meeting du 22 novembre se transforma en une puissante manifestation d'union face au danger qui nous menace tous, sans distinction.

Les représentants les plus qualifiés de la Résistance française, de nombreuses organisations juives et non-juives ayant donné leur adhésion au meeting nous ont félicité d'avoir su réaliser l'unanimité et réagi avec une rapidité qu'exigeaient les circonstances.

Nous reproduisons ici des extraits des discours prononcés. Nous publions également les messages reçus et la motion votée à l'unanimité par l'assistance.

Nous sommes allés à l'ambassade allemande pour faire transmettre au gouvernement de Bonn notre protestation.

Nous nous sommes adressés à l'U.F.A.C. nationale afin que le monde combattant réagisse devant la poussée néo-nazi. Nous avons saisi le C.R.I.F. dès le lendemain des élections de Hesse pour que l'organisme représentatif des Juifs de France fasse entendre sa voix. (Depuis notre démarche un mois s'est écoulé mais le C.R.I.F. est resté étonnamment muet.)

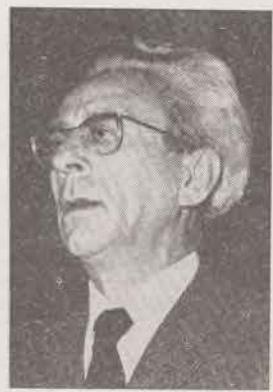
Notre action ne doit pas s'arrêter là. Quoi qu'en disent certains bons apôtres qui sont toujours là pour minimiser le danger afin de freiner la riposte, nous devons, conscient que nous sommes de la réalité des choses, poursuivre notre combat. En plus de nos propres initiatives, nous appellerons de toutes nos forces toutes celles qui tendent à barrer la route au nazisme.

C'est seulement par une vigoureuse et permanente action, par une action commune de tous les hommes dans tous les pays épis de liberté et de paix que nous parviendrons à stopper la montée inquiétante du nazisme.

Isi BLUM

(notre Secrétaire général)

Unissons-nous pour défendre notre cause commune.



rangs de la Résistance les Juifs étaient fraternellement unis dans les combats et sont morts pour la même cause. Dans les camps d'extermination, ils étaient tous, sans distinction de leurs convictions politiques ou philosophiques, tous ensemble condamnés à mort par l'ennemi sanglant. Les cendres d'Auschwitz, de Treblinka et d'ailleurs, sont les cendres de nos pères, de nos frères et sœurs.

Nous nous trouvons aujourd'hui devant cette situation périlleuse parce que les puissances qui surent s'unir pour vaincre les armées hitlériennes, se séparent dès le lendemain de la victoire, au lieu de veiller en commun pour que les clauses de l'armistice soient respectées, pour que l'Allemagne ne redeienne plus jamais une puissance militaire et pour que plus jamais ne surgissent sur son sol, des partis racistes, revanchards. La division des alliés permit à l'Allemagne Fédérale de devenir la force militaire la plus importante de l'Europe Occidentale et aux nazis de se montrer de plus en plus arrogants.

Il

est vrai que les victimes du nazisme elles-mêmes, alors que leur union s'imposait après tant de souffrances endurées en commun dans les camps d'internement et de la mort, alors que l'union des combattants et résistants scellée dans les durs combats pour la liberté devait se poursuivre une fois la paix revenue, leur division, hélas, favorisa, elle aussi, la recrudescence du nazisme.

Il faut leur dire que le danger est permanent, qu'ils doivent rester vigilants et poursuivre le combat de leurs parents, pour qu'une telle tragédie, plus jamais ne se reproduise.

L'issue victorieuse de ce combat, de laquelle nous sommes persuadés, assurera la paix dans le monde, la sécurité sur les frontières d'Israël et la survie du peuple juif.

Unissons-nous et agissons avant qu'il ne soit trop tard !



J. ORFUS

(Président de l'Association d'A.C., rue Saint-Lazare)

Il est tout à fait normal que le monde juif soit inquiet.

Déjà, un parti dont nous étions persuadés que jamais plus il n'oseraient montrer son hideux visage, prend la liberté de venir devant les électeurs allemands. Tout en ne voulant pas se reconnaître nazi, mais venant exactement avec les mêmes slogans que l'ancien parti nazi, il y a 30 ou 35 ans, et il trouve un écho pour lui plus que favorable et pour nous plus qu'inquiétant. 7 % à 8 % de l'électorat allemand lui donne sa préférence, ses voix.

Il est tout à fait normal que le monde juif soit inquiet. Oh ! des raisons d'inquiétude, ce n'est pas cela qui nous manque ; nous sommes inquiets non seulement des résultats, qu'une flamme du néo-nazisme peut avoir comme conséquence ici en France, nous sommes non seulement inquiets de ce que peuvent devenir les Communautés juives à travers le monde mais nous sommes également inquiets des conséquences de cette poussée nazi pour Israël.

Quoique d'étonnant que, 20 ans après, il y a encore de l'hitlérisme et du nazisme en Allemagne ?

S'il faut être très vigilant et si l'on peut bien montrer que l'on sera opposé à cette montée grave de l'hitlérisme au centre de l'Europe, je garde cependant la conviction que le monde actuel étant différent du monde dans lequel nageait si bien Hitler, le nazisme n'aura pas le développement qu'il y a eu, il y a 30 ou 35 ans.



FOURNIER-BOCQUET

(Secrétaire général de l'A.N.A.C.R.)

En nous unissant, nous pourrons conjurer le péril.

Organisations de « réfugiés » qui deviennent le retour à l'Allemagne des provinces natales arrachées par elle à ses voisins. On a laissé les SS se regrouper et des officiers de la Bundeswehr se joindre à leurs défilés. On les a laissé diffuser leurs publications provocantes

... vrai dire, nous ne sommes pas tellement surpris de cette évolution des choses. On a laissé là-bas fleurir les



Henri BULAWKO

(Secrétaire général de l'Amicale des Déportés Juifs)

Nous avons le devoir de dresser un front uni.

A abrogé en Allemagne la peine de mort, pour ne pas avoir à châtier les bourreaux d'Auschwitz ; on a interdit le parti communiste ; on a poursuivi les associations des victimes du nazisme ; on a réarmé l'Allemagne. Pendant le moment où nous croyions réellement qu'une nouvelle Allemagne pouvait naître après les horreurs dont nous avions été témoins et victimes, on jugeait les criminels nazis comme vous savez qu'on l'a fait, c'est-à-dire en ridiculisant les témoins et en acquittant les plus fiefs tortionnaires, d'Auschwitz, de Treblinka et de

je tiens à vous signaler que je suis mandaté ce soir pour vous apporter l'adhésion totale, à la fois de l'Amicale des Anciens Déportés Juifs de France et plus particulièrement peut-être, est-ce important pour nous, nos jeunes amis de l'Union des Etudiants Juifs de France.

Ceci dit, je crois que je vais formuler une pensée qui va choquer un certain nombre d'entre les présents.

Je suis personnellement partisan de l'élection de M. Kiesinger à la présidence du gouvernement allemand et je m'en explique : Depuis 20 ans nos relations avec l'Allemagne se sont trouvées placées sous le signe de l'équivoque ; pendant 20 ans on nous a affirmé que de l'autre côté du Rhin, prenait forme une nouvelle Allemagne ; pendant 20 ans nous nous sommes bercés d'illusion sur une démocratie qui allait enfin naître sur les ruines du 3^e Reich et pendant que nous vivions dans cette illusion, on

Les Organisations ayant donné leur adhésion au meeting du 22 novembre dernier

Bernard PONS

(Président de notre Union)

Il faut agir avant qu'il ne soit trop tard.



C'est un honneur pour les Associations d'Anciens Combattants Juifs d'avoir pris l'initiative, pour faire entendre la voix de ceux qui ont combattu, avec ou sans uniforme, contre un ennemi dont l'atrocité a dépassé toutes celles que l'humanité connaît depuis les périodes les plus sombres, les plus barbares de son histoire.

Il était naturel que ce soient les Anciens Combattants, les Résistants, les déportés, que ce soient les victimes du nazisme qui réagissent les premiers devant la poussée néo-nazi, dont la gravité n'échappe plus à personne.

Nous nous excusons de ne pouvoir citer tous les représentants des organisations et les personnalités présentes dans la foule, le service d'ordre, débordé, n'ayant pas pu les noter toutes.

Voir en page 6 :

— LA MOTION VOTÉE,

— LES MESSAGES

DES PERSONNALITÉS.

Il était naturel que ce soient les Anciens Combattants, les Résistants, les déportés, que ce soient les victimes du nazisme qui réagissent les premiers devant la poussée néo-nazi, dont la gravité n'échappe plus à personne.

Dans cette lutte, heureusement, nous ne sommes pas seuls ; les journaux de ce matin annoncent des manifestations et des protestations à New York, Jérusalem et Varsovie et nous sommes convaincus qu'il ne s'agit que d'un début.

Il est certain que notre imposant meeting de ce soir n'est que le commencement d'une action, qui doit s'étendre et prendre de l'ampleur.

Toutes les organisations aussi bien juives que non-juives, doivent s'unir et élire, non qu'il faille surestimer

Tous unis, je suis persuadé que nous gagnerons la bataille de la paix.

Marie Madeleine FOURCADE

(Présidente du C.A.R.)

Il faut que la Résistance se retrouve unie comme aux heures sombres.



Il n'y a pas que le cas de Von Thadden ; il y a aussi le cas de Kiesinger, désigné comme candidat chancelier, c'est plus délicat ! Il n'y a pas de condamnation catégorique à son endroit ; ce sera peut-être, paradoxalement, un nazi moins, ce Kiesinger ! Mais il m'est impossible de ne pas l'élire son cas à la montée du N.P.D. Il m'est impossible d'oublier que Kiesinger était un adhérent volontaire dans les affaires d'Etat redevenu souverain. L'expérience prouve que les Alliés ont renoncé beaucoup trop tôt à l'occupation de l'Allemagne, qui était le seul moyen d'opérer une complète dénazification, non pas par des représailles et par la terreur, mais par la persuasion et par l'exemple.

Car si nous restons plus qu'une lutte à mener, la lutte contre la falsification de l'histoire, la lutte contre la résurgence, qu'elle se trouve d'un nazisme, même déguisé, qui n'est pas mort.

Et cette lutte n'aura de poids et de valeur, mes chers amis, qu'une partie de la voix de ce qu'il faut pour vaincre le nazisme, que si nous prenons l'engagement de dénoncer sans relâche et par tous les moyens dont nous disposons et qui seraient mis en commun, le danger qui menace les générations qui nous suivent et peut-être encore la nôtre.

Nous ne voulons pas la guerre ; nous ne voulons qu'une chose : c'est que la raison triomphe, alors sans doute les bons Allemands nous croiront, mais il faut le faire.

Première riposte contre la poussée néo-nazie

(Après le meeting du 22 novembre)

LA MOTION

ADOPTEE PAR ACCLAMATION

Répondant à l'appel unanime des organisations d'Anciens Combattants Juifs de France, les Parisiens anciens combattants, résistants et victimes du nazisme, assistant au grand meeting tenu le 22 novembre 1966 à l'Hôtel Moderne archiconnue (plus de 2.000 personnes) ;

Exprimant leur profonde inquiétude devant la poussée du néo-nazisme en Allemagne Fédérale, confirmée par les succès obtenus par le parti N.P.D. aux récentes élections de Hesse et de Bavière où pour la première fois depuis la défaite hitlérienne, les néo-nazis vont siéger dans les assemblées parlementaires ;

Alertent l'opinion publique sur la recrudescence du nazisme de l'autre côté du Rhin, mettant en péril la paix du monde ;

Demandent que le N.P.D. qui groupe tous les anciens et les néo-nazis, ainsi que toutes les organisations d'anciens SS soient dissous et que le Parlement de Bonn adopte le principe du caractère imprescriptible des crimes de guerre, comme l'a fait le Parlement français unanime ;

S'engagent, restant fidèles au message posthume des millions de morts, victimes de la barbarie nazie, à poursuivre la lutte dans l'esprit d'union fraternelle, afin que le spectre hideux du nazisme soit à jamais écarter.

UNE DELEGATION A L'AMBASSADE DE L'ALLEMAGNE FEDERALE

Une délégation de nos associations, représentant l'ensemble des anciens combattants et engagés volontaires juifs de France, s'est rendue lundi 28 novembre 1966 à l'ambassade de la République Fédérale Allemagne à Paris.

Au représentant de cette Ambassade qui l'a reçue, la délégation a demandé de transmettre au gouvernement de Bonn cette motion.

La délégation était composée de :

Dr KAGANOFF, Président de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs des deux guerres ;

B. PONS, I. PERSTUNSKI et Isi BLUM, respectivement, Président, Vice-Président et Secrétaire Général de notre Union ;

J. ORFUS et RENDEL, respectivement, Président et Vice-Président de l'Association des Anciens Combattants et Engagés Volontaires Juifs de la rue Saint-Lazare.

LES MESSAGES

Dr V. MODIANO

(Président du C.R.I.F.)

Je suis désolé de ne pas être présent à la manifestation de ce soir. Un empêchement impérieux me prive de manifester ma joie.

Depuis longtemps j'attendais le jour, où les Anciens Combattants de toute nuance et de toute origine seraient unis. Voici qu'ils le sont pour une action commune destinée à empêcher la menace d'un retour possible du nazisme.

De tout cœur ardent, je souhaite le succès à notre entreprise.

M. Pierre PARAF

(Président du M.R.A.P.)

Je tiens à associer chaleureusement et totalement le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la Paix, à votre courageuse action pour alerter l'opinion contre la montée du néo-nazisme.

Les Anciens Combattants doivent être une fois de plus, à l'avant-garde du combat pour la Fraternité.

Nous nous félicitons de leur Union et sommes de toute notre force, de tout notre cœur, avec eux.

M. D. JEFROYKIN

(Président de l'A.R.J.)

La discrimination raciale et religieuse, l'antisémitisme, le nazisme enfin, font partie de la même famille des crimes contre l'humanité.

C'est pourquoi, une démocratie digne de ce nom ne doit pas autoriser sur son territoire, l'activité d'individus ou de groupes, dont l'objectif avoué est de créer un climat de haine, avec toutes les conséquences que cela comporte, contre d'autres citoyens libres et égaux en droit.

Dans cette mesure, la mansuétude dont font preuve à l'égard de la renaissance du nazisme, les autorités de la République Fédérale allemande, ne manque pas d'être angoissante. Elle ouvre la voie à une aventure meurtrière qui

pourrait rappeler celle de l'hitlérisme, elle est un défi à notre civilisation et un outrage à tous les combattants morts pour la liberté.

M. Bernard LECACHE

(Président de la LICA)

Notre association, la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (L.I.C.A.) félicite l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs ainsi que l'Association des Anciens

Combattants et Volontaires Juifs, pour avoir organisé ce soir, 22 novembre, un grand meeting afin d'alerter l'opinion devant la montée du néo-nazisme en Allemagne et pour réclamer l'interdiction du parti N.P.D.

Nous nous associons d'autant plus à votre action que, depuis de longues années déjà, nous ne cessons d'alerter non seulement les Français, mais tous ceux qui, en Europe et dans le monde, s'inquiètent de la réurgence du néo-nazisme.

Combattants et Victimes de guerre, ne peut rester sans réagir.

Nous savons, hélas, par l'expérience douloureuse qu'a vécue notre génération, que le mouvement hitlérien à ses débuts n'a pas été pris au sérieux et que des millions d'hommes ont payé de leur vie pour avoir pris à la légère les menaces du nazisme.

Le Prix Maurice Vanikoff

Dans les précédents numéros de Notre Volonté nous avons parlé du prix littéraire Maurice Vanikoff que notre Union avait décidé de créer.

Nous publions aujourd'hui le règlement de ce prix ainsi que la liste des membres du Jury.

Le prix littéraire annuel Maurice Vanikoff sera attribué à l'auteur d'une œuvre parue au cours de l'année, en français ou en yiddish, mettant en relief la participation des Juifs de France et particulièrement des volontaires étrangers ou d'origine étrangère, à la lutte contre le nazisme et leur contribution à la victoire des Alliés.

REGLEMENT

Article 1^{er}. — Il est créé, par décision du Comité Directeur, un prix littéraire annuel : « Prix Maurice Vanikoff ». Ce prix sera de 3.000 francs (trois mille francs).

Article 2. — Ce prix est destiné à couronner chaque année l'œuvre littéraire (artistique, scientifique ou philosophique) qui mettra en relief la lutte des Juifs de France, contre

le nazisme, aussi bien dans l'armée que dans la résistance.

Article 3. — Les candidats au Prix Maurice Vanikoff devront adresser leur ouvrage, imprimé ou manuscrit, chaque année avant le 31 janvier ; le Jury devant se prononcer au plus tard le 31 mai suivant.

Article 4. — Le prix sera décerné par le Jury composé de personnalités des Lettres, Anciens Combattants et Résistants, représentant les courants divers du monde combattant. Les décisions du Jury sont prises à la majorité absolue.

Article 5. — Le Secrétariat du Prix Maurice Vanikoff est établi au siège de l'U.E.V.A.C.J., 58, rue du Château-d'Eau, Paris-10^e.

Les Membres du Jury

MM. Jacques MADAULE, Président, isi BLUM, Henry BULAWKO, René CASSIN, Dr Samuel DANOWSKI, MM. Joseph FRIDMAN, GROMB-KENIG, Bernard LECACHE, Pierre PARAF, Jean PIERRE-BLOCH, Bernard PONS, Maurice SCHUSTER, M^e Henri SLOVES, M. Pierre VILLON.

NOTRE NOUVELLE SECTION dans les ALPES - MARITIMES

Voici la composition du bureau provisoire :

A. GLOVICZOVER : Président.
JUTTNER : Vice-président et secrétaire.

TRESSER : Trésorier.
GOHBAUM, GLOBEN, LANDAU et TAIEB : Membres du Bureau.

Le 18 décembre au Père-Lachaise

CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 15 DECEMBRE 1941

A l'occasion du 25^e anniversaire de l'exécution de cent otages dont 53 Juifs de Drancy, fusillés au Mont Valérien le 15 décembre 1941, l'Amicale des anciens déportés juifs de France et l'Amicale de Drancy organisent une grande cérémonie commémorative le dimanche 18 décembre 1966, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise, face à l'urne contenant les cendres d'Auschwitz.

Notre Union sera présente comme par le passé, avec son drapeau, à cette émouvante cérémonie.

Notre lettre à l'U. F. A. C.

Combattants et Victimes de guerre, ne peut rester sans réagir.

Il ne faut pas, si nous ne voulons pas revoir le spectre des années tragiques de 1939-1945, commettre la même erreur.

Nous vous prions, Monsieur le Président, de prendre en considération notre lettre et voir de quelle manière l'U.F.A.C. pourrait intervenir efficacement contre la montée inquiétante du nazisme, de l'autre côté du Rhin.

Union des organisations juives devant le danger néo-nazi

Un Comité groupant de nombreuses organisations juives s'est constitué pour réagir en commun contre la poussée néo-nazie.

Ce Comité auquel nous avons donné notre adhésion, comprend déjà les organisations suivantes :

Premières initiatives prévues :

- 1^{er}) Envoyer une large délégation auprès de l'ambassade allemande.
- 2^{me}) Lancer un Manifeste.
- 3^{me}) Edition d'une affiche.
- 4^{me}) Lettre à l'O.N.U. et aux 4 grandes puissances.
- 5^{me}) Organiser un grand meeting avec la participation d'organisations et de personnalités juives et non-juives.

Imprimerie A. Schipper, Paris.

Le Directeur : I. CLEITMAN.

des Juifs Anciens de la Résistance, Intersyndicale Juive et 30 sociétés mutualistes juives.

NOS PEINES

Que les familles de nos camarades
Simon COCHMAN
Paul DUTKIEWICZ
Charles KAPLAN
Berezlik DAWIDOWICZ
Henri SANDLARZ
Maurice CZERESNIA
trouvent ici l'expression de nos condoléances les plus sincères pour la perte cruelle qu'elles de subir.

Nos sincères condoléances à notre camarade TROPAUER durablement frappé par le décès de son épouse.

דעם 11-טן נושא מעבר האבן זיך
ארוצ'אלט אויף באנייע צוועמען מיט
עליגראער צענדיילער טווער פון אונרי
הילגאָזן קאמבאָטאנֶס-פֿאַרבָּאנֶד אין צ'וֹר
וממענה האנג מיט זיין 10-טער יאַרכִּיזִים.

טראבלזענעט. פון פון קאנט אונד האט געפֿלָג
עטריד איבערן קבר בעת פרעויז
גענט מיטן גענעראל-סערערטאר האבן
עליליגט א קראאנץ צום זיך פון פאר-
טראבלזענעט.

פָּגָן וְהַסְּנָאָת אֲזֵן קָדוֹם צָבָא, אֶמְּנָה
דָּאוֹזִינְדָּר עַדְעַד גַּשְׁלִידָרְטָר דִּי
אַבְּבָלְעַלְעַל שְׁטָרִיכְן פָּוֹן אַנְרִי פָּאַלְיָבָזְעַר
לְלָס קַעַמְפָּעַר קַעַגְן דָּעַם נַאֲצִיְּאָקוֹ
אַנְטָמָט, אַלְס אַבְּעַרְגָּעַגְּבָעַנְעָר טְוֹעָר
קַאֲמָבָאַטָּאָנוֹן-פָּאַרְבָּאָנד אָוֹן אַלְס
מִילְּיָטָאָנוֹן פָּאָר שְׁלָם אָוֹן
עַרְכָּתִיקִיִּים.

העלפן אין איר וויכטיקער שליחות.
דער פרעוזידענט. ב. פאנס. וואס האסט
געפיפרט דעם פאריזיז פון דאיזקן אונונט
האט איז זיין קורין אבער אינהאלטס-
גוט דוד דיימאנט ווי מירם נאוויטש.
דער אונונט איז געתשאנגען אויך זיין
ער א הוויכן ניווא און אלע אונזונז-
דליך האבן אויסגעדריקט זיער אנדער-
קענעונג דער קולטור - קאמיסיע פאר
דער איניציאטיוו.
מיר ברענגן זויתער גראעסערע
אייסציגן פונעם רעפעראט פון דוד
דיימאנט.

עלענדער, אז אט דיא פאָרדינַסְטּוֹלָע טוֹערן פון מזויי פון דאָזִיקָן קיביז זאל עגןיען אויף דעם אָוונָט אין לאָ-
קָאָל פון יידישָׁן קָאָמְבָּאָטָאנָן - פֿאָר-
בָּאנְד.

בראכט די ווונדערבאָרע פִיגָּר פֿון
גַּאנְרוֹדוֹסּ פֿאָרְשְׁטָאָרְבָּעְנְעָם דִּירְעַקְטָּאָר
פֿון יִידְיָהָן הִיסְטָאָרִישָׂן אִינְסְטִיטְוּת אֵין
וּוֹאֶרֶשְׁעָן, אָוּן גַּעַשְׁלִידְעָרָט דָּעַם גְּרוֹיזְּסּ
טַאלָאָגָטּ פֿון בָּעָר מַאְרָק אָוּן זַיִן אָוְמָדָּ
גַּעַהְיוּרָן בִּיטְרָאָג פָּאָר די צָקוֹנְפְּטִידּ
קָעַ גַּעַשְׁיכְּטָעַ-פְּאָרְשָׁעָר.

דעם 21-22 אקטאכבר האט די קול-
טור-קאמיסיע בי אונזער פארבאנד
וועאס אין ערשות נישט לאנג געשפֿען
געווואר, אדורכגעפֿירט איד ערשות
אונטערנעםזונג.

דאס וווערך פון בער מאָרָק ווועט אַיִיבִיךְ לעַבָּן

עד רשותה עדין דער מעמאַרְיאַל
ו סימבָּאַלְיוֹן דעם יידישן העראַיִם
אָארֶן עונטשעלעכָּר ווירדָּע, עדן צוֹוִיִּ
עד אין דער טענְפָּל פָּוּן וויסְנְשָׁאָפָּט
אַצְּבָּאָר פָּאַרְשָׁוּגָן.

שריבי-בריש אדער ליריש, זיין באציג אונגען צו די גרויליקע געשענינשן וואס צועגען פאָרגעקסומען מיט די יידזן אויף דער טעריטאַליע פונעם אַקְפּוֹרְטָן פּוֹלִין, דאס איז אַמִּין קָאַטְּגָּאַרְשָׁעֶר אַיְמָפּעָרָטָיו, אַ מַּרְאַלְעַגְּשָׁעֶר חֻבְּכָּמְעַט בֵּי אִיטְּלָעָכְּן פֿרְאַזְאַיקָּעָר, פָּאַ עַטְּ, דְּרַאַמְּטוֹרָה, עַמְּיָאִיסְטָן, צַו נַעֲמָעַן אַ וּוֹאָרטָן, אַוְפְּצָוְרוֹדָעָרָן זַיְן לַיְעַנְּרָה שַׁאֲפָט, מַאנְעָן חַשְׁבוֹן, נִישְׁתַּחַזְקָה פָּאָרָה גַּעֲסָן".

אייז געוווארן דער באגראינדערא פון אַ מאָדערבענער היינטציטיקער היסטאריאַ-
גראָפֿע, ער אייז געוווארן דער לעער
און זונגעז-וועיזער פון יונגען אָן נישט
יונגען היסטארישע כוחות. ער מאָרָק
אייז געוווארן דער גערעכטער מאָנגער,
און וועקער, קעגן די וואָס האָבן אויס-
געשאָכטן אונגעער 6 מיליאָן בּידער
און שועסטער.

ער האָט אונטערגענו מען אַ ברײַיט
וועריך, וועלכעס האָט געדאלפט באָ-

אייז טאכע נישט קיין צופאל אוֹ די
טעמע, וואס אייז אויסגעקליבן געוואָרַן,
אייז די רַאַמְעַן פּוֹן אַטְן די אוּפְּגַּאֲבָהָן,
אייז געווֹעָן: בער מאָרָק אַוְן די באָדִיָּה
טַוְנָג פּוֹן זַמְלָעָן דַּאֲקְוּמוּנָטָן אַוְן
טַע פּוֹן אַטְן דַּעַם טַוְאָגִישָׁן פֿערְאַידָּה.

די צוויי מעתיקטסטע
שאָפּוֹנְגַּעַן פּוֹן בְּ. מַאֲרָךְ
בערל מאָרָךְ האָט געשטפּון צוּווִי
אוֹמְשָׁטָעֶרְבָּלְעֶכְעַ זְוּעֶךְ וּזְוּלֶכְעַ האָבוֹן
זַיִינֶר אוֹיסְטוֹרִיקָנוֹג אֵין אוֹזְעָזֶר הַיִּבְרָא
טַחַיקָּן דָּוָר אוֹפְּקָה אֶלְעָזֶר יִדְישָׁע יְשֻׁוּבִים
אֵין אִירְאָפְּעַ אָוֹן מַעֲבָר לִימָם, דָּאָס זַעַן
גַּעַז דַּי גַּשְ׀יכְטָעַ פּוֹן וּזְאַרְשָׁעוֹזֶר
אוֹוְפְּשָׁטָאָנֶד אָוֹן דָּעָר יִדְישָׁע הַיִּסְטָאָזֶר
די יִשְׁעָר אִינְסְּטִיטּוֹן.
אָסְטָה פּוֹן אַיְיךְ, הַיְבָעַ פְּרִיְינְגַּט, דָּעָרְ-
מַאְגְּנָעַן זַיְקָה גַּעֲזָוִיסְטָה דַּי גַּרְוִיסְטָה אוֹיסְ-
שְׁטָמְעָלְגָוָגָן, וּוָאָס אֹזְעָזֶר דַּאֲקוּמָעָנְטָאָצְיָע
צָעַנְטָעָר בִּיםְיָם אַוְגָאָזֶן האָט אַרְגָּאָבָּזְרָת
אַיְנָן 1946. די אִוְיסְטָטְעָלְגָוָגָן: "דָּאָס
גַּעַבָּן אָוֹן דָּעָר קָאַמְּפָן פּוֹן דַּי יִזְׁנָן אַיְ-
פְּרִוְּלִילְשָׁן גַּעַטְאָ אָוְנְטָעָר דָּעָר דִּיְתְּשָׁעָר
אַרְקָהָפָאָצְיָעַ" האָט אַיְן פְּאָרָאָזֶן אֵין אַיְן אַ-
צְיוֹוֹגָן 80.000 באַזְוּכָּרָס. אָזֶן יִשְׂרָאֵל,
אַיְבָּעָם קִיבָּצָן לְחוֹמִי הַגִּתְּאָות — קְומָעָן
זַיְדָעָס יִאָר צְנוּוֹף 25-30 טְוִיזָּטָן

ששתים אין דריי בענדער. אונגעחוין פון פריסטן בראשית, האט עס געדארפַט גיינ בין דער היינטיקער צייט און באשטיין פון 6 (ווקס) בי- בער. צום באזידערן איז נאר איננס דערשניבען אין 1957.

אינעס ארינפֿיר אינעם ערשותן בוך גיט ער ווי א ליטט-מאטיזו די זעלבע טועז. וועלכּ איז גוילטיך מיהוץ די גראונצען: "די געשיכטע פון יידישן פאלק אין פולין קאן, איז סימבָאליש, סינטוטישן זין באצ'ינט ווערט מיט דידי באקאנטע פון דער טיעפר יידישער פאָרגאנגענהייט: סיפאַ וספראַ — ששושוּרד און בוך. סיפאַ, דער דראָנג צו דער אָברען עָקָאנְמִישׁ אָזִיצָעַס אינעם קאמף מיט אומבאָקאנטע וועגן, מיט ווילדר נאטור און... מיט דער שנאה פון די רַעֲקִיצְיאָנָעָרָע כוֹחות פּוּרְ נעם אַרום:

פּוֹלִילְיָשׁ יַדְנוֹתָם, דָעֵר מַעֲכִיקְסְטָר
צְוֹוִיגֶג פּוֹן דִי יַדְיָשׁ יְשֻׁוּבִים אוֹיפֶךְ דָעֵר
וּוּולְעַט אַרְוִיסְגָּעַבָּן בְּעָרֵל מַאֲרָק.
שְׂוִין פָּאָרְן קְרִיגָּג אַנְגָּעָם רַעֲקָצְצָאָר
בְּעָרֵל, פָּאַשִּׁיסְטִישָׁן פְּ וּ לְ נְ אַיִּן
בְּעָרֵל מַאֲרָק גַּעֲוֹעַן גַּעֲנִיפֶט אָוֹן גַּעַז
בּוֹנְדוֹן מִיטָּ דָעֵר לִינְקָ – פֿרָאָגְרָעָסְיוּוּר
אַנְגָּטְעַלְיְיגָבָן. אַ יְוִיסְטָט אַ פֿעָאִיקָּעָר
וּשְׂוּרָנָאָלִיסְטָן, אַ פֿלְאָמִיקָּעָר מַאֲסְנָן
רַעֲדָנְגָּעָר, אַ הִסְטָט אַרְיךָ עַה
הָאָטָט אַיִן יְעַנְעַר צִיִּיט אַרְוִיסְגָּעַבָּן
”דִי גַּעַשְׁיכְּטָעָ פּוֹן דִי סָאַצְּיָאלָעָ קָאָמָן“
פּוֹן אַיִן פּוֹילְן“ אַיִן צְוּוִי בְּעַנְדָעָר. אַיִּד
בְּנָעָם דָּזְיָקָן וּוּעָרָק פְּאַרְנוּמָעָן דִי יַיְדָן
אַחֲשָׁוּבָ אָרטָן. דָּאָס וּוּעָרָק אַיִן גַּעֲוָאָרָן
צְוּוִי אַן אַינְסְטְרוּמוּנָעָן. נַאֲר אַוִיד
לְעַרְבָּנָעָן דִי פֿאָגְרָאָגְנָעָנָהָיִיט, נַאֲר אַוִיד
זַיְיךְ צּוֹצְגָּרִיטָן צְוּ הַעַלְדִּישָׁע שְׁלָאָכָּטָן
וּוּלְכָעָ קְוּמָעָן אָן.

דעם 11 נאומע מעבר אויד עטואל מייט דער פראנצ'יזישער קאמבאטהונן- באוועגןא וואוועגן, האט די קאמבאטאנטן- באוועגונג, צום ערשותן מאל אין דער געשיכטע פון פראנקריך, גערופן זיך בישט צו באטיליקן אין די אפייציעלע צערעמאנייעס פון 11-טן נאומע מעבר, צוליב דער פאליטיק פון דער ריגרא- רונג לאכבי די קריגס-הרבונא.

ידי געשיכטע פון דע
ידישער רוזיטטאנס
איינראפֿע

מארק אלס אן אומפֿאָרגֿלִיכֿלענְדַר
היסטֿאָרִיקֿעַר אָן יִדְישֶׁעָר גַּעֲלָעָר
טַעַר אָן שְׁלִיחַ-צְבּוּר אַיִּגְעָם וּעְלָטַ
מַאֲשָׁטָּאָבַ.

דער יִדְישֶׁעָר הִסְטֿאָרִיקֿעַר

אַינְסְטִיטּוֹטַ

ווען מען קומט קײַן וואָרשַׁע, פּוֹן
וועלכּן נישט אַיז יִדְישֶׁין יוֹשֵׁב, גִּיטַּ
מען באָזּוֹן⁽¹⁾ דעם מאָנוּמָעָטַ פּוֹן וּאָרַ
שְׁעוּזָר גַּעַטָּא אָן⁽²⁾ דעם יִדְעַתַּ
רִישֵׁן אַינְסְטִיטּוֹטַ, אוֹידַ טַוְיזַנְטָעַר אָן
צַעְנָדְלִיקֿעַר טַוְיזַנְטָעַר נִישְׁטַיְידַן, דער
עַיְקָר פּוֹילִישַׁע יוֹגָבַטַּ קְוֹמָעַן אָפְגָעַבַּן
בְּבּוֹז דעם יִדְישֶׁן הַעלְדוֹתָם, קְוֹמָעַן
לַעֲרָבָן דַּי גַּעֲשִׁיכְטַע פּוֹן נַעֲנַטַּן עַבְרָ.

אין דער אנוועזנהייט פון א גרויסן
עלום האבן די פאראנטווארטעלעכע טוּרַ
ער פון די גרויסע קאמבאטונגנץ אָרְ-
גאניזאציעס געליגט קרענץ אויפַן
קיַרְ פַּן אָומְבָּקָאנְטָן סָלְדָאַטָּן.

די געוועזנע יידישע קאמבאָטָאנְטָן
האָבן זיך באָטִילִיקֶט אַין די דָזּוֹיְקָע
צערעמאָנִיעָס.

אויפַן עטוֹאלְ האָט מעַן צוֹוַישַׁן די
טוּער פַּן אָונְגָּרְ פָּאָרְבָּאָנד בָּאֵ-
מעָרְקָט דָעַם גַּעֲנָרָאֵל - סָעְקָרָעְטָאָר
איְזִי בְּלוּם, די ווֹיְצָע - פָּרְעַזְיְדָעָנְטָן,
קלְיִידָּעָר אָוָן פָּעָרְסְּטוֹנְסִיקִי, דָעַם סָעָקִ-
רְעָטָאָה, חִימָם גַּאֲלָגְעָזִיט אָוָן די בְּיוֹרָאָ
מיְתָגְלִידָעָר, קְרוּמְסִיקִי, וּוַיְצִמְאָן אָוָן
זִילְבָּעְרָעָג.

אוֹפַן די צערעמאָנִיעָס פַּן 20-טָן
אָרְאָנְדִּיסְמָאָן האָבן פָּאָרְטָרָעָטָן דָעַם
פָּאָרְבָּאָנד די פָּאָרְוּאָלְטָוּנְגָּס-מִיטְגָּלִיָּ-
דָעַר ש. סָעַר אָוָן ר. קָאָן.

**בָּאַ שְׁלֹמֹן
אוֹיֵף אָנוֹזֶר בָּאֵל
אִיז בָּאָגָרְעַבָּעַצְט
בוֹאַשְׁטָנָלֶט פָּוּן פָּאַרְוִיס אִיעָר פְּלָאָז
טָעַלְעַפָּאַגְּרָם 607-49-26**